

Architecture religieuse
romane de l'ancien diocèse
d'Auxerre

BULLETIN
MONUMENTAL

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

pour la conservation des Monuments historiques

ET DIRIGÉ PAR

EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS

Soixante-huitième volume de la Collection



PARIS

A. PICARD & FILS

LIBRAIRES

82, rue Bonaparte

CAEN

HENRI DELESQUES

IMPRIMEUR

54, rue au Canu

1904

CENTRE D'ANTHROPOLOGIE
RELIGIEUSE LUXEMBOURGEOISE

N° 1-2.

9

TABLE DES MATIÈRES

| | Pages. |
|--|--------|
| Étude historique et archéologique sur Saint-Trophime d'Arles du IV ^e au XIII ^e siècle (<i>suite et fin</i>), par M. L.-H. Labande, avec quatre planches | 3 |
| L'architecture religieuse au XI ^e et au XII ^e siècle dans l'ancien diocèse d'Auxerre, par M. André Philippe, avec seize planches | 43 |
| Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, par M. Eugène Lefèvre-Pontalis | 93 |
| Marques de tâcherons et marques d'appareillage, par M. Adrien Blanchet. | 109 |
| CHRONIQUE, par M. Louis Serbat. | 118 |
| SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE. | 136 |
| BIBLIOGRAPHIE. — <i>Émile Mâle</i> : L'art religieux du XIII ^e siècle en France. Étude sur l'iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration (E. Lefèvre-Pontalis). — <i>V. Cauchemé</i> : Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne sous la direction de M. Albert de Roucy (E. Lefèvre-Pontalis). — <i>Raymond Kœchlin</i> : La sculpture belge et les influences françaises aux XIII ^e et XIV ^e siècles (E. Lefèvre-Pontalis). — <i>Luigi Rizzoli</i> : I Sigilli nel Museo Bottacin di Padova, Secc. XIII-XVI (Adrien Blanchet) | |
| | 139 |

BULLETIN MONUMENTAL

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LA

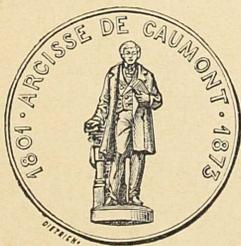
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

pour la conservation des Monuments historiques

ET DIRIGÉ PAR

EUGÈNE LEFÈVRE-PONTALIS

Soixante-huitième volume de la Collection



PARIS

A. PICARD & FILS

LIBRAIRES

82, rue Bonaparte

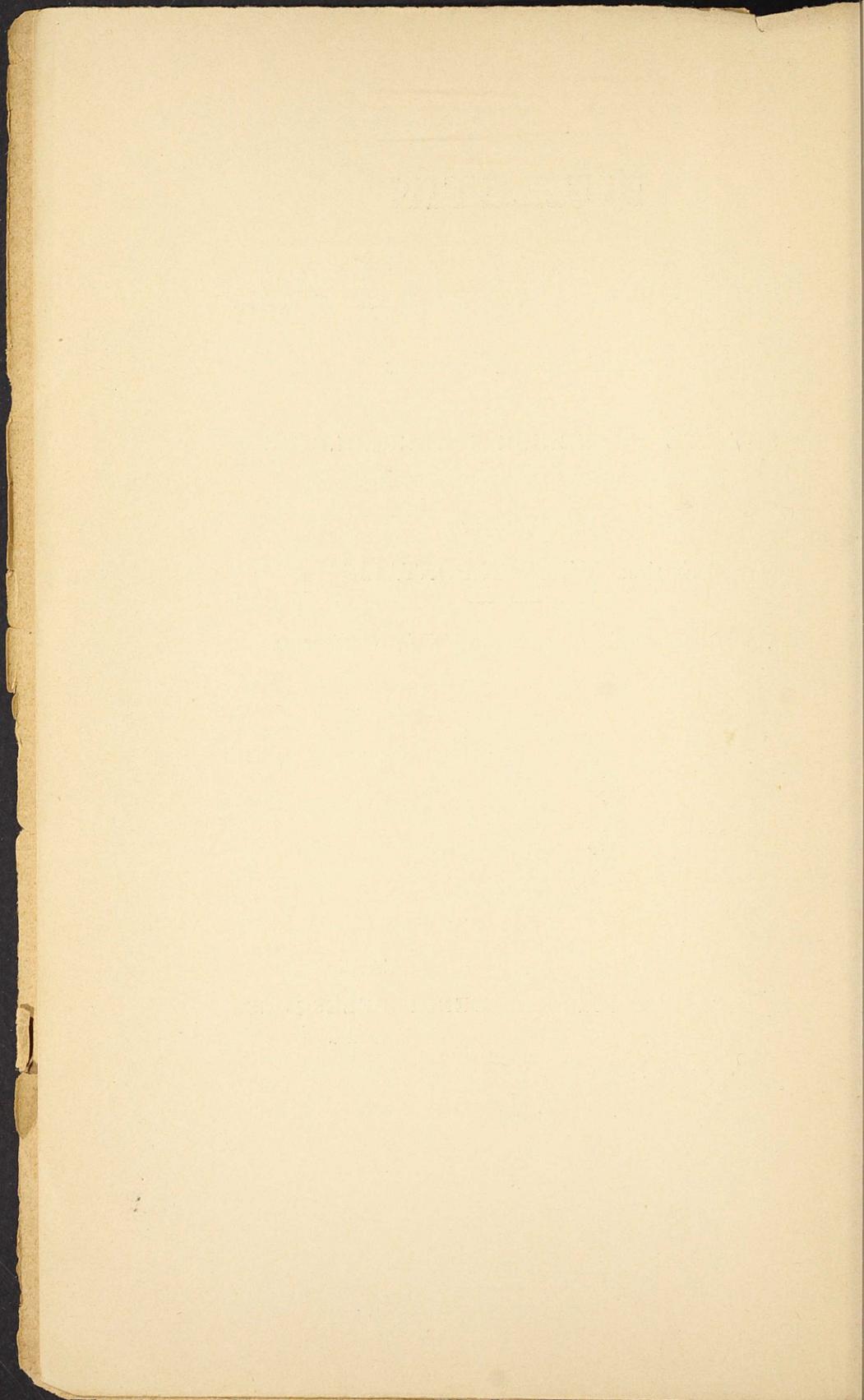
CAEN

HENRI DELESQUES

IMPRIMEUR

34, rue au Canu

—
1904



L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

AU XI^e ET AU XII^e SIÈCLE

DANS

L'ANCIEN DIOCÈSE D'AUXERRE

L'évêché d'Auxerre fut fondé au début du IV^e siècle, supprimé en 1790 et rétabli sous la Restauration pour être réuni à Sens, son ancienne métropole.

Le diocèse, comme le pagus auquel il correspondait, avait la forme d'un trapèze orienté du sud-ouest au nord-est.

La 'petite base, formée en partie par la rivière du Serain, était contiguë au diocèse de Langres (pagus Tornodorensis); la grande, formée par la Loire, confinait au diocèse de Bourges (pagus Bituricus). Au nord, se trouvait le diocèse de Sens (pagus Senonicus) et au sud-est, les diocèses de Nevers (pagus Nivernensis) et d'Autun (pagus Avalensis) étaient limitrophes (1).

Le Serain formait limite au nord depuis Pontigny jusqu'à son confluent avec l'Yonne. Vers l'ouest, les paroisses suivantes formaient frontière: Chichery, Appoigny, Charbuy, Egleny, Riot, Alpin, Beauvoir,

(1) Auguste Longnon : *Atlas historique de la France*.

Parly, Arté, Toucy, Fontaines, Mézilles, Septfonds, Saint-Privé, Bléneau, Saint-Eusoge (Rogny), Escrignelles, Arrabloy, Nevoy.

La Loire formait limite naturelle jusqu'à La Charité, puis venaient les paroisses de Murlin, La Celle-sur-Nièvre, Dompierre-sur-Nièvre, Champlemy, Corvol d'Embernard, Marcy, Parigny-la-Rose, Cuncy-les-Varzy, Le Ouagne, Rix, Clamecy.

La limite suivait l'Yonne jusqu'à Merry, rejoignait la Cure à Saint-Moré, la suivait jusqu'à Vermenton. De là, pour rejoindre le Serain, elle englobait les paroisses de Sacy, Nîtry, Préhy, Courgis, Villeneuve-Saint-Salve et Montigny.

Pour nous résumer et nous servir des divisions territoriales actuelles, nous dirons que le diocèse d'Auxerre comprenait :

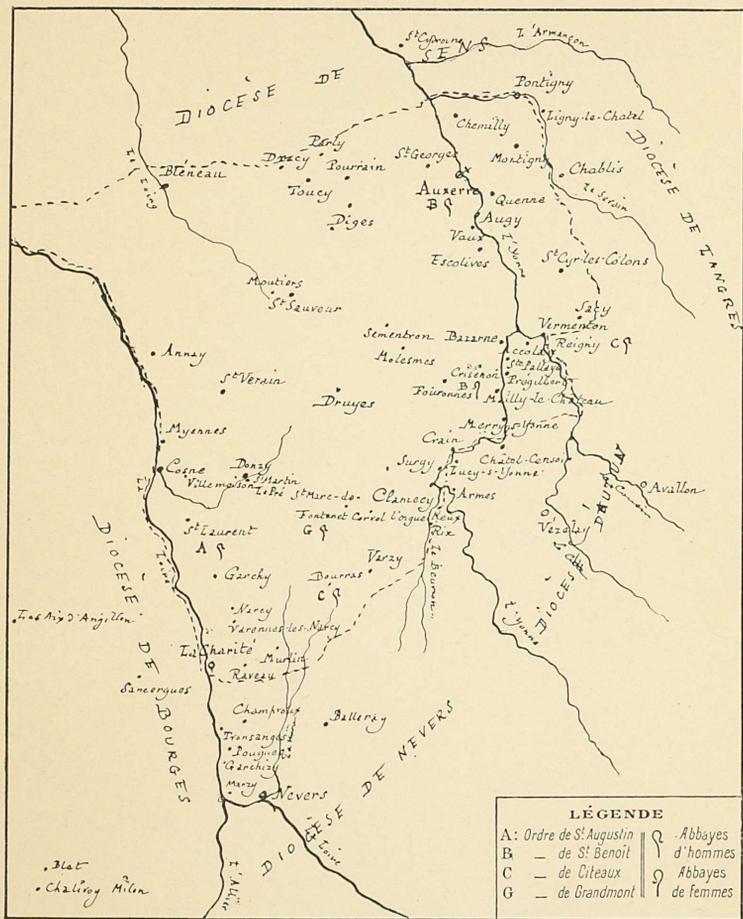
Dans le département de l'Yonne, l'arrondissement d'Auxerre, moins les cantons de Saint-Florentin, de Ligny-le-Châtel et de Chablis ; les cantons de Bléneau et de Saint-Fargeau dans l'arrondissement de Joigny ; la commune de Saint-Moré dans l'arrondissement d'Avallon.

Dans le département de la Nièvre, l'arrondissement de Cosne, moins le canton de Prémery et quelques communes du canton de La Charité ; dans l'arrondissement de Clamecy, les cantons de Clamecy et de Varzy.

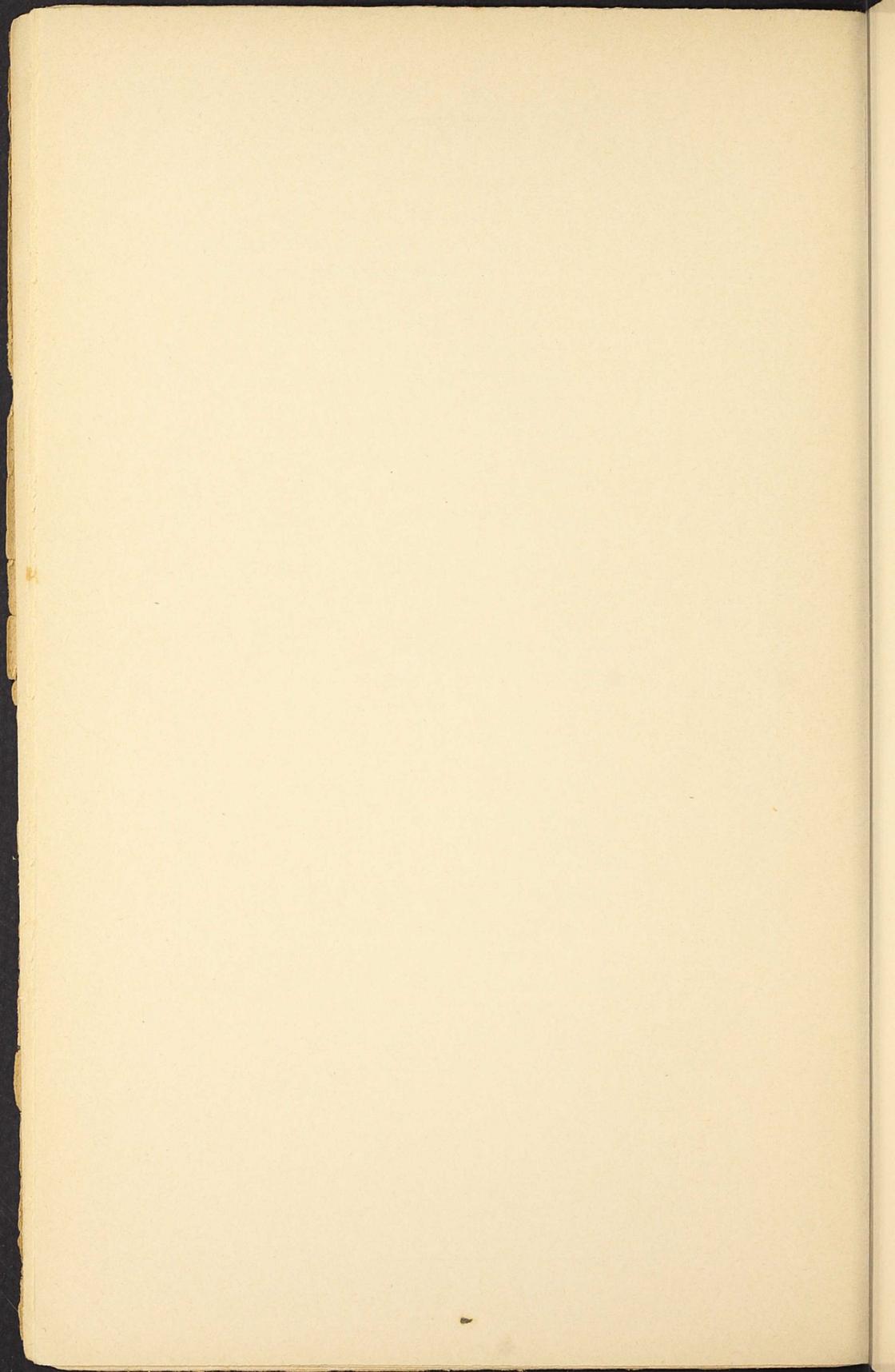
Dans le département du Loiret, le canton de Briare et quelques communes du canton de Gien.

D'après un pouillé du XV^e siècle, nous trouvons dans le diocèse 11 abbayes, dont 5 de l'ordre de Cîteaux (1),

(1) Les Iles (à Auxerre), femmes ; Bourras ; Pontigny ; Reigny ; Lès Roches.



Carte du diocèse d'Auxerre.



3 de l'ordre de Saint-Benoit (1), 2 de celui de Saint-Augustin (2), et 1 de celui de Prémontré (3); 20 prieurés parmi lesquels un de l'ordre de Grandmont (4); 2 Chartreuses (5); 7 collégiales et 190 cures réparties en quatre archiprêtrés et dans les deux archidiaconés d'Auxerre et de Puisaie (6).

Dans l'archiprêtré d'Auxerre, 45 plus les 10 cures d'Auxerre; dans l'archiprêtré de Varzy, 43; dans celui de Puisaie, 48; et dans celui de Saint-Bris, 44.

Ajoutons encore 11 maladreries, 8 Maisons-Dieu et de très nombreuses chapelles réparties sur toute l'étendue du diocèse (7).

Au point de vue géologique, le diocèse d'Auxerre peut être considéré en gros comme compris dans la partie centrale du 8 que forme le terrain jurassique, avec une légère addition de crétacé au nord-ouest (Puisaye) et de tertiaire (Gâtinais).

(1) Saint-Julien (à Auxerre); Crisenon, femmes; Saint-Germain (à Auxerre).

(2) Saint-Pierre (à Auxerre); Saint-Laurent-lès-Cosne.

(3) Saint-Marien (à Auxerre).

(4) Saint-Marc de Fontenet.

(5) Bellary et Basseville.

(6) Département des Décimes de 1516 (Archives nationales, G 8^r 1). — Challe: *La Puisaie et le Gâtinais*, dans le *Bulletin de la Soc. des Sciences de l'Yonne*, t. XXVI, 1872, p. 5. — Pouillé du XV^e siècle, dans l'abbé Lebeuf: *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse*, 1743, 2 vol. in-4^o; continués jusqu'à nos jours par Challe et Quantin, 1848, 4 vol.; t. IV, Preuves, p. 303. Le titre exact est: « *Ancien Pouillé du diocèse d'Auxerre, rédigé par Laurent Brethel, secrétaire de Jean Baillet, évêque d'Auxerre, suivant les traditions et usages du XV^e siècle.....* ».

(7) Département des Décimes de 1516.

Nous rencontrons dans les monuments trois sortes de pierres : la pierre de Tonnerre (carrières de Molesmes, Courson); la pierre de Mailly-la-Ville, calcaire à polypiers de l'étage corallien (carrières de Mailly-la-Ville, de Donzy) (1); le calcaire à spataugues (de Dampierre, au delà de Courson) qui fournit le moellon.

La vallée de la Loire est surtout composée de calcaire lithographique et de pierre de Tonnerre. Dans le sud, c'est-à-dire à partir de La Charité, les carrières de Pougues ont fourni un fort beau calcaire, très résistant.

La vallée de l'Yonne (2) a beaucoup utilisé l'oolithe (carrières de Chevroches) et la pierre de Mailly-la-Ville. La partie du diocèse située entre l'Yonne et le Serain a employé les pierres de Bailly (commune de Saint-Bris) et de Coutarnoux.

Enfin, dans quelques endroits de la Puisaye et surtout aux environs de Toucy, on a employé comme moellon des grès ferrugineux de ton brunâtre (3).

Le diocèse d'Auxerre est très pauvre en édifices antérieurs à la période gothique. Nous n'avons trouvé que quarante-quatre églises ou chapelles qui puissent en totalité ou en partie remonter à la période romane. Nous arrivons péniblement au total de cinquante en

(1) Citons encore les carrières actuelles de Thury, Courson, Bailly et Saint-Cyr.

(2) M. Lefèvre-Pontalis nous a signalé la mention des carrières d'Augy, près d'Auxerre, dans un compte de la cathédrale de Troyes en 1294. B. N., latin 9111, fol. 207, v^o.

(3) L'église de Toucy, ainsi que le château dont au XII^e siècle elle était la chapelle, sont entièrement construits avec ce grès; l'église de Parly, à peu de distance, l'est en grande partie.

étudiant quelques édifices situés en dehors du diocèse, mais sur ses limites.

Le XIII^e siècle n'est que médiocrement représenté ; les XV^e et XVI^e siècles nous offrent un nombre très considérable d'églises (1). Les guerres des Anglais et les guerres de religion ruinèrent la contrée. Les monuments que ces désastres avaient respectés ou avaient au moins laissés debout, n'ont guère trouvé grâce devant le vandalisme révolutionnaire qui a largement parachevé leur œuvre. Enfin, si l'on ajoute à toutes ces causes les restaurations et les reconstructions qui ont été faites à l'époque moderne, on aura, croyons-nous, l'explication de cette pénurie extraordinaire d'églises primitives.

Les cryptes de Saint-Germain à Auxerre sont le seul édifice antérieur à l'an mil que nous puissions citer. M. V. Petit (2) les avait beaucoup trop vieilles quand il les considérait comme une œuvre contemporaine de la reine Clotilde, car elles ne peuvent pas remonter plus haut que le milieu du IX^e siècle (3).

Il existe sous l'église de Crain un caveau voûté et un pilastre adossé qui semblent très anciens. Malheureusement le caveau a été complètement remanié. Il

(1) Voy. Quantin : *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*. — Soullait (le comte G. de) : *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*.

(2) *Bulletin Monumental*, t. XXXVIII, p. 494.

(3) Trois raisons nous le font dire : 1^o Au VI^e siècle on eût été incapable de construire une véritable église souterraine ; 2^o Les documents historiques locaux s'opposent à cette hypothèse ; 3^o La découverte par M. Prou d'inscriptions que l'on est d'accord à faire remonter au IX^e siècle et à attribuer à Hérie, l'historien de l'édifice.

renferme trois sarcophages en pierre, rangés côte à côte : ce sont ceux de saint Loup, saint Ursicin et saint Déterminé (ou saint Langueur) (1). Saint Ursicin seul nous est connu par le testament de l'évêque saint Didier, qui accorde ses libéralités à la basilique de Saint-Ursicin, « *quondam discipuli sancti Germani* » (2). Le tombeau du saint est contemporain : des fragments peu importants de maçonnerie font encore réfléchir, et c'est tout ce qui reste de ce très ancien oratoire.

Le nombre des édifices du XI^e siècle est aussi restreint, car en se tenant dans les limites strictes du diocèse, nous ne citerons que les cryptes de la cathédrale d'Auxerre (3), les parties basses du transept de l'église de La Charité-sur-Loire et peut-être l'abside de Saint-Agnan, à Cosne. Sur les confins, nous ferons remonter au XI^e siècle les églises de Champvou (transept et chevet), Lucy-sur-Yonne (chœur) et Chatel-Censoir (chevet).

Pour le XII^e siècle, on se heurte à de grandes difficultés lorsqu'il nous faut dire quelles sont les églises de la première moitié de ce siècle et quelles sont celles de la deuxième moitié. Tout d'abord, elles ne sont pas datées. En outre, l'emploi de la croisée d'ogives

(1) Voir à ce sujet un mémoire de l'abbé Lebeuf, dans le *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'Histoire de France et de supplément à la notice des Gaules*. Paris, 1738, 2 vol. in-12.

(2) Duru (l'abbé L.-M.) : *Bibliothèque historique de l'Yonne ou collection de légendes, chroniques, etc.* Auxerre, 1850, 2 vol. in-4^e, t. I, p. 339.

(3) Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 451, les considère comme carolingiennes. Malgré quelques apparences, les textes locaux s'opposent à ce qu'on les fasse remonter si haut.

pour voûter les églises ne peut nous être que d'un médiocre secours. En voici la raison : le diocèse d'Auxerre ne formait pas un ensemble, mais se trouvait divisé en deux régions très distinctes au point de vue géographique et au point de vue physique.

Toute la partie nord s'étendait sur les vallées de l'Yonne et du Serain. Au sud-ouest, le diocèse s'étagait sur les vallées de la Loire et de ses affluents de droite. Entre ces deux régions s'élevait transversalement, de Briare jusqu'à Ouanne, un immense plateau de 300 mètres d'altitude moyenne, la Puisaie, forêt très touffue alors, semée çà et là de marais et d'étangs (1). C'était là une barrière naturelle où venaient se heurter les influences qui y aboutissaient de part et d'autre.

Quelles étaient ces influences ? Au nord, le domaine royal et son architecture nouvelle ; à l'est, la Bourgogne ; au sud, l'Auvergne.

Quelles routes devaient-elles suivre ? Ici, la logique s'impose. Les vallées des fleuves et des rivières étaient les seuls moyens de communication (2). De Paris pour venir en Bourgogne, la route était la Seine et l'Yonne. Lorsque Labienus eut défait Camulogène, c'est elle qu'il suivit pour faire sa jonction avec César et de là gagner avec lui le pays des Mandubes. C'est encore par l'Yonne que les Normands, après avoir échoué au siège de Paris, vinrent ravager la Bourgogne.

(1) Challe, *op. cit.* — H. de Flamare : *Promenades archéologiques à Cosne, en Donziais et en Puisaie*, dans *Mémoires de la Société académique du Nivernais*, 1890.

(2) Challe, p. 16.

C'est donc bien la route que devaient suivre les influences de l'école parisienne.

La vallée de la Loire était la grande artère qui rejoignait le centre de la France au domaine royal, mais elle fut beaucoup plus descendue que remontée. L'école auvergnate s'étendit dans le Bourbonnais, gagna même le Berry. Le Nivernais ne fut pas non plus exempt de son influence.

Que résulte-t-il de l'action de ces deux influences opposées sur les dernières ramifications occidentales de l'école bourguignonne ? tout d'abord ceci, c'est que le diocèse d'Auxerre n'a pas d'architecture propre. Sans doute, comme le dit M. Anthyme Saint-Paul (1), « il existe entre l'école auvergnate et l'école bourguignonne une école tenant des deux (2), mais bien caractérisée par l'emploi fréquent des arcs en mitre, des arcs polylobés pour les arcatures, des gros pilastres cannelés pour les portes et par d'autres détails secondaires qui la distinguent de ses puissantes voisines. Elle s'étend dans le Nivernais et dans le

(1) *Viollet-le-Duc et l'architecture bourguignonne*, in-8°.

(2) H. du Ranquet : *L'École romane d'Auvergne, ses limites*, dans *Congrès archéologique de France*, Clermont-Ferrand, 1895... « L'école auvergnate s'allie à l'art bourguignon, et de cette alliance sont nées deux filles : l'une, l'école nivernaise, a enfanté l'église de la Charité-sur-Loire, qui la résume si bien ; l'autre, la coquette école bourbonnaise, a donné le jour à l'abbatiale de Souvigny, près Moulins, cette grande et belle fille qu'elle a élevée avec tant de soin et de prédilection et qui la reflète tout entière ; la première, avec ses larges portes à trumeau, son triforium élevé et son clorestory, ses bandes verticales et ses modillons en arc, tient bien plus de son père que de sa mère, à qui elle n'a pris que les colonnes contreforts, les arcs trilobés et quelques voûtes en quart de cercle... ».

Bourbonnais ; elle paraît se subdiviser en deux écoles répondant à ces deux territoires et dont les types se rapprochent davantage, en Nivernais de l'école bourguignonne, en Bourbonnais de l'école auvergnate ».

L'opinion de l'éminent archéologue est très acceptable : nous ferons toutefois remarquer que les caractères de la région ne sont pas assez spéciaux pour qu'on puisse en faire la base d'une école à part. D'ailleurs, la ligne de séparation, s'il y en a une, est bien plutôt à cette barrière naturelle, la Puisaie, qu'à la frontière du Bourbonnais et du Nivernais qui est toute conventionnelle. Cette opinion, que nous basons sur des théories, est confirmée par l'examen des monuments, et cela surtout au XII^e siècle.

Ainsi, dans la vallée de l'Yonne et sur le versant nord-est de la Puisaie, nous trouvons une douzaine d'églises sur vingt environ où la voûte sur croisée d'ogives a été adoptée dès le milieu du XII^e siècle, mais dans le reste du diocèse, ce système n'a pas été employé, et dans une vingtaine d'autres églises on a conservé, jusqu'à la fin du XII^e siècle, la voûte en berceau et la voûte d'arêtes.

Les chœurs des églises de Perreuse, Saint-Sauveur, Sementron, situées sur le versant nord-ouest de la Puisaie, sont voûtés sur croisée d'ogives. A peu de distance, les églises de Saint-Verain et de Druyes, sur le versant inférieur, emploient encore le berceau. Toutes les cinq sont de la deuxième moitié du XII^e siècle.

La forme des chevets va de pair avec le système de voûtes employé. Les croisées d'ogives sont toutes appliquées à des sanctuaires carrés ; le berceau, sous la forme de culs de four, couvre toujours les sanctuaires

en hémicycle. Il n'y a que deux exceptions à cette dernière règle : les chœurs des églises de Saint-Verain et de Toucy, quoique voûtés en berceau, sont à chevet plat. Remarquons en passant que ces deux édifices se trouvent en Puisaie.

Nous trouvons enfin de grandes différences dans la décoration et l'ornementation. Pour ne parler ici que des chapiteaux, nous avons constaté que, tandis qu'au milieu du XII^e siècle, déjà dans le nord, on avait abandonné l'ornementation franchement romane pour lui substituer l'élément végétal, feuilles grasses et crochets, sur la vallée de la Loire et dans les régions voisines, on a conservé jusqu'à la fin les chapiteaux à personnages ainsi que les rinceaux, les entrelacs et les palmettes.

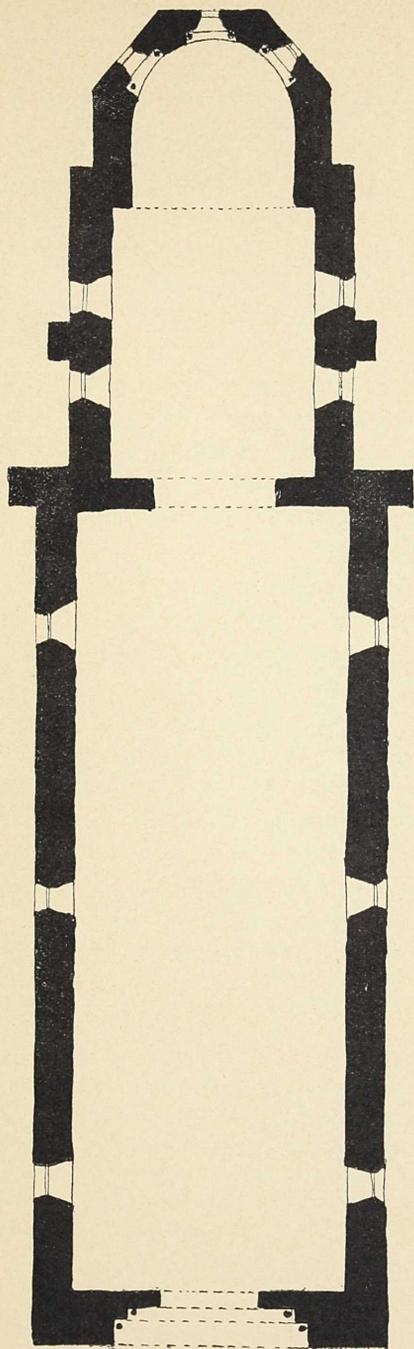


Examinons tout d'abord les plans qu'affectent les églises. Le plus simple est complètement rectangulaire, une travée forme sanctuaire.

Ce plan se rencontre dans les édifices de la seconde moitié du XII^e siècle, dans le nord du diocèse, et est réservé aux églises rurales. Citons dans cette catégorie : Vaux, Merry-sur-Yonne, Montigny (1), Sementron, Crain (Yonne), Bethléem à Clamecy (Nièvre). Deux églises de l'Yonne offrent une variante : à Chemilly et à Mailly-le-Château (église du cimetière), le sanctuaire est plus étroit que le reste du vaisseau.

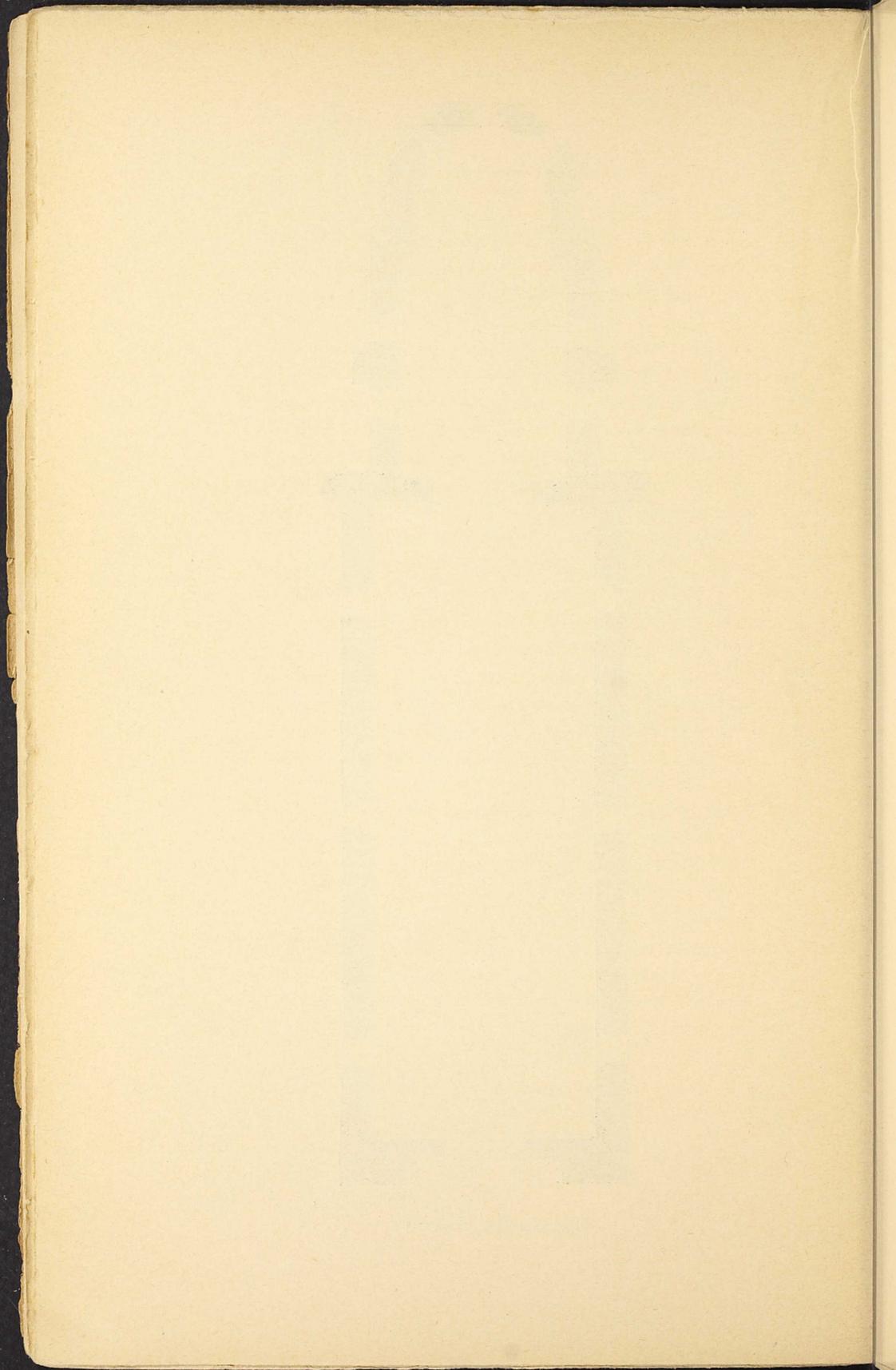
Dans la partie méridionale du diocèse, comprise dans le département de la Nièvre, les églises à nef

(1) V. *infra*, p. 55, note.



A. Philippe, del.

Église de Garchy.



unique se composent d'une nef, d'un chœur et d'une abside en hémicycle. Tel est le cas pour Murlin, Narcy, Varennes-les-Narcy, Raveau ; il devait en être de même pour Rix et Saint-Martin-du-Pré. Seule, l'église de Garchy présente un chevet à trois pans ; mais cette particularité n'est qu'extérieure : au dedans l'abside est en hémicycle.

Dans la partie nord, Puisaie et vallée de l'Yonne, les églises de Parly, d'Escolives et d'Accolay (Yonne), rentrent dans la même catégorie. Citons encore les chapelles de Villemoison, de Saint-Germain, à Surgy, et sur les confins du diocèse, celle de Saint-Lazare, à Armes (Nièvre).

Enfin, mentionnons à part la chapelle de Saint-Marc de Fontenet (1), prieuré de l'ordre de Grandmont et ayant suivi les traditions de cet ordre, une longue nef voûtée, terminée en hémicycle (2). Comme on peut le remarquer, il n'est pas question de transept dans les églises que nous venons de décrire. Dans le Berry, le cas est fréquent ; dans le diocèse de Nevers, c'est presque la règle. Il en résulte que pour nos églises rurales,

(1) Commune de Corvol-l'Orgueilleux (Nièvre). Cf. sur ce prieuré, Née de la Rochelle : *Mémoires pour servir à l'histoire du Nivernois et du Donzinois*, 1717, in-12, p. 342-3. — Jobert : *Bulletin de la Société Nivernaise des lettres, sciences et arts*, t. II, 1867, p. 298.

(2) M. A. de Dion : *Bulletin Monumental*, t. XL, p. 569, résume ainsi les caractères des églises grandmontaines : « Chapelle à une nef sans transept, couverte d'une voûte en berceau, éclairée seulement par le pignon et par trois longues fenêtres à l'abside ; extérieur également simple ; abside ornée de quatre colonnes élancées formant contreforts ». A part ce dernier détail, car il n'y a à l'abside de Saint-Marc que deux gros contreforts talutés et l'addition d'un clocher hors œuvre au nord de l'abside, la chapelle de Fontenet est conforme à ces caractères.

le clocher, quand il existe, est toujours hors œuvre, sauf pour Parly dont le chœur, exceptionnellement, est couvert par une coupole.

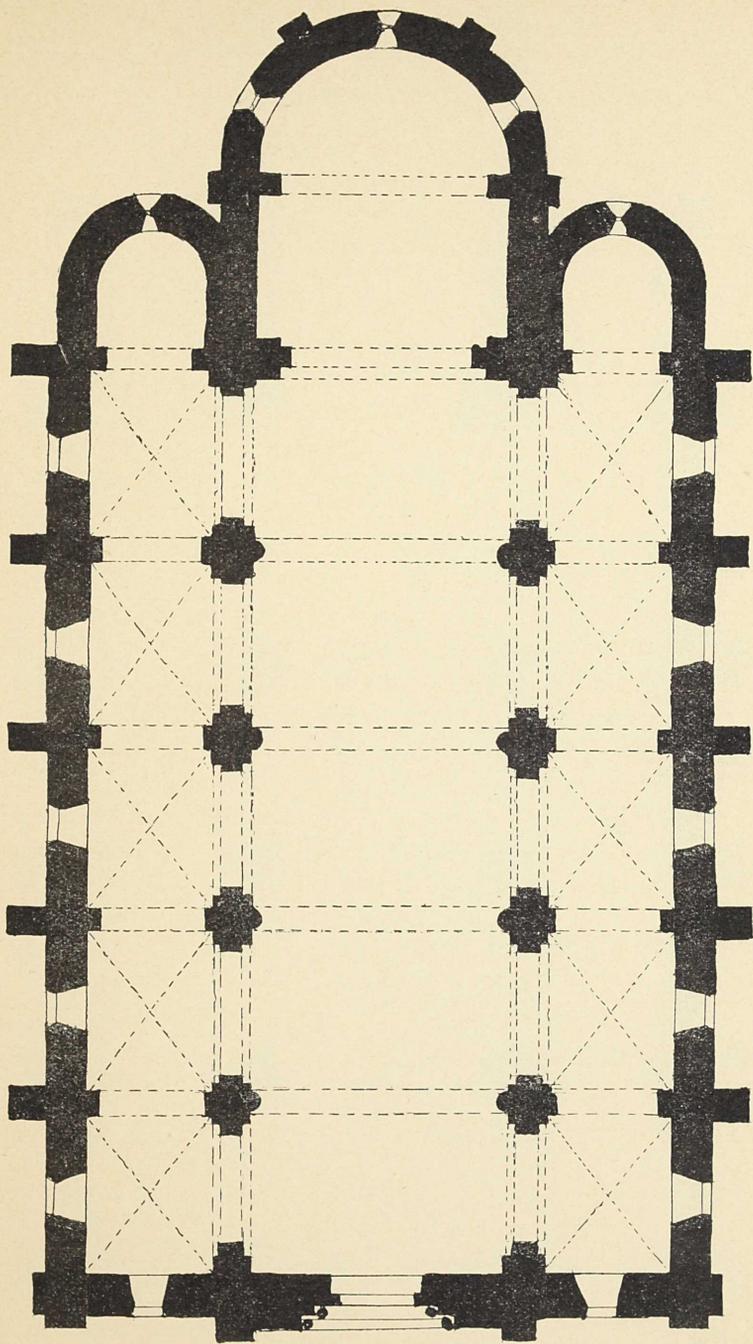
Les églises à collatéraux se divisent en deux catégories :

Les unes, celles qui n'ont pas de transept, ont leurs absides et absidioles dans le prolongement direct de la nef et des bas-côtés. C'est le cas pour Saint-Agnan de Cosne (Nièvre), en partie du XI^e siècle, Bazarne (Yonne), Saint-Eusèbe d'Auxerre et peut-être Sacy, du XII^e siècle ; sur les limites du diocèse, les églises de Lucy-sur-Yonne et de Chatel-Censoir (Yonne) offrent les mêmes dispositions.

Toutes ces églises ont les absides en hémicycle. Disons ici que pour la forme des chevets, la distinction en deux régions est moins aisée : cependant il convient de constater que sur les trois églises les plus septentrionales du diocèse qui possèdent des collatéraux, Bléneau, Saint-Sauveur, Toucy (Yonne), les deux dernières ont des chevets plats : nous ne pouvons plus en citer qu'une ayant ces dispositions, c'est celle de Saint-Verain (Nièvre) sur les confins méridionaux de la Puisaie.

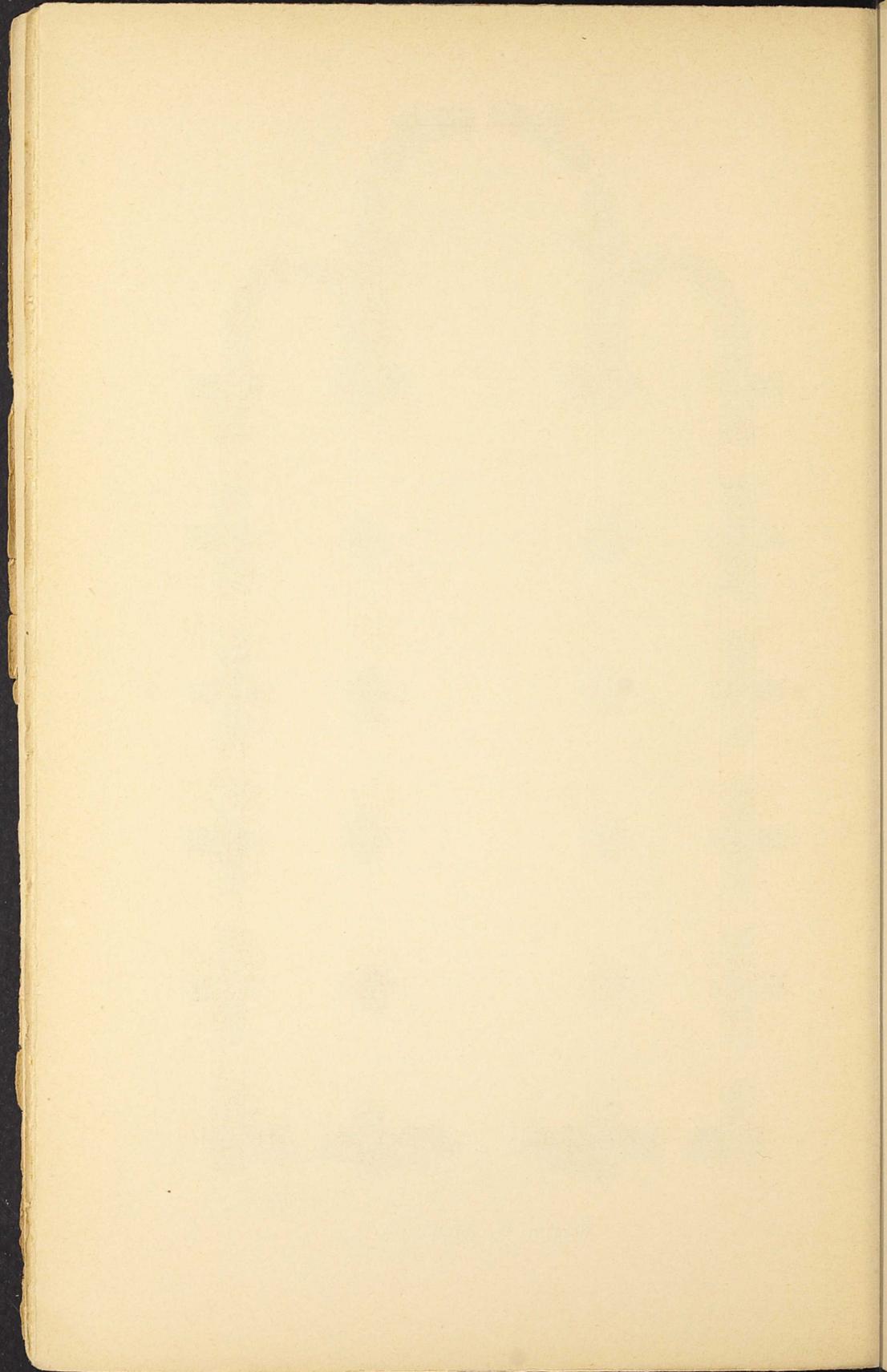
Le transept est plus ou moins saillant. Il ne l'est pas du tout à Druyes (Yonne) et à Saint-Verain. Il l'est plus ou moins à Saint-Laurent (Nièvre), à Bléneau, Donzy-le-Pré et sur les limites du diocèse, à Champvoux (Nièvre), à Saint-Pierre de Chablis et à Ligny-le-Châtel (Yonne).

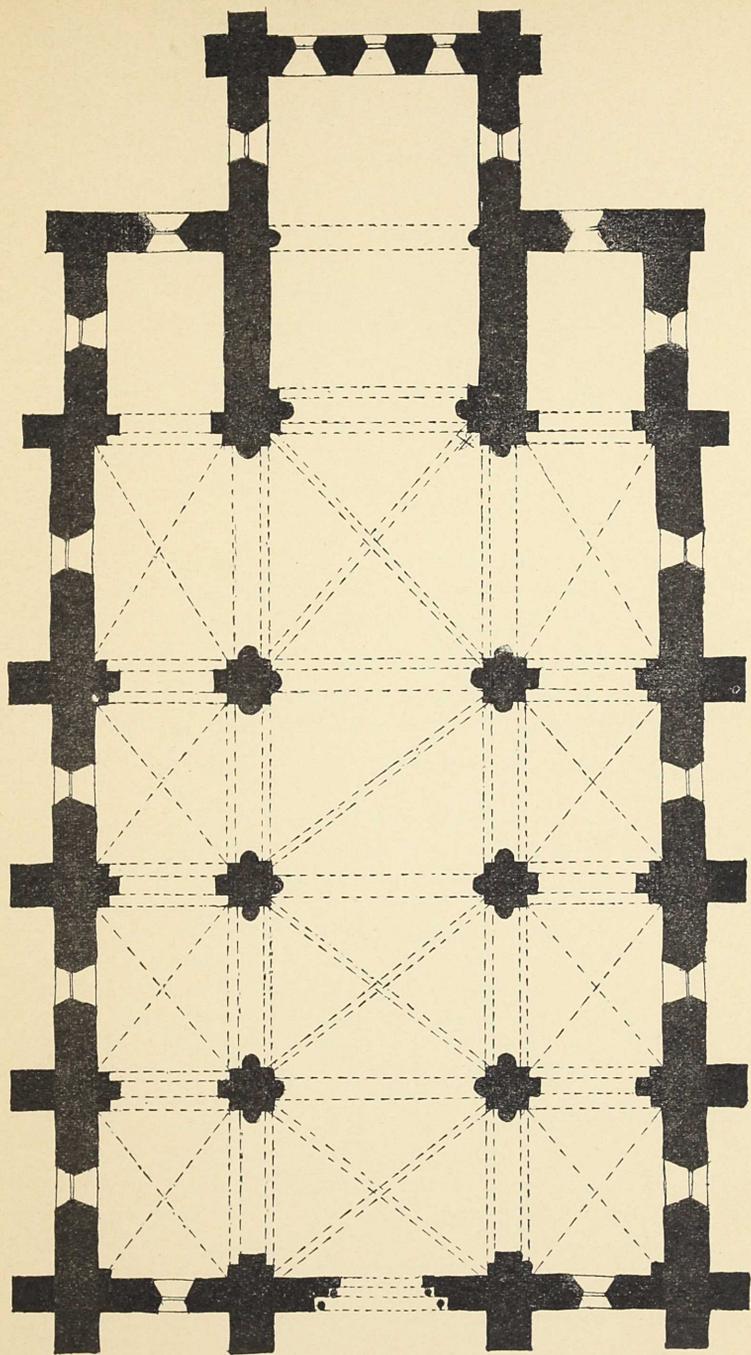
Citons à part le plan très développé de l'église prieurale de La Charité-sur-Loire, avec ses doubles



A. Philippe, del.

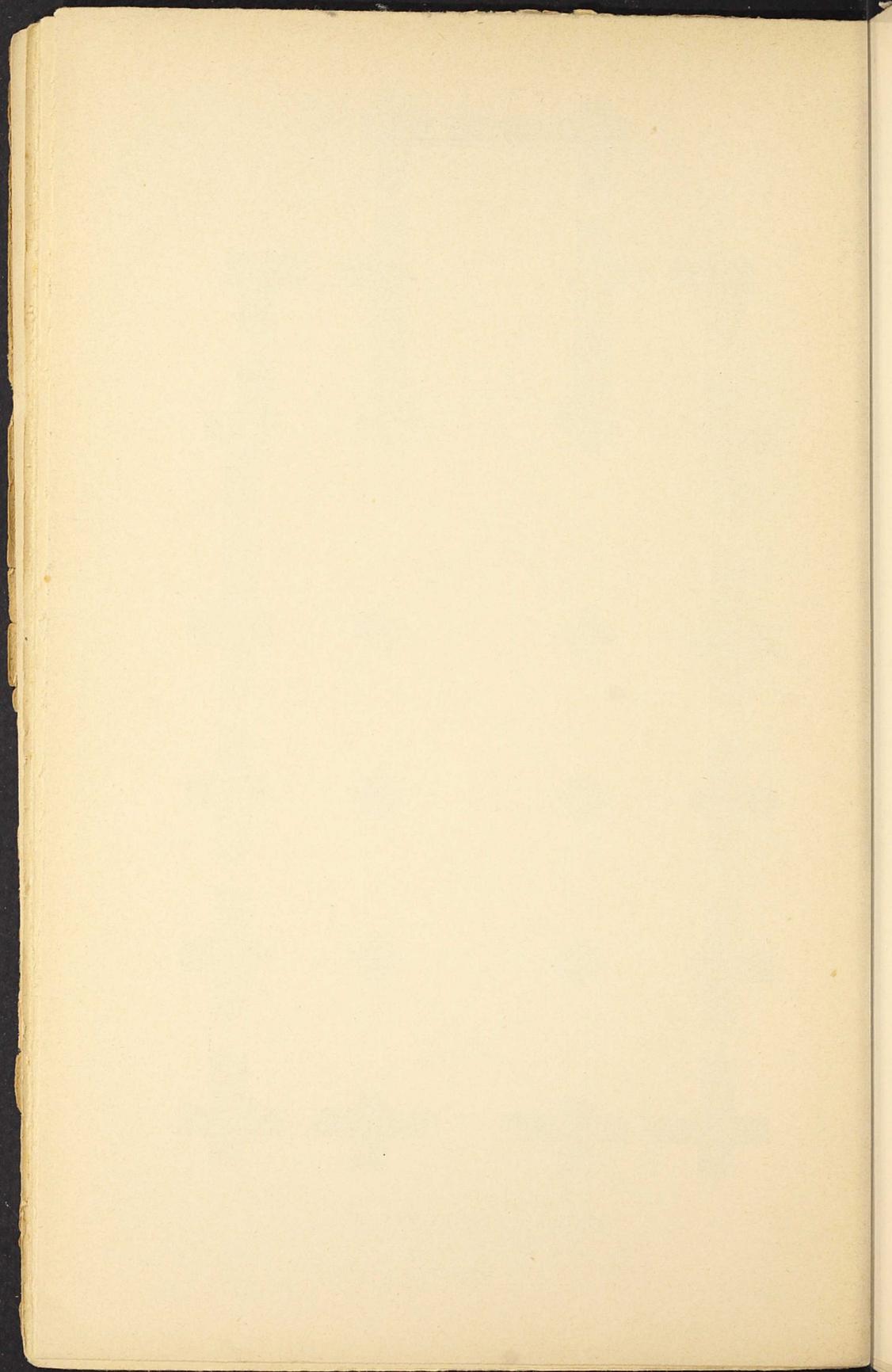
Église de Bazarne.





A. Philippe, del.

Église de Saint-Verain.



collatéraux et son pourtour avec chapelles, ainsi que les plans des abbayes de Pontigny et de Reigny (1), de l'ordre de Cîteaux, et comme telles construites selon les règles de l'ordre.

Dans les églises rurales, dépourvues de collatéraux, les nefs sont de proportions variables; les unes sont très allongées, telles sont celles de Parly et de Narcy, les autres très ramassées, comme à Murlin; elles ne sont pas voûtées dans les églises dont l'abside est en hémicycle, c'est-à-dire dans le sud du diocèse et dans les trois églises septentrionales de Parly, Escolives et Accolay.

Dans les églises qui ont adopté la croisée d'ogives et dont le chevet est carré, nous ne trouvons que Merry-sur-Yonne et Clamecy, toutes deux sur l'Yonne, qui aient des nefs voûtées (2). A Saint-Georges, près d'Auxerre, nous trouvons un exemple unique de nef voûtée en berceau plein cintre renforcé par des doubleaux sur pilastres. Cette église, malheureusement,

(1) Commune de Vermenton. C'est aujourd'hui une ferme : quelques vestiges indiquent seuls qu'il y a eu là un monastère fort vaste. Le plan de l'église, levé au XVIII^e siècle, est conservé aux Archives de l'Yonne, H 1639.

(2) L'ancien hôpital de Panthenor, à Clamecy, est actuellement un hôtel : la seule partie conservée, le chœur, sert de salle à manger ; les autres voûtes ne peuvent se voir que dans les combles.

A Merry-sur-Yonne, les restaurations et remaniements se réduisent à deux : 1^o à la Renaissance, on a ajouté la travée occidentale de la nef avec la façade et la tour hors œuvre ; 2^o en 1869-1872, on a divisé l'ancienne église en une nef et un bas-côté, on a ajouté un autre bas-côté au nord et on a déformé le sanctuaire : le tout a été voûté sur des nervures prismatiques. Si donc nous enlevons le collatéral nord, la tour et la première travée occidentale, il nous restera un long rectangle, c'est le plan primitif de l'église de Merry.

a été fort remaniée et n'inspire qu'une demi confiance.

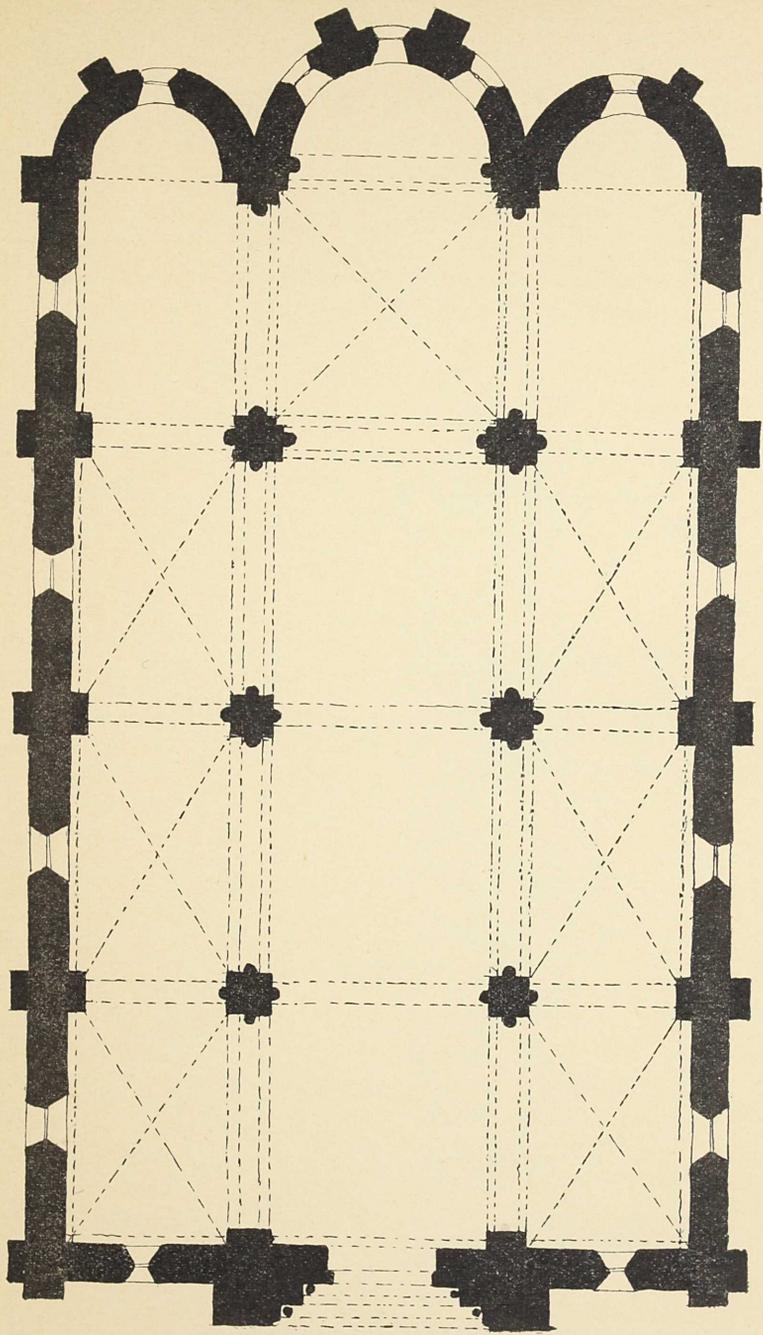
Comment sont couvertes les nefs non voûtées ? Nous n'avons découvert aucune charpente contemporaine. Quelques fermes du XV^e siècle à Escolives, du XVI^e à Vaux et à Chemilly, quelques berceaux en bois des mêmes époques à Accolay, Parly, et de nombreux plafonds modernes.

Dans les églises à collatéraux, la proportion entre le vaisseau central et les collatéraux est variable. Toutefois nous pouvons dire qu'en général ils ont à peu près la moitié de la largeur de la nef. C'est le cas à Bazarne, Vermenton, Donzy-le-Pré, Pontigny, Reigny, La Charité et Champvoux.

A Druyes, Saint-Agnan de Cosne, Sacy, la proportion diminue; enfin, à Saint-Laurent, Ligny-le-Châtel, Chablis, les collatéraux atteignent une largeur presque égale à celle de la nef; l'égalité existe exactement à Irancy (Yonne).

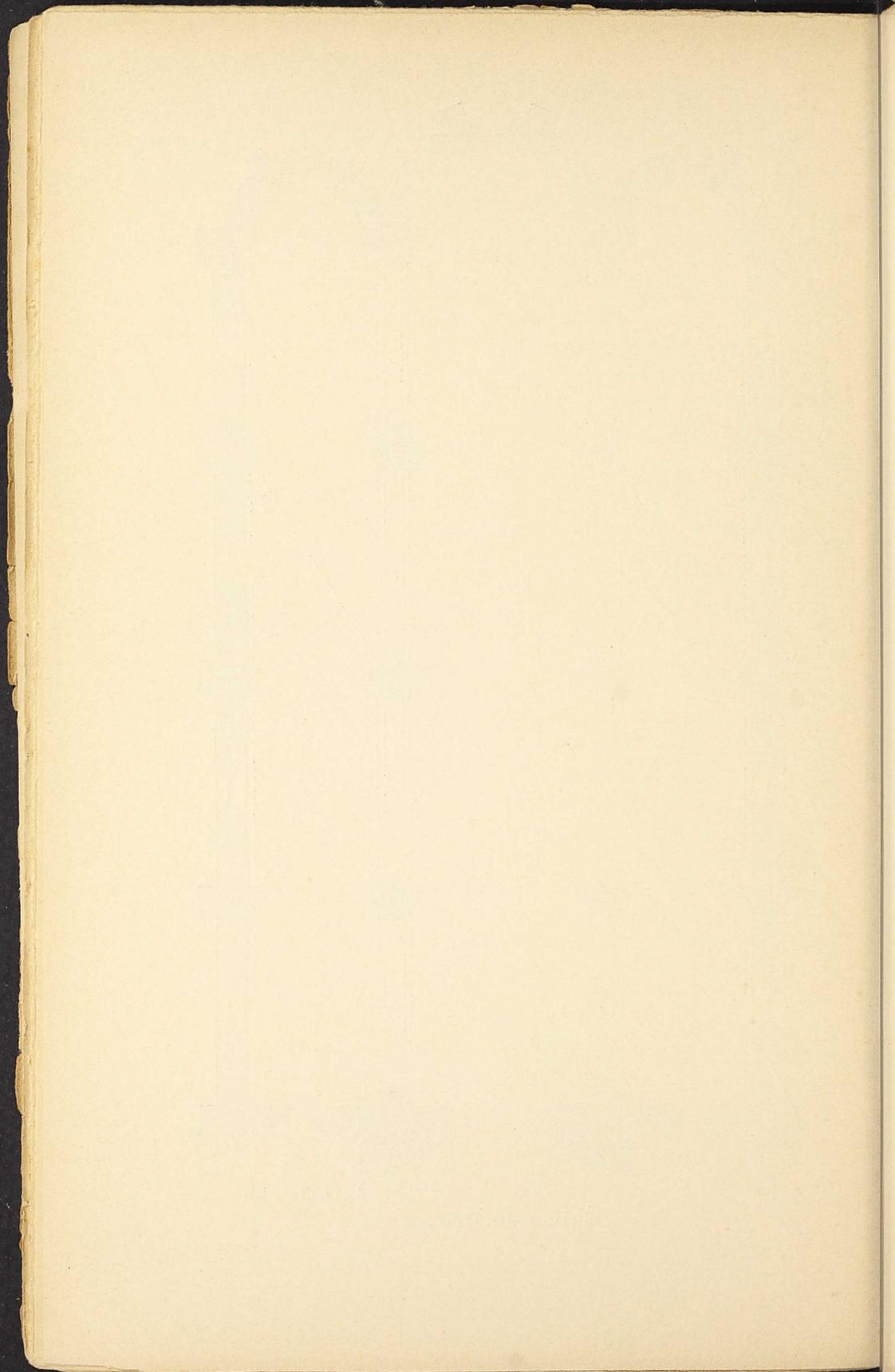
Sur la nef, la voûte le plus généralement adoptée est le berceau. Dès le début du XII^e siècle, c'est le berceau brisé qui a été employé. Peut-être même son emploi remonte-t-il plus haut; mais nous n'en avons pas d'exemple, ne pouvant citer que des chœurs ou des absides qui remontent au XI^e siècle, Druyes, Bazarne, La Charité ont leurs nefs voûtées en berceau. Nous pouvons le supposer pour Saint-Laurent et Saint-Agnan de Cosne (1).

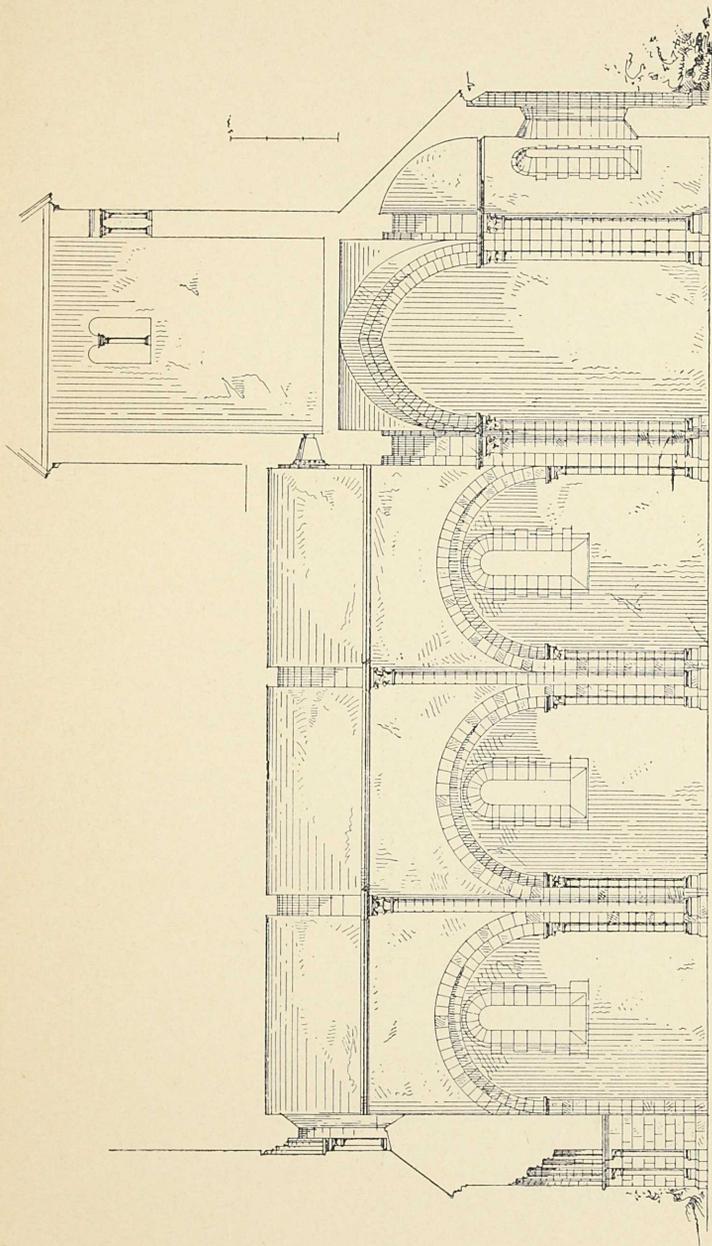
(1) A La Charité-sur-Loire, les restes de voûte en berceau brisé des dernières travées de la nef, à Pouest, nous font supposer que ce



A. Philippe, del.

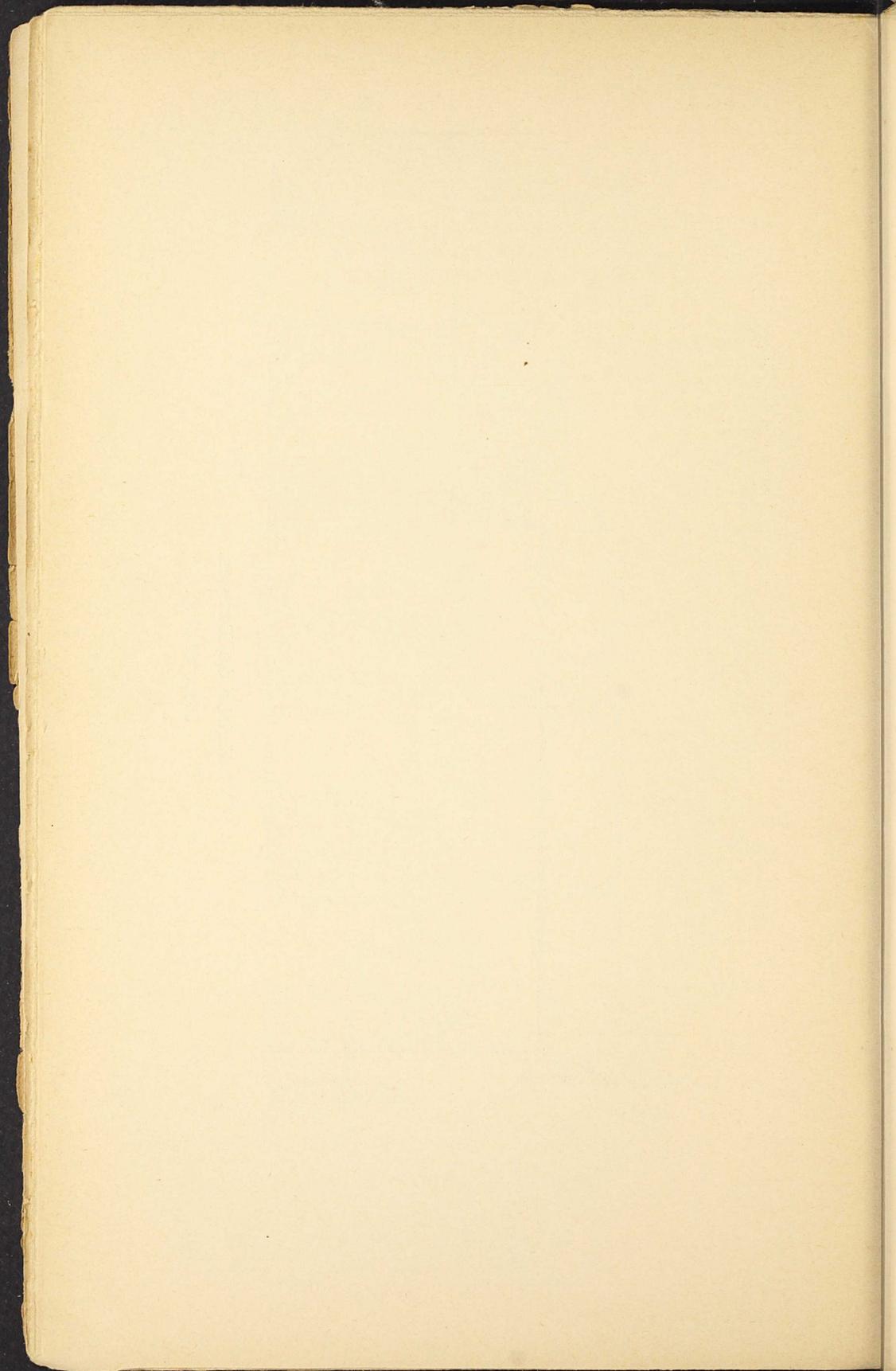
Église de Druyes.





A. Ventre, del.

Église de Druyes.
Coupe en long.



L'autre voûte est la voûte d'arêtes. C'est le cas pour les nefs de Sacy, Donzy-le-Pré (parties occidentales) et Irancy. A Pontigny, à Vermenton, à Saint-Pierre de Chablis, nous trouvons des nefs voûtées sur croisées d'ogives (1).

Les collatéraux sont toujours voûtés d'arêtes.

La proportion entre la largeur et la longueur des travées de nef est intéressante à examiner, car c'est d'elle que résulte le plan des travées des bas-côtés. Trois cas se présentent : ou bien la travée de nef est carrée, celle du collatéral est barlongue dans le sens de l'axe, c'est le cas à Champvoux, Sacy ; ou bien elle est barlongue perpendiculairement à l'axe ; la travée de bas-côté est alors carrée, comme à Donzy-le-Pré.

A La Charité, la disposition est barlongue dans la nef et les collatéraux, mais le doublement du collatéral explique cette exception qui disparaît en examinant une travée isolée, ce qui permet de rattacher l'édifice à la seconde des catégories établies ci-dessus.

Le système avait été employé pour tout le vaisseau. De plus, les croisillons et le chœur, qui sont contemporains de la nef et qui sont encore couverts d'un berceau brisé, viennent confirmer notre hypothèse. C'est la même déduction dont nous nous sommes servi à l'égard de Saint-Laurent. Quant à Saint-Agnan de Cosne, nous n'avons aucune donnée.

(1) Quelquefois, et cela au XII^e siècle, les églises n'ont jamais eu que des charpentes pour couvrir leurs nefs et leurs bas-côtés. Tel était le cas à Saint-Sauveur, à Ligny-le-Châtel et à Lucy-sur-Yonne. La nef est alors couverte d'un berceau en bois et les bas-côtés d'un demi berceau porté sur des corbeaux. Ces derniers sont encore visibles à Saint-Sauveur. A Lucy-sur-Yonne, on a maladroitement rajouté, au XV^e siècle, des nervures prismatiques. Cf. à ce propos, A. Philippe : *L'église de Lucy-sur-Yonne*, dans *Annuaire de l'Yonne*, année 1899, p. 48.

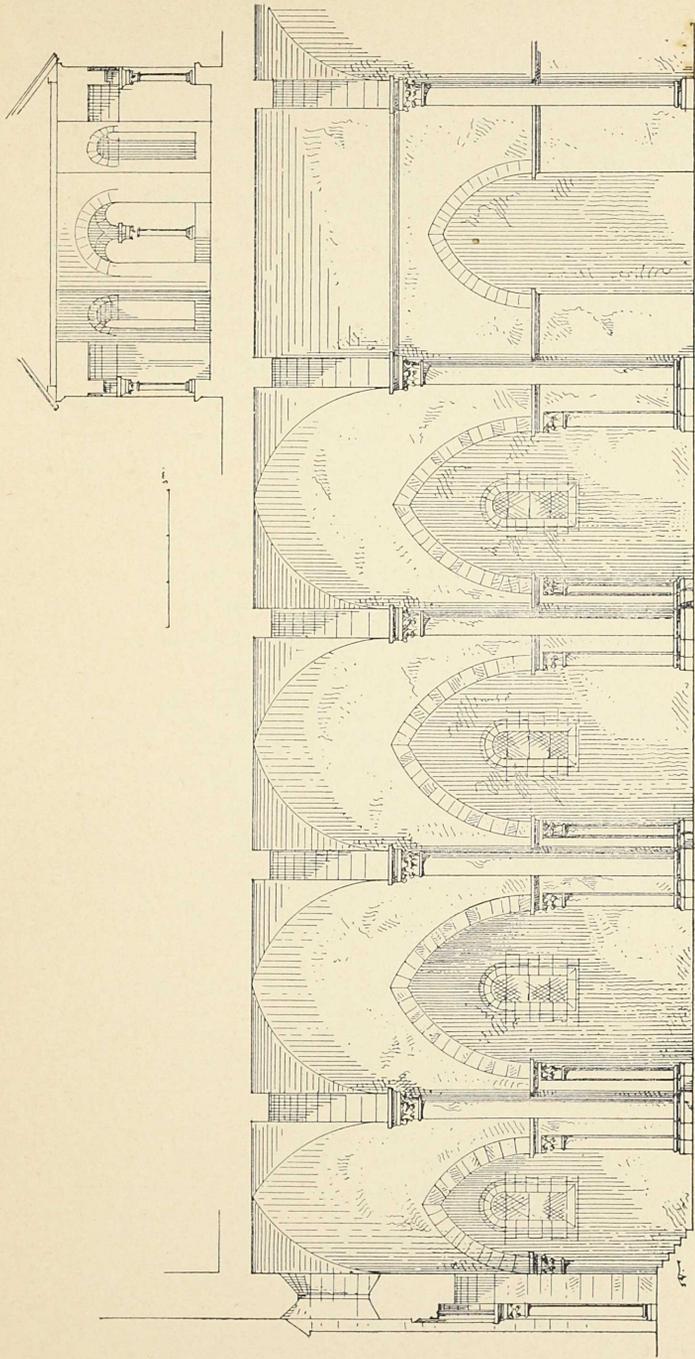
Toutes les grandes arcades sont brisées, sauf dans les trois églises de Druyes, de Lucy-sur-Yonne et de Donzy. Elles sont doublées dans la plupart des édifices. Nous ne pouvons citer de grandes arcades simples qu'à Cosne, à Ligny-le-Châtel et à Saint-Sauveur. L'église de Vermenton est la seule voûtée sur croisées d'ogives où les grandes arcades ont leurs arêtes décorées de tores.

Nous ne pouvons pas tirer de conclusions chronologiques du doublement des arcs. Tout d'abord nous n'avons pas trouvé de nefs antérieures au XII^e siècle, et pour cette même époque, nous nous sommes heurtés à des types semblables qui déroutent. Quoi qu'il en soit, nous croyons que les trois églises de Cosne, Ligny et Saint-Sauveur, dont les arcades sont simples, peuvent remonter à la première moitié du XII^e siècle.

De ces différences dans les grands arcs résultent des variations dans leurs pieds-droits. Nous rencontrons en effet plusieurs espèces de piliers ; les deux plus simples sont : la colonne d'appareil à Saint-Sauveur et la pile carrée à Ligny. A Cosne, nous avons un massif rectangulaire avec un pilastre accolé sur le bas-côté et une colonne engagée sur la nef. Ces trois exemples se rapportent aux arcades simples. Pour celles qui sont doublées, le plan des piliers se complique.

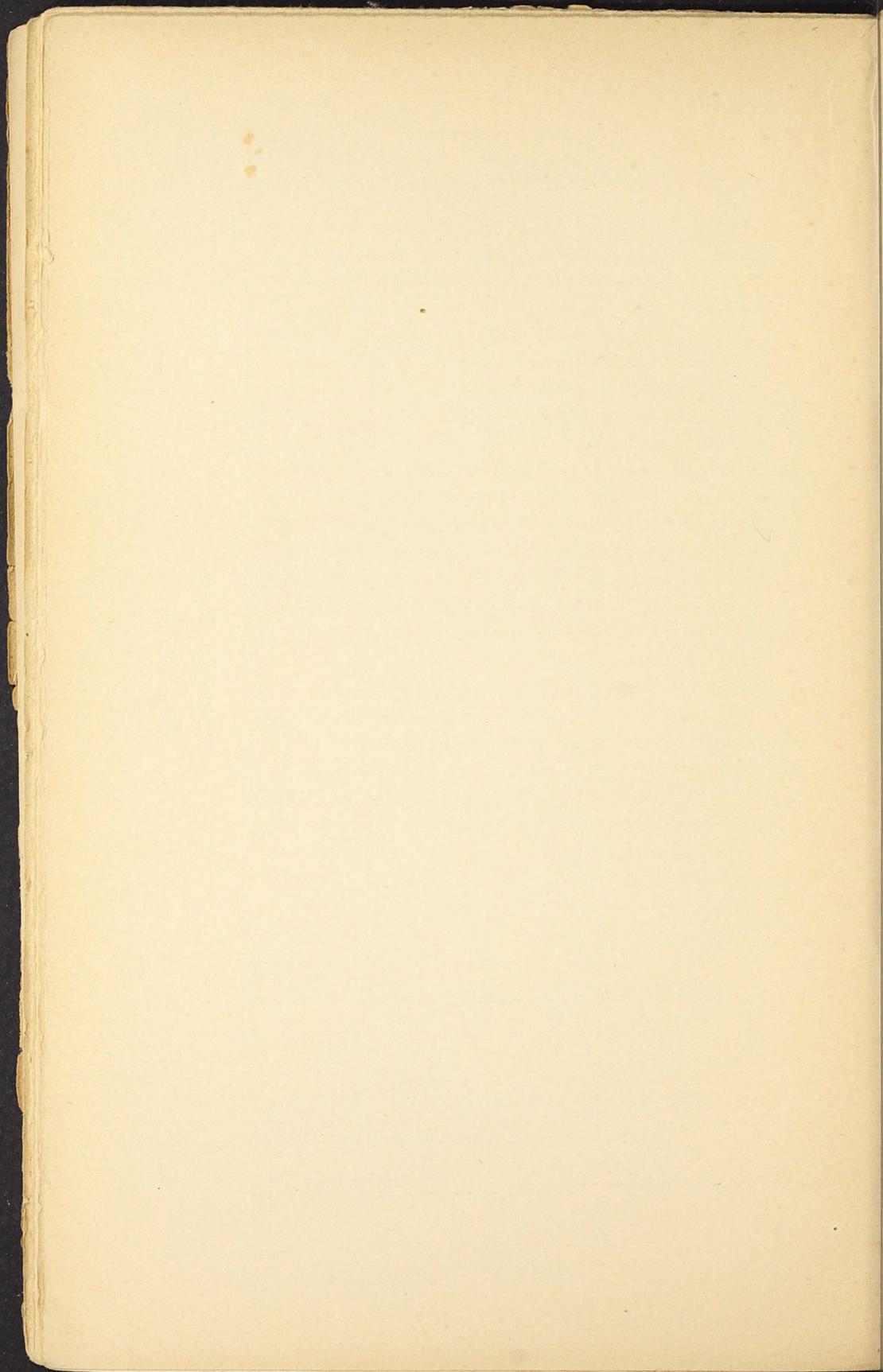
Le type plus fréquent est formé d'un massif carré cantonné de demi colonnes. C'est le cas à Druyes, Donzy-le-Pré, Champvoux, Saint-Laurent-l'Abbaye, Corvol-l'Orgueilleux (1). A Bazarne et à Sacy, la

(1) La partie inférieure des piliers, jusqu'à 1^m 50 du sol environ, est le seul vestige du XII^e siècle dans cette église. Des restaurations malheureuses et un porche trop solidement édifié ont réussi à en détruire la physionomie première.



A. Ventre, del.

Église de Sacy.
Coupe en long.



colonne du bas-côté est remplacée par un pilastre. A Lucy-sur-Yonne, où rien n'était voûté, le massif rectangulaire n'a que deux demi colonnes dans le sens de l'axe (1).

Nous trouvons aussi des piles formées de deux massifs rectangulaires qui se pénètrent, donnant un plan cruciforme carré cantonné de demi colonnes, comme à La Charité-sur-Loire, à Saint-Eusèbe d'Auxerre, ou cruciforme barlong, comme à Pontigny.

Nous trouvons encore dans le nord du diocèse un genre de piliers caractéristique de l'extrême fin du XII^e siècle. Il est conçu sur le même plan que les exemples qui précèdent, mais dans les quatre angles rentrants, on a logé une colonnette. Irancy et Saint-Pierre de Chablis en fournissent deux exemples.

Nous citerons pour terminer cette énumération des genres de supports, le cas unique d'alternance de pile forte et pile faible à l'église de Vermenton. Chaque travée de nef ouvre sur le bas-côté par deux arcs brisés retombant au milieu sur deux colonnes jumelles, et de chaque côté sur un massif très puissant, composé d'une série de pilastres en ressaut dont le plus saillant sur la nef et dans l'axe sert de dosseret à une colonne tripartite (2).

Les voûtes des nefs, lorsqu'elles sont en berceau, prennent naissance au niveau de la clé des voûtes des bas-côtés, comme à Saint-Laurent. Dans l'église de

(1) A. Philippe, *op. cit.*, p. 43.

(2) Voy. des dessins de l'église de Vermenton dans Taylor et Nodier: *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*; Bourgogne.

Sacy, entièrement voûtée d'arêtes, les voûtes des bas-côtés sont légèrement plus hautes et la différence entre les deux clés diminue. A Donzy-le-Pré, dans les parties occidentales, la différence est presque nulle. Il résulte de ces dispositions que le mur gouttereau de la nef, lorsqu'il apparaît, n'est percé d'aucun jour et que la lumière ne pénètre dans la nef que par les collatéraux.

Dès l'introduction de la croisée d'ogives, nous voyons au contraire les nefs s'éclairer par elles-mêmes, Vermenton et Pontigny le prouvent. A Vermenton les percements ne sont pas seulement subordonnés à l'introduction de la croisée d'ogives. Ils ont été au moins facilités par cette disposition spéciale que nous avons signalée et qui permettait de surélever le niveau des naissances sans compromettre la résistance. Nous reparlerons de cet artifice de construction à propos des chœurs de certaines églises.

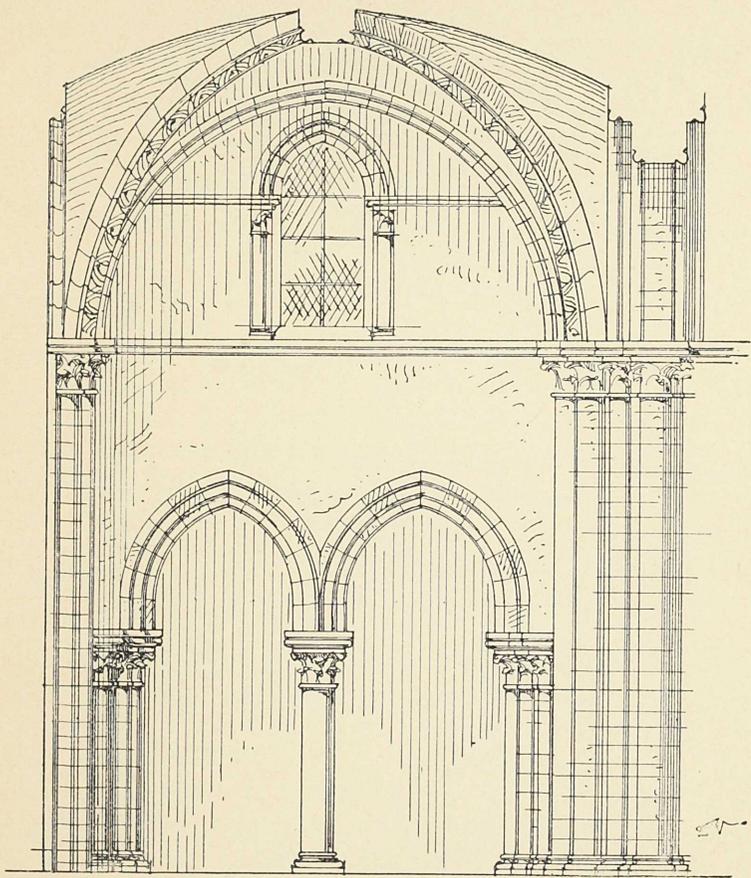
L'église de La Charité devait posséder des baies sur la nef; le fait est de toute évidence quand on compare l'élévation d'une travée de l'église avec une tranche semblable des églises de Cluny (1) ou de Paray-le-Monial (2).

* * *

Nous savons d'une façon précise à quelle époque furent introduits les transepts dans les plans des églises, pour la région auxerroise.

(1) Voy. Virey: *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*. Paris, Picard, 1892, in-8°.

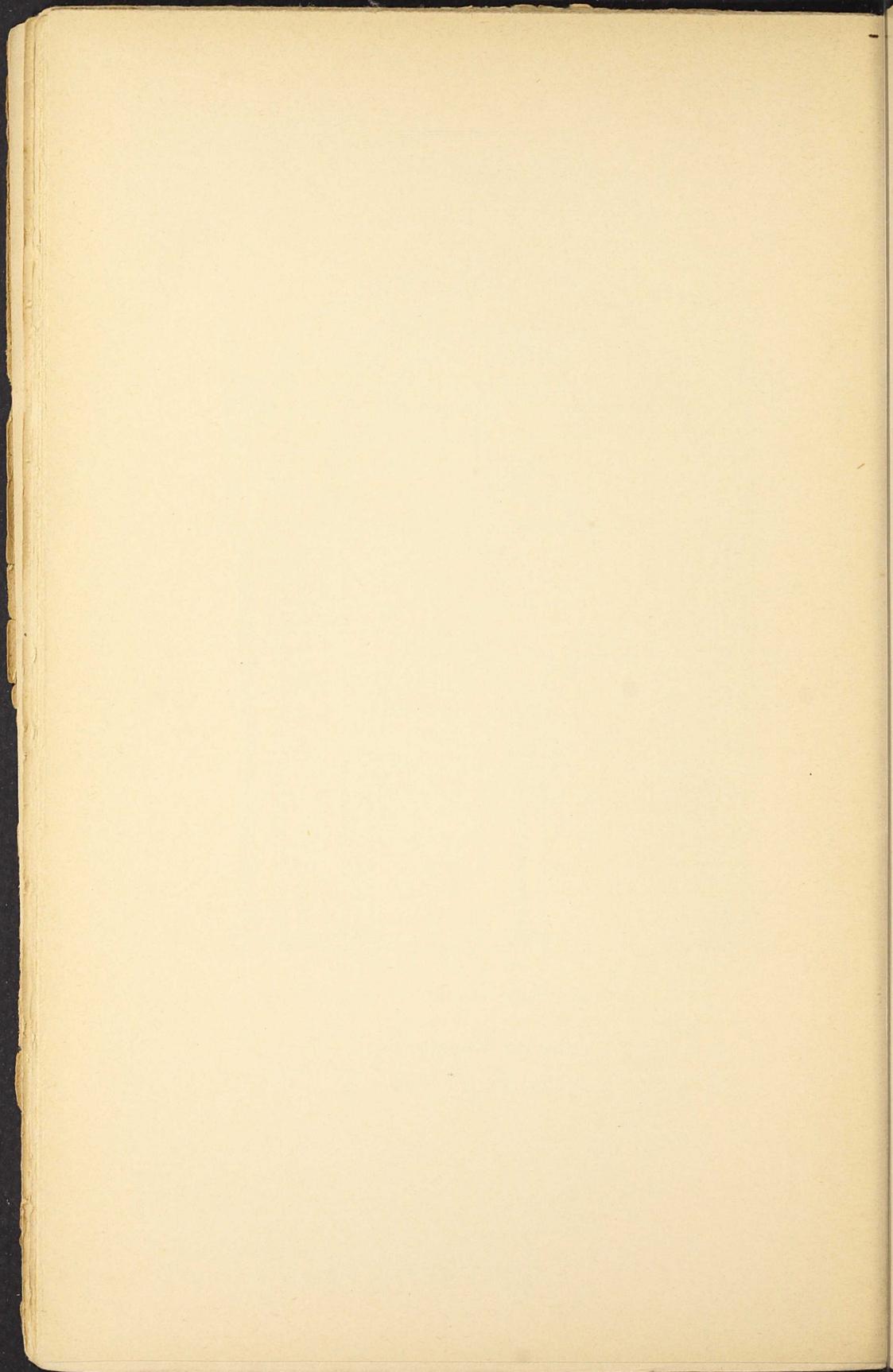
(2) *Archives de la Commission des Monuments historiques*, t. I.



A. Ventre, del.

Eglise de Vermenton.

Double travée de la nef.



Lorsqu'au milieu du X^e siècle, l'évêque Guy (933-961) rebâtit sa cathédrale qui venait de s'abîmer dans un incendie, il lui donna la forme de la Sainte-Croix (1). La cathédrale de Nevers possédait déjà un transept depuis plus d'un siècle, sous l'épiscopat de Jérôme (795-815) (2).

Nous avons déjà dit à propos des plans que nous ne trouvons de transept que dans les églises à collatéraux. Les croisillons font saillie dans les églises de La Charité et Champvoux au XI^e siècle et de Pontigny, Reigny, Ligny-le-Châtel, Saint-Laurent-l'Abbaye au XII^e siècle. A Bléneau, Druyes et Saint-Verain, ils n'ont aucune saillie.

Le carré du transept comporte trois sortes de voûtes : la coupole, la voûte d'arêtes, la croisée d'ogives.

La coupole se rencontre dans le sud-ouest du diocèse, c'est-à-dire dans l'arrondissement de Cosne : Saint-Laurent-l'Abbaye, La Charité, et près des limites : Champvoux. Dans le nord, nous citerons l'église de Parly dont la coupole ne couvre pas un carré de transept, mais sert de soubassement à un clocher. C'est pourquoi nous en parlons ici. Toutes ces coupoles sont établies sur trompes. Ces dernières rachètent le carré d'une façon fort imparfaite et l'octogone ainsi formé est un polygone irrégulier à quatre grands et quatre petits côtés ; il en résulte que la coupole se compose de deux parties : un soubassement polygonal couvert par une calotte sphérique. Vues d'en bas,

(1) Duru (l'abbé L.-M.), *op. cit.*, t. I, p. 381... « Ergo comptissime dilatata, hec eadam basilica in superioribus sui partibus speciem protendit Sancte Crucis ».

(2) Sery (le chanoine A.) : *Les deux absides de la cathédrale de Nevers*. Nevers, 1899.

elles paraissent à pans, et sont surhaussées. A Saint-Laurent en particulier, ce dernier caractère est très accusé. A la naissance de la voûte court un cordon diversement mouluré et décoré, généralement en doucine : à Saint-Laurent et à La Charité il est orné de perles.

Les plus anciennes trompes se trouvent en dehors du diocèse, à l'église de Champvoux. Elles sont en plein cintre : il est fort difficile de déterminer si elles sont ou non en cul-de-four, car, faites en blocage, elles se sont déformées à un point qui ne permet plus de les étudier. Celles de Parly, de Saint-Laurent et de La Charité sont coniques, formées d'une série de claveaux triangulaires qui convergent vers le trompillon placé dans l'angle du carré. Le petit mur qui le surmonte est appareillé comme un arc (c'est le cas à Parly), ou par assises horizontales posées sur un arc formé par la tête des claveaux triangulaires de la trompe ; ce dernier système a été employé à Saint-Laurent et à La Charité. Dans cette dernière église, les trompes sont en arc brisé dont l'arête est décorée d'un tore. Les trompillons sont nus à Parly, ornés de têtes saillantes à La Charité et de personnages en pied à Saint-Laurent.

La voûte d'arêtes sur la croisée ne se rencontre qu'à l'église de Druyes.

A Bléneau (1) et à Ligny-le-Châtel, la voûte a été renforcée par des branches d'ogives. Enfin, à Pontigny,

(1) Les croisillons, il est vrai, sont voûtés d'arêtes ; mais le poids du clocher que devait supporter le carré a surtout déterminé les constructeurs à renforcer la voûte.

où la croisée d'ogives a été employée dans tout l'édifice, le carré du transept est voûté selon ce système. Les piles qui soutiennent ces voûtes quelles qu'elles soient sont plus fortes que partout ailleurs. Cependant, à Saint-Laurent-l'Abbaye, les supports sont de même dimension que dans le reste de l'église, mais il faut croire qu'ils ne furent pas suffisamment résistants, car dans le courant du XIII^e siècle, on les renforça par des pilastres, qui portent d'autres arcs à brisure plus accentuée, en conservant les anciens comme arcs de décharge.

Les croisillons, au XI^e siècle, n'étaient pas voûtés dans les églises de Champvoux et de La Charité.

Au XII^e siècle, la voûte le plus généralement employée est le berceau, qui est brisé dans tous les exemples que nous pouvons citer : La Charité, Saint-Laurent, Druyes, Bléneau, Ligny-le-Châtel, sur les limites du diocèse. A Pontigny, les croisillons sont voûtés d'arêtes ; à Saint-Pierre de Chablis, nous pouvons supposer qu'ils étaient voûtés sur croisées d'ogives (1).

Les absidioles qui flanquent l'abside principale n'ouvrent pas directement sur les croisillons, mais elles sont toujours dans le prolongement direct des collatéraux, à la différence de beaucoup d'édifices de la Haute-Bourgogne : Saint-Pierre d'Uchizy, Saint-Hippolyte, Bourg-de-Thizy, Chapaize, etc. (2).

Aux murs des croisillons, dont nous ne pouvons citer que quatre exemples intacts, nous trouvons

(1) Il subsiste en effet dans les angles des croisillons, des colonnettes engagées et des sommiers de nervures.

(2) Virey, *op. cit.*

une véritable rose comme à Pontigny, deux rangées de larges fenêtres ornées de colonnettes, comme à La Charité, ou une baie unique assez large, comme à Saint-Laurent et Bléneau. A Druyes, le mur a été repercé au XV^e siècle d'une grande baie à meneaux flamboyants.

*
* * *

L'arc triomphal est dans la plupart des petites églises rurales la seule partie de l'intérieur qui soit décorée. Certaines, comme Saint-Martin-du-Pré à Donzy, ont un arc qui repose sur des pilastres sans impostes. L'arc dans ce cas est un simple bandeau. Dans d'autres, et c'est le cas le plus fréquent, l'arc est porté sur des pilastres ou des colonnes engagées. C'est ce que nous trouvons à Narcy, Accolay, Parly, Vaux, Chemilly, etc.

L'arc lui-même est profilé soit en deux plates-bandes rectangulaires en retrait, soit en un bandeau accosté d'une moulure, comme à Escolives, à Parly et à Chemilly. A l'église de Vaux, cet arc devient un véritable doubleau d'un profil apparenté à celui de l'ogive employée.

Toutes les absides en hémicycle sont précédées d'un chœur plus ou moins développé. A Garchy, ses dimensions l'ont rendu susceptible de recevoir deux percements de chaque côté. Dans les églises à nef unique, le chœur n'est jamais de la même largeur que la nef. Il y a toujours un ressaut variant de 0^m30 à 2 mètres. A ce même endroit, l'arc triomphal produit un étranglement qui accentue encore cette transition.

Les chœurs sont tous voûtés ; c'était d'ailleurs avec le sanctuaire les seules parties que l'on voûtât dans la plupart des églises de petites dimensions, alors que la nef était couverte en charpente ou en bardeaux, et plus tard plafonnée. La voûte employée est le berceau plein cintre ou brisé dans la partie méridionale du diocèse, et la voûte sur croisées d'ogives dans le nord. Citons toutefois l'exception de l'église de Parly, dont le chœur est couvert par une coupole.

Dans le département de la Nièvre, les églises rurales sont pauvres ; quant aux grandes églises, leurs chœurs n'existent plus. Dans le nord du diocèse, nous avons quelques rares exemples de décoration : Chemilly, Montigny et plus bas Lucy-sur-Yonne (1), ont leurs chœurs décorés d'arcatures sur colonnettes ou sur pilastres. Dans les églises à collatéraux, c'est néanmoins au chœur que l'on a réservé la décoration la plus variée. C'est dans cette partie que l'on trouve des chapiteaux à figures, car dans la nef on n'a employé que le chapiteau à feuilles grasses ou à crosses.

Dans les églises à nef unique, les chœurs sont éclairés par une baie percée de chaque côté. Telle est la disposition à Escolives, Murlin, Parly, Raveau, etc. L'église de Garchy en possède deux. Le chœur de Tronsanges, divisé en deux par un doubleau sur colonnes engagées, n'a qu'une baie à l'est de la colonne. Enfin, à Accolay, les murs du chœur sont pleins et il n'y a pas trace de baies anciennes.

Dans les églises à collatéraux, les absidioles qui sont repoussées au moins jusqu'à la naissance de

(1) Voir des dessins de ce chœur dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1899, p. 49.

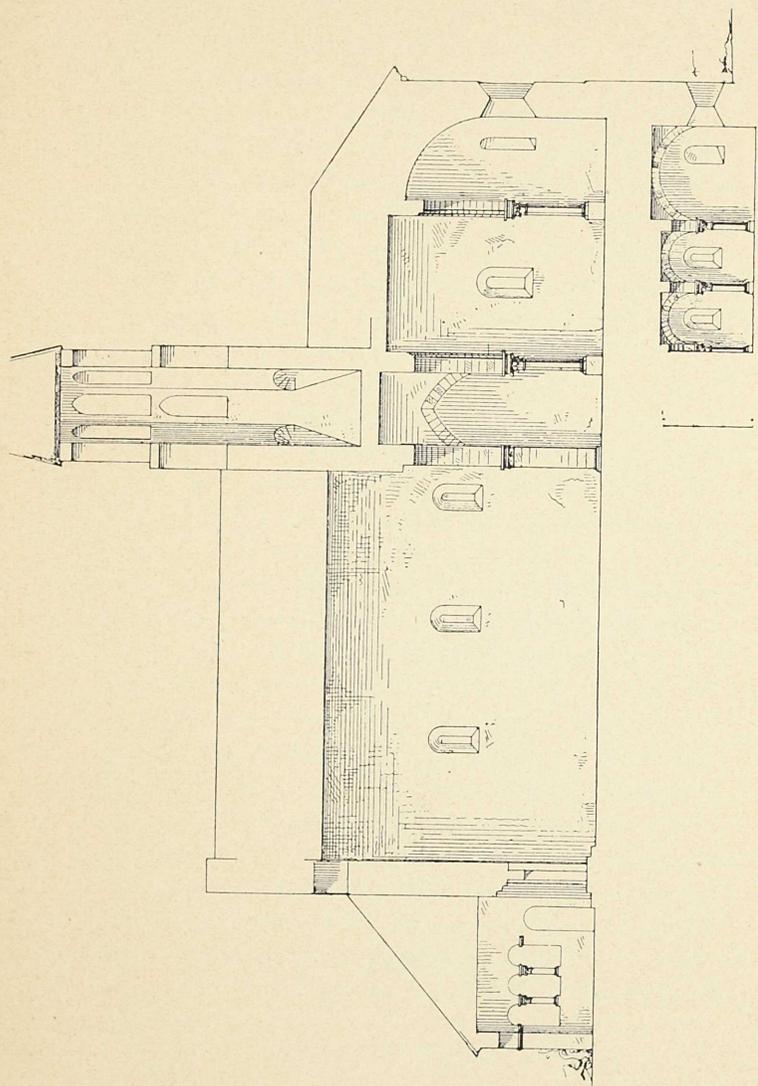
l'abside centrale, empêchent tout percement dans le mur du chœur. C'est ce que nous constatons à Bazarne, Bleneau, Cosne, Saint-Sauveur, Saint-Verain et Lucy-sur-Yonne.

L'église de Champvoux offre un exemple de chœur accosté de collatéraux et éclairé par lui-même. Les collatéraux sont ici voûtés en berceau et montent beaucoup trop haut pour que l'on ait pu percer des baies au-dessus d'eux. C'est pourquoi on suréleva le berceau central en le faisant porter sur deux arcades supportées par une colonne centrale ; par suite, on put, sans inconvénient, percer deux baies dans le mur gouttereau.

Si nous comparons ces monuments avec certaines églises de l'autre côté de la Loire, Saint-Genou, par exemple, nous sommes frappés de l'analogie des artifices de construction employés. Il y a en effet au diocèse de Bourges une série d'églises où l'on voit graduellement s'introduire ce mode de construction. Saint-Aoustrille n'a pas encore de baies, mais il a déjà des arcades qui surélèvent le berceau ; à l'église de Blet, des arcatures aveugles apparaissent ; à Saint-Genou, les baies sont percées (1).

Les sanctuaires sont en hémicycle ou terminés par un mur plat. Garchy et Quenne offrent les seuls exemples de chevets polygonaux. Pour Garchy, d'ailleurs, cette particularité se limite à l'extérieur, et au dedans l'abside est en hémicycle. Il faut remarquer que pour les absides de ce genre l'hémicycle est toujours précédé d'une partie droite plus ou moins développée,

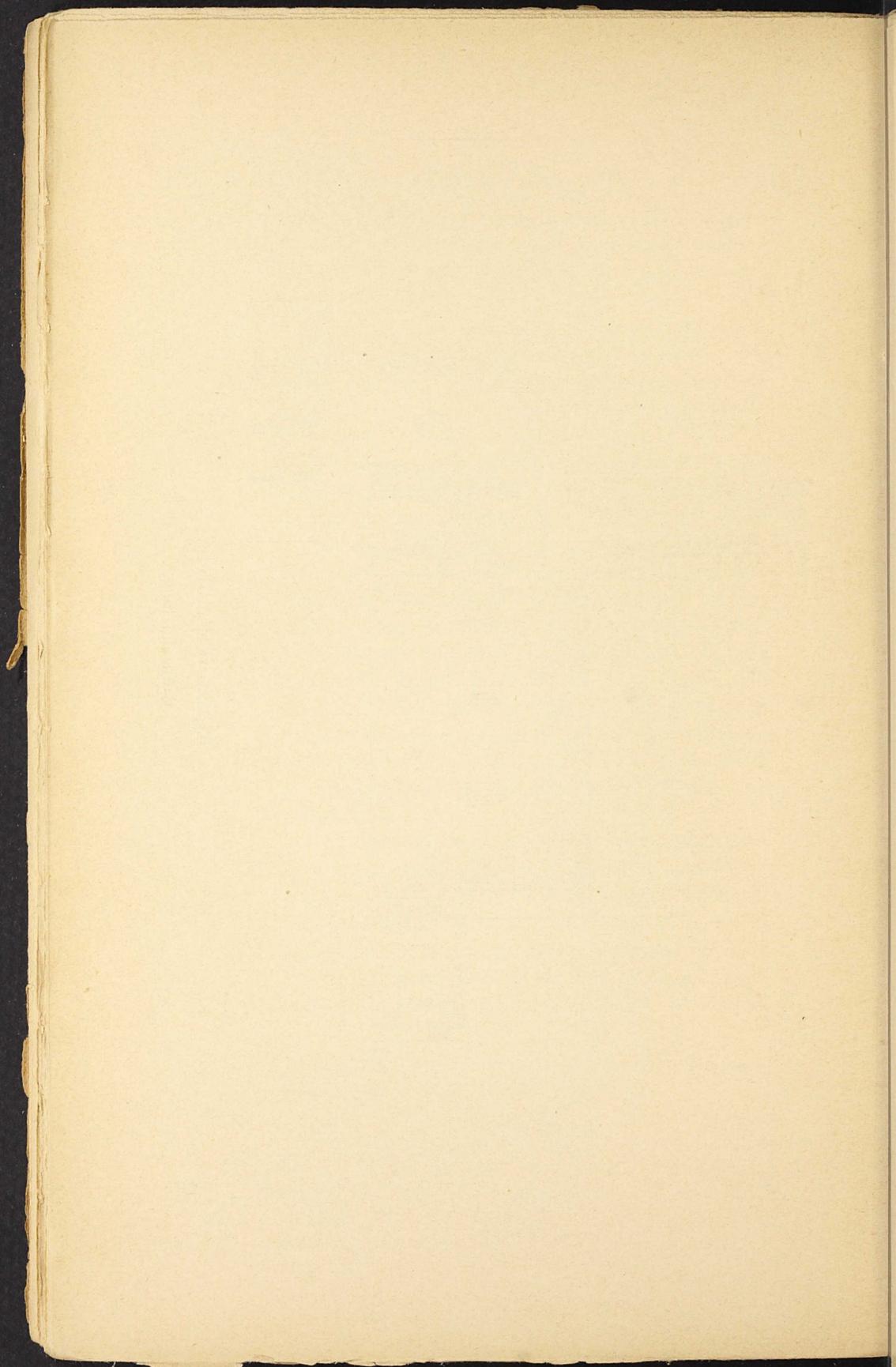
(1) Buhot de Kersers : *Essai sur l'architecture religieuse en Berry*, Bourges, 1870, in-8°.



A. Ventre, del.

Église d'Escolives.

Coupe en long.



sans décrochement, ce qui donne en plan un demi cercle surhaussé. Par exception, les cryptes de Saint-Étienne d'Auxerre renferment une abside dont la courbe décrit un cercle outrepassé. Dans les églises rurales du Nivernais, à Parly, Accolay et Escolives, en Puisaie et dans l'Auxerrois, l'abside se rétrécit encore par rapport au chœur ; le décrochement est moins accusé il est vrai. Néanmoins, comme ces dispositions sont aussi apparentes à l'extérieur, ces églises en plan sont composées de trois parties qui paraissent s'emboîter l'une dans l'autre.

Les chevets carrés sont nombreux dans le nord du diocèse. Dans l'arrondissement de Cosne, nous ne pouvons citer que l'église de Saint-Verain qui présente cette disposition. Dans la vallée de l'Yonne, les exemples en sont plus nombreux : Bethléem à Clamecy, Crain, Merry-sur-Yonne, Vaux.

En général, l'abside a reçu peu de décoration intérieure. Nous ne pouvons citer que l'église de Saint-Agnan à Cosne où nous trouvons des arcatures cintrées encadrant les fenêtres et retombant sur des colonnes. Ces dispositions se retrouvent dans les absidioles du transept de La Charité et à l'abside de Lucy-sur-Yonne, sur les confins du diocèse. Toutes ces arcatures reposent sur un bahut plus ou moins élevé et ramèment en avant du nu inférieur la naissance des voûtes. Cette décoration des absides remonte toujours à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle. Nous en avons deux exemples à Nevers, à Saint-Étienne et à la crypte de la cathédrale, tous deux du XI^e siècle (1).

(1) Sery (le chanoine A.), *op. cit.*

Au XII^e siècle, la décoration s'affine, les grandes arcatures disparaissent et les baies se décorent de colonnettes dans les angles, comme à La Charité et à Garchy. Enfin, à l'époque gothique, les arcatures réapparaissent, beaucoup plus élégantes, et les colonnettes à chapiteaux, aux angles des baies, deviennent des boudins continus qui contournent l'archivolte et descendent dans les pieds-droits. Quelquefois le boudin est remplacé par un simple chanfrein, comme à Chemilly et à Saint-Sauveur.

Les sanctuaires ont reçu deux sortes de voûtes : le cul-de-four sur les plans demi-circulaires et dans la partie méridionale du diocèse, et la croisée d'ogives sur les chevets carrés et dans le nord. Deux églises à chevet plat ont le berceau brisé, Saint-Verain et Toucy, toutes deux en Puisaie. A Toucy, le chœur est voûté sur croisées d'ogives, dont l'emploi est justifié par le poids de la tour qui s'élève au-dessus (1). A Chemilly, c'est le cas contraire : le chœur voûté en berceau brisé est suivi d'un sanctuaire voûté sur croisée d'ogives.

Nous hésitons à nous prononcer sur la date exacte de l'introduction de l'ogive dans le diocèse, n'ayant aucune indication chronologique et ne pouvant grouper les ogives suivant un ordre rationnel de la plus simple à la plus compliquée. C'est dans le nord du diocèse que ce système de voûtes a été employé pendant le XII^e siècle et seulement à partir du milieu

(1) La tour polygonale qui existe actuellement est moderne ; elle fut refaite sur l'emplacement et le modèle de l'ancienne, après que celle-ci eut été détruite par la foudre le 25 février 1878.

de ce siècle : elle apparaît tout d'abord sous la forme d'un bandeau rectangulaire à Saint-Cyr-les-Colons (Yonne) ou sous celle d'un boudin à Ligny-le-Châtel et à Saint-Germain de Surgy. Les angles du bandeau s'abattent et s'ornent de tores à Chemilly et à Vermenton (1).

A la même époque, nous trouvons des arcs dont le dossier est à ses angles décorés de tores, à Vaux et dans la nef de Pontigny. Les tores latéraux diminuent encore d'importance dans le chœur de Bethléem à Clamecy et à Quenne (Yonne). On trouve encore un tore engagé dans un dossier dont les arêtes sont éléguées par un cavet, le cavet est séparé ou non du tore par un filet, à Bleneau, Sementron et à Saint-Sauveur. Dans le dernier quart du XII^e siècle, le tore principal s'amincit en amande à Saint-Pierre de Chablis, pour arriver au début du XIII^e siècle, aux ogives du chevet de Pontigny et du chœur de Sacy, composées d'un gros tore en amande, accosté de deux petits boudins. Jusqu'à la fin du XII^e siècle, les doubleaux restent plus puissants que les ogives en prenant quelquefois leur profil renforcé.



Dans les églises à nef unique, la façade se compose d'un mur amorti par un pignon généralement peu aigu, percé à sa partie inférieure d'une porte, et dans

(1) Nous trouvons dans cette église une transition indéniable entre le simple bandeau rectangulaire et l'ogive formée d'un méplat entre deux tores. Il y a en effet, à la deuxième travée de la nef, des nervures de coupe rectangulaire chargées de bâtons brisés.

le pignon même d'une baie de dimension variable. C'est le cas à Murlin, Raveau, Rix, Garchy. A Escollives la baie est remplacée par un quatrefeuille ; à Quenne nous trouvons une rose à huit lobes. Dans les églises à collatéraux, la façade indique la division tripartite de l'église. Nous n'avons pas trouvé d'église couverte d'une toiture unique.

Les façades se composent donc d'un pignon central flanqué de deux appentis. La partie correspondant à la nef est aussi percée d'une porte et au-dessus d'une baie de plus grandes dimensions que les autres. C'était la disposition adoptée à Saint-Laurent, à La Charité, à Donzy (1) et dans une moindre proportion, ce qui existe à Druyes. Quand le portail est en avant-corps, la baie affleure par sa partie inférieure au sommet du glacis ; c'est le cas pour Saint-Laurent, Donzy, Druyes et pour les petites églises rurales qui offrent une disposition semblable du portail. Les appentis sont percés dans l'axe d'une baie identique à celles que l'on trouve dans le reste de l'édifice, comme à Bazarne, Cosne, Donzy. L'église de Druyes a ses appentis percés d'oculus perlés : c'est une exception.

Aux angles de la façade et dans le prolongement de chacun des deux murs, un contrefort vient contrebuter les poussées ; il en est de même au droit des grandes arcades. Souvent, ces derniers contreforts viennent se souder à une construction en saillie dans l'épaisseur de laquelle est percé le portail, par exemple à Druyes, Bazarne, Donzy, Saint-Laurent, Ligny-le-Châtel,

(1) Dans les trois églises de Saint-Laurent, La Charité, Donzy, en partie ruinées, les façades ont été rasées au niveau du plan de base de la grande baie.

Champvoux. Dans les églises à nef unique, les portails sont aussi percés de différentes façons ; tantôt dans l'épaisseur du mur de façade, comme à Moutiers, Garchy, Raveau, Murlin, tantôt dans un avant-corps, comme à Parly, Saint-Martin-du-Pré, Rix et Trongsanges.

Nous ne pouvons citer que deux façades dont les rampants du pignon se soient conservés. Ceux de la façade de Garchy sont chargés d'un cordon perlé, ceux de l'église de Quenne sont ornés de pointes de diamant. Les antéfixes ont été tous détruits ; celui qui existe au sommet de la façade de Quenne, et qui est une croix fleuronée, n'est que la copie de l'ancienne. Ainsi même dans les églises d'une certaine importance, les façades sont assez pauvres et aucune ne peut être comparée ni à cette magnifique église d'Avallon, ni à ces façades très simples, mais si bien ordonnées de la Haute-Bourgogne, qu'on voit à Clessé et à Saint-Julien de Jonzy (1).

Une seule façade, dont malheureusement il ne reste que les parties inférieures mutilées, celle de l'église de La Charité, devait être d'une grande beauté. Elle devait ressembler à celle de Vézelay. L'église de Pontigny nous offre une façade d'un type particulier : son porche bas, ses trois grandes arcatures qui décorent le pignon, et celle du centre qui forme une énorme baie, sont autant de caractères spéciaux que nous devons mentionner.

Il convient de placer ici l'étude des portails, car à part les églises d'Augy et de Toucy, qui possèdent une porte, l'une au sud de la nef, l'autre au sud du

(1) Virey, *op. cit.*

chœur (1), tous les portails sont en façade. Nous avons déjà vu qu'ils sont dans l'épaisseur du mur ou qu'ils font saillie sur son nu. Dans ce dernier cas, l'avant-corps se termine par un glacis porté sur une corniche diversement moulurée et soutenue par une rangée de modillons. C'est ce que nous voyons à Donzy, à Saint-Laurent, à Druyes. A Bazarne, l'avant-corps est encadré par deux contreforts très plats qui rejoignent à leur sommet une série de petites arcatures en plein cintre, disposition qui rappelle de très loin les bandes et les arcatures lombardes.

L'unique amortissement que nous ayons rencontré est le plein cintre; à l'église de Bléneau, toutefois, l'amortissement est en arc brisé; à Quenne, l'archivolte principale est doublée intérieurement d'un trilobe. L'archivolte en plein cintre d'un portail ne peut être d'aucun secours pour sa date de construction, car les églises de la Chapelle-Vaupeltaigne (Yonne) et de Saint-Martin de Chablis, qui sont évidemment de la première moitié du XIII^e siècle, ont encore des portails en plein cintre.

L'archivolte dans le cas le plus simple est un bandeau rectangulaire sans ornements, comme à Tronsanges; dans les autres portails elle est au moins à deux rangs, quatre au plus. La décoration la plus

(1) Ces deux exceptions rentrent néanmoins dans la règle. A Augy, en effet, il y a un portail à la façade ouest, celui du sud n'était qu'une sortie sur les bâtiments du prieuré-cure aujourd'hui détruits. A Toucy, où l'église primitive était la chapelle du château, et où la façade a disparu lors de la reconstruction de l'édifice en 1443, après sa destruction par les Anglais vingt ans avant (Quantin : *Rép. archéologique du département de l'Yonne*), la porte latérale était une issue sur les escarpements du château.



Portail de Saint-Agnan de Cosne.



fréquente est un boudin sur l'angle des bandeaux. Ce boudin reste nu et les gorges s'accroissent dans l'Auxerrois à Augy, Quenne, Venoy. Il est décoré très richement dans le Nivernais à Donzy, Saint-Laurent, La Charité.

A Vermenton, nous trouvons trois voussures creuses décorées de sujets et de personnages sculptés dans la masse. Nous avons déjà là le véritable portail gothique au milieu du XII^e siècle.

Les archivolttes reposent sur des colonnettes engagées dans les angles des pieds-droits ; le nombre de ces colonnes varie de une à quatre de chaque côté. Elles sont surmontées de chapiteaux et portent sur des bases qui reposent elles-mêmes sur une plinthe plus ou moins élevée. L'église d'Escolives offre le seul exemple de portail sans colonnettes.

Il résulte de la disposition des pieds-droits et de l'ébrasement des voussures une impression générale de profondeur. On pressent déjà avec les portes de Garchy, de Saint-Laurent et plus encore avec celle de Vermenton, les ébrasements énormes de nos portails gothiques.

Quelques portails ont des tympanes ; les autres en ont-ils eu ? Pour certains, dont la largeur est considérable, comme celui de Saint-Laurent, on peut supposer qu'il y eut un tympan, un linteau et un trumeau. Cette hypothèse est vraisemblable à Vermenton.

A Augy et à Toucy le tympan est nu, appareillé, et porte sur un linteau appareillé de même et en arc surbaissé. Les seuls tympanes décorés sont de fort beaux échantillons de sculpture. A Donzy et aux portails latéraux de La Charité, nous trouvons des

personnages ou des scènes sculptés ; à Pontigny le tympan est orné seulement d'une croix en relief ; à Escolives, c'est un Agnus Dei dans une cavité hémisphérique.

Pour les porches voûtés, celui de Pontigny peut se comparer à ceux de Fontenay et de Clairvaux. Il nous reste ceux de Vaux, d'Escolives et de Moutiers (Yonne). Les deux premiers sont très apparentés. Ils se composent de trois arcades en plein cintre, accouplées à Escolives, géminées seulement à Vaux, portées sur des colonnettes à chapiteaux, reposant elles-mêmes sur un bahut de pierre assez élevé. Dans l'axe de l'église est percée la porte d'entrée amortie en plein cintre à Vaux et en arc de cercle à Escolives. Latéralement, ces porches sont percés d'une arcade analogue à celles de façade et d'une porte contiguë au mur de façade de l'église.

Quant au porche de Moutiers, malgré ce qu'en a dit Viollet-le-Duc, nous le considérons comme étant du milieu du XII^e siècle. Ce qui est du XIII^e siècle, n'est qu'un remaniement, la plupart des chapiteaux en effet sont gothiques, mais la coupe des arcades peut être, avec le portail de l'église, de la fin du XII^e siècle. Ce porche n'est ouvert que sur la façade par quatre arcades en plein cintre et une porte centrale en arc de cercle.

*
* *

L'élévation latérale des églises offre fort peu d'intérêt. Les églises voûtées sont seules épaulées par des contreforts et les corniches sont souvent d'une

extrême pauvreté. Ces observations s'appliquent dans les églises à collatéraux, aux murs gouttereaux qui, dans la plupart des édifices, sont très réduits et ne sont pas percés de baies. Dans les édifices d'une grande importance, par exemple à La Charité, à Donzy, à Saint-Laurent, les nefs ont été détruites.

Les croisillons sont aussi peu décorés que les nefs. La Charité fait exception à cause des arcatures aveugles qui décorent le haut des murs, sous la corniche. Les façades des croisillons n'ont pour toute décoration que les mêmes baies dont nous avons parlé à propos de l'intérieur. Les voûtes étant généralement un peu plus basses que celles de la nef, la toiture monte moins haut.

A l'extérieur, les absides ont la forme semi-circulaire, carrée ou polygonale. Nous avons dit plus haut que les absides étaient toujours précédées d'un chœur, au moins quand elles étaient semi-circulaires et par suite voûtées en cul-de-four. Les décrochements successifs que nous avons signalés dans le sens de la longueur existent aussi dans le sens de la hauteur, de sorte que si nous regardons l'abside d'une église à nef unique en nous plaçant dans l'axe, nous avons trois hauteurs successives données par les pignons de la nef, du chœur et de l'abside. A la jonction de la nef et du chœur se trouve un contrefort assez puissant, qui contribue l'arc triomphal.

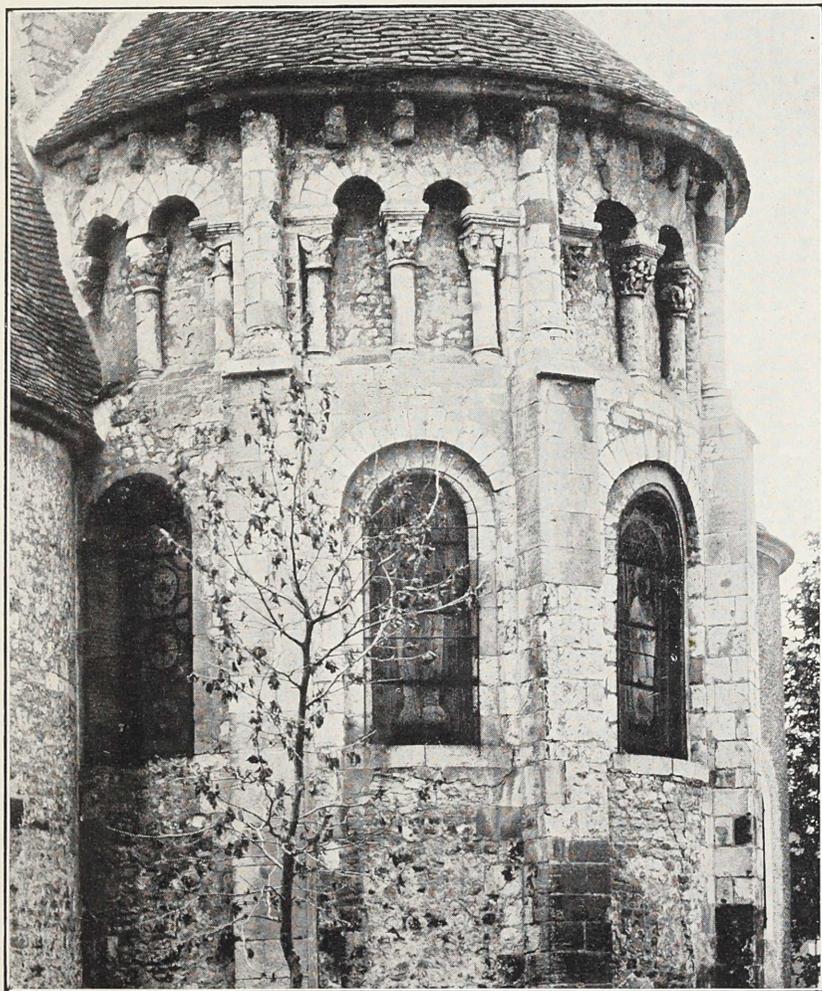
Les chœurs n'ont pour toute décoration qu'une corniche portée par des modillons ; quelquefois la corniche est une simple moulure sans modillons ; les mêmes observations s'appliquent aux absides qui de plus,

lorsqu'elles sont circulaires, sont épaulées par deux contreforts placés de chaque côté de la baie centrale, et lorsqu'elles sont à chevet plat, possèdent des contreforts en retour d'angle, comme les façades.

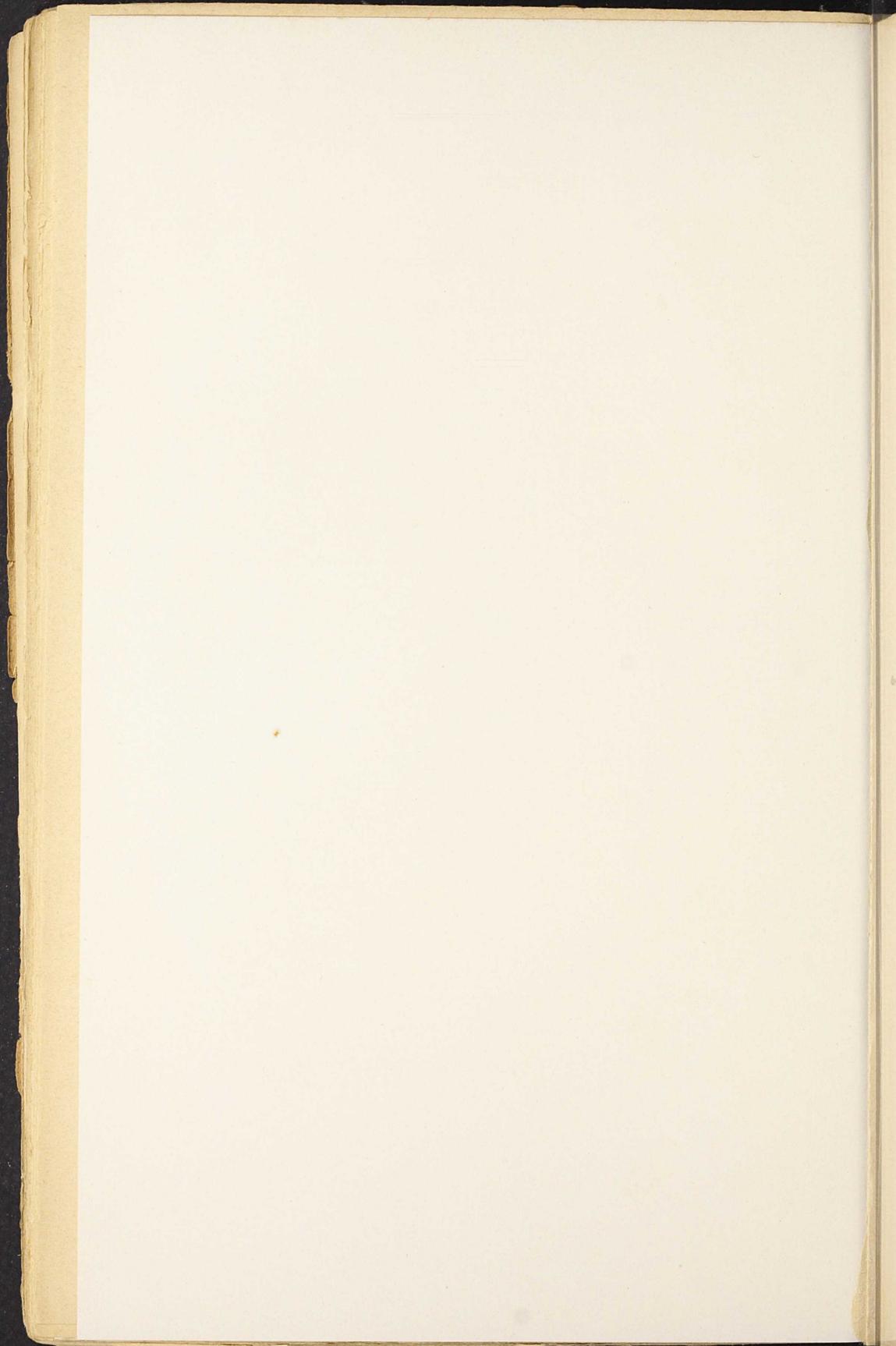
Dans les églises à collatéraux, les absidioles toujours plus simples et moins bien construites que l'abside centrale, sont épaulées par un seul contrefort du côté extérieur, c'est le cas à Bléneau et à Druyes ; à Bazarne il n'y a pas trace de contrefort ; pour Cosne, nous ne pouvons rien dire, les absidioles ayant été l'une remaniée, l'autre refaite. Beaucoup d'absides sont ornées d'un cordon de base ; cette décoration, dans les églises qui possèdent des collatéraux, se limite à l'abside centrale.

La région de la Loire a emprunté à l'école d'Auvergne un motif de décoration qui est à la fois un principe de construction. Ce sont ces arcatures aveugles qui se trouvent à la partie supérieure des murs des absides et sur la souche du clocher. Sur la Loire elle-même nous trouvons à Nevers l'église Saint-Étienne, à La Charité l'église Sainte-Croix, à Cosne l'église Saint-Agnan, qui toutes trois possèdent ces galeries à l'abside. Celles de Cosne et de Nevers ont une grande parenté et semblent contemporaines. Celles de La Charité, en arc brisé et polylobées, ne peuvent dater que de la deuxième moitié du XII^e siècle.

Sur la rive droite de la Loire, ce système d'allègement ne s'est pas propagé ; il n'en est pas de même sur la rive gauche et même sur les vallées du Cher et de ses affluents où nous voyons un assez grand nombre d'édifices décorés de ces galeries. Citons les églises de Chalivoy, de Blet dans la vallée de l'Auron, affluent du Cher ; celle des Aix d'Angillon, non loin



Abside de Saint-Agnan de Cosne.



de Sancerre, etc. L'église de Plaimpied dans les mêmes régions, de fondation et de construction contemporaines de celles de Saint-Laurent, possédait, comme à La Charité, des galeries d'allège au transept, au chevet et au chœur (1). Ce sont toutes des arcatures brisées ou cintrées ; nous ne trouvons pas d'architraves comme dans les églises d'Auvergne où ces dernières alternent avec des arcs.

Les absides sont, à part celle de Cosne et celles de La Charité et de Pontigny, percées de trois fenêtres. A Cosne, nous en trouvons cinq : les deux autres exceptions sont en dehors de toute comparaison à cause de leurs dimensions. Les absidioles sont éclairées par une seule baie percée dans l'axe. Dans les sanctuaires à chevet plat, il n'y a plus de règle, le nombre des baies varie de une à quatre. Nous trouvons une baie unique à Vaux, Sementron, nous en voyons deux à Saint-Cyr-les-Colons, Chemilly, Toucy, Saint-Sauveur, trois à Montigny, Merry, Clamecy, Crain, Saint-Verain, quatre à Mailly-le-Château, disposées ainsi une et trois. Les deux chevets de Garchy et de Quenne rentrent dans la catégorie des absides circulaires : chacun des trois pans étant percé d'une baie.

Nous arrivons à l'un des éléments constitutifs de l'architecture romane. Les contreforts sont très nus, très plats dans les églises de l'arrondissement de Cosne, à un seul glacis, rarement à larmier ; plus puissants et à plusieurs ressauts dans les chevets carrés du nord. A la façade de l'église de Quenne ils ont cinq glacis.

(1) Buhot de Kersers, *op. cit.*

La colonne a été employée comme contrefort, mais exceptionnellement. Ici encore, dans les trois églises que nous avons citées tout à l'heure sur la Loire, Saint-Étienne de Nevers, La Charité, Cosne, on s'est servi de ce membre d'architecture pour contrebuter leurs absides : mais l'emploi a été différent à mesure que l'on s'éloignait du centre où il florissait. A Nevers et à La Charité, c'est encore tout à fait la colonne auvergnate, munie de son chapiteau et posant sur une base ; à Cosne il y a un compromis. Des contreforts rectangulaires montent jusqu'au plan de base de la galerie, et là un tronçon de colonne, sans base ni chapiteau, relie le contrefort à la corniche (1). M. de Soultrait (2) cite un exemple de colonne faisant fonction de contrefort à la façade, à l'église d'Annay (Nièvre). Nous n'avons pu le voir nous-même, cet édifice ayant été depuis rebâti à neuf.

Les arcs-boutants n'ont été employés qu'à l'église de Pontigny et seulement vers 1175-80, à la nef. Il y a eu d'ailleurs tâtonnement. Au sud, il n'y en a pas, au nord, ils existent ; mais sous les combles du bas-côté méridional, nous en avons trouvé de véritables servant d'appui aux charpentes du comble. Leur usage ne devient général que dans le premier quart du XIII^e siècle, comme à Saint-Martin de Chablis et à la nef de Prégilbert (Yonne).

Les fenêtres varient de dimension selon la place qu'elles occupent. Généralement les plus grandes se

(1) A Nevers et à La Charité, nous trouvons ce caractère bien auvergnat que le chapiteau de la colonne-contrefort n'a pas de tailloir. Cf. Du Ranquet, *ouv. cité*.

(2) *Répertoire archéologique de la Nièvre*.

trouvent à la façade, au-dessus du portail. Les plus petites se trouvent plutôt à l'abside. Dans toute la partie méridionale du diocèse, l'amortissement est le plein cintre. Dans la vallée de l'Yonne et la Puisaie, à partir de 1170 environ, les baies se brisent. A Saint-Cyr-les-Colons, les baies sont en plein cintre outrepassé.

Les baies de petite dimension, comme nous en trouvons à Escolives, à Parly, à Bazarne, à Saint-Sauveur, etc., sont amorties par une seule pierre dans laquelle on a creusé l'ébrasement du cintre. A la chapelle de Villemoison on a poussé le scrupule jusqu'à graver au trait des joints de claveaux.

Dans quelques édifices peu nombreux, nous trouvons les baies ornées de colonnettes. C'est le cas aux absidioles de La Charité et à l'église de Garchy. Dans d'autres édifices du nord, la colonne et son chapiteau sont remplacés par un boudin continu, comme à Saint-Cyr-les-Colons. Extérieurement, les baies sont quelquefois décorées d'un boudin comme à l'intérieur.

Nous ne pouvons citer dans ce cas que Bazarne et Quenne. Plus souvent on rencontre un simple chanfrein. Enfin, dans la vallée de la Loire et à la nef de Pontigny, nous trouvons l'archivolte encadrée par une moulure en saillie, profilée en biseau et plus tard en doucine, à Donzy, Saint-Laurent, La Charité, Myennes (Nièvre).

Les cryptes d'Auxerre ne peuvent pas entrer dans une étude d'ensemble, mais la crypte de Sainte-Camille à Escolives répond au type général des cryptes du XII^e siècle : elle épouse la forme de l'abside ; elle rétablit le niveau du sol. Deux files de colonnes

supportent de petits voutins d'arêtes renforcés par des doubleaux en plein cintre un peu surbaissé.

*
* * *

La place du clocher est très variable, on le rencontre à la façade, sur la première travée du collatéral, comme à La Charité, à Donzy, à Vermenton et à Saint-Germain d'Auxerre.

En dehors de la façade à Raveau.

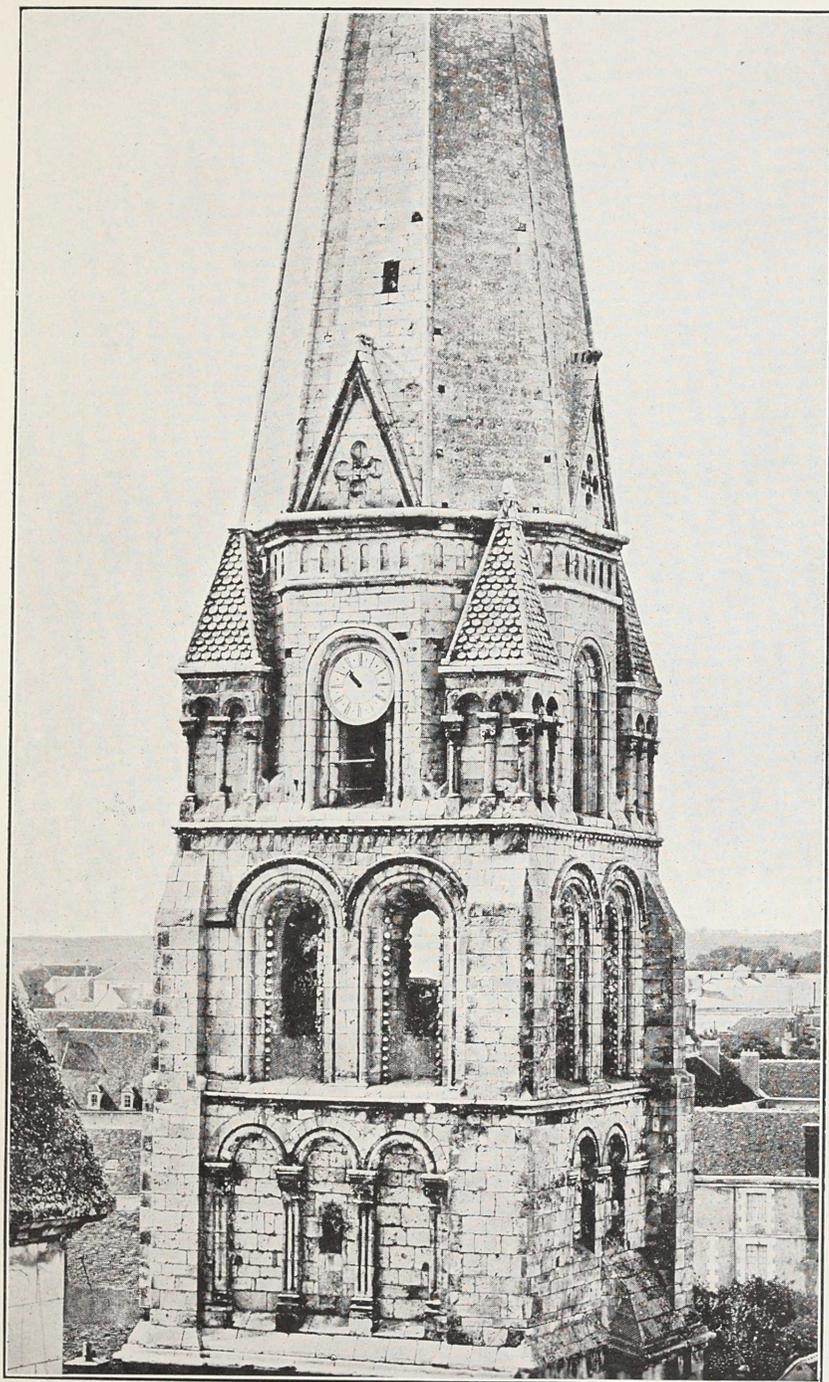
Sur le carré du transept à La Charité, à Saint-Laurent, à Druyes, à Pontigny, à Champvoux et à Ligny-le-Châtel.

Sur le chœur, quand il n'y a pas de transept, à Sacy et à Parly.

Au nord ou au sud du chœur, à Rix, Saint-Eusèbe d'Auxerre, Accolay, Prégilbert, Molesmes (Yonne).

Quand le clocher est sur le carré du transept, la voûte employée est la coupole, la voûte d'arêtes ou la croisée d'ogives, comme à Pontigny et à Ligny-le-Châtel. Les voûtes des chœurs de Parly et de Sacy sont la coupole et le berceau brisé. Les soubassements des autres clochers sont voûtés en coupole, à Saint-Germain et à Saint-Eusèbe d'Auxerre, sur croisées d'ogives à Prégilbert, à Vermenton et à Accolay. Ces deux derniers exemples sont le résultat de remaniements postérieurs. A Rix, à Villemoisson, à Molesmes et à Saint-Georges, il n'y a aucune voûte sous la tour.

La forme des clochers présente moins de variations. Dans les églises rurales, les tours hors œuvre sont carrées, percées de baies à leur partie supérieure,



Clocher de Saint-Germain d'Auxerre.



généralement sans caractère, à Accolay, Raveau, Molesmes, Saint-Georges ; le petit clocher de Rix seul est éclairé par des baies géminées à chapiteaux intéressants.

Les clochers élevés sur les carrés de transept ou sur les chœurs sont de plan octogonal ; il y a exception toutefois pour ceux de Druyes et de Ligny-le-Châtel, dont le soubassement est une voûte d'arêtes à Ligny, les ogives ayant été ajoutées après coup. Ces clochers n'avaient qu'un étage de baies, aveugles à Saint-Laurent et à La Charité (1), ouvertes dans les autres. Le clocher central de La Charité se rapproche par sa construction des types auvergnats. Il est posé sur une souche analogue à celle de Saint-Étienne de Nevers et des églises d'Auvergne, moins imposante toutefois (2).

En remontant la vallée de l'Yonne à partir d'Auxerre, nous trouvons quatre clochers qui forment une troisième catégorie. Ce sont ceux de Saint-Eusèbe et de Saint-Germain à Auxerre, de Vermenton et de Prégilbert. Ces tours, carrées jusqu'au beffroi, passent à l'octogone au-dessus de ce dernier à l'aide de trompes. Le prototype est celle de Saint-Germain. C'est ce que

(1) Les percements eussent été inutiles, car dans ces deux exemples de tours centrales, ces dernières ne servent qu'à empêcher le déversement des murs et à protéger l'extrados de la coupole ; cet extrados monte au niveau des clés des arcatures ; ces tours n'avaient jamais été destinées à avoir des cloches, et c'est lorsque beaucoup plus tard on en a monté, qu'il a fallu ouvrir ou plutôt éventrer les arcatures.

(2) La raison en est qu'il n'y a pas à La Charité, comme dans les églises auvergnates, l'épaulement de la coupole par les collatéraux en demi-berceau.

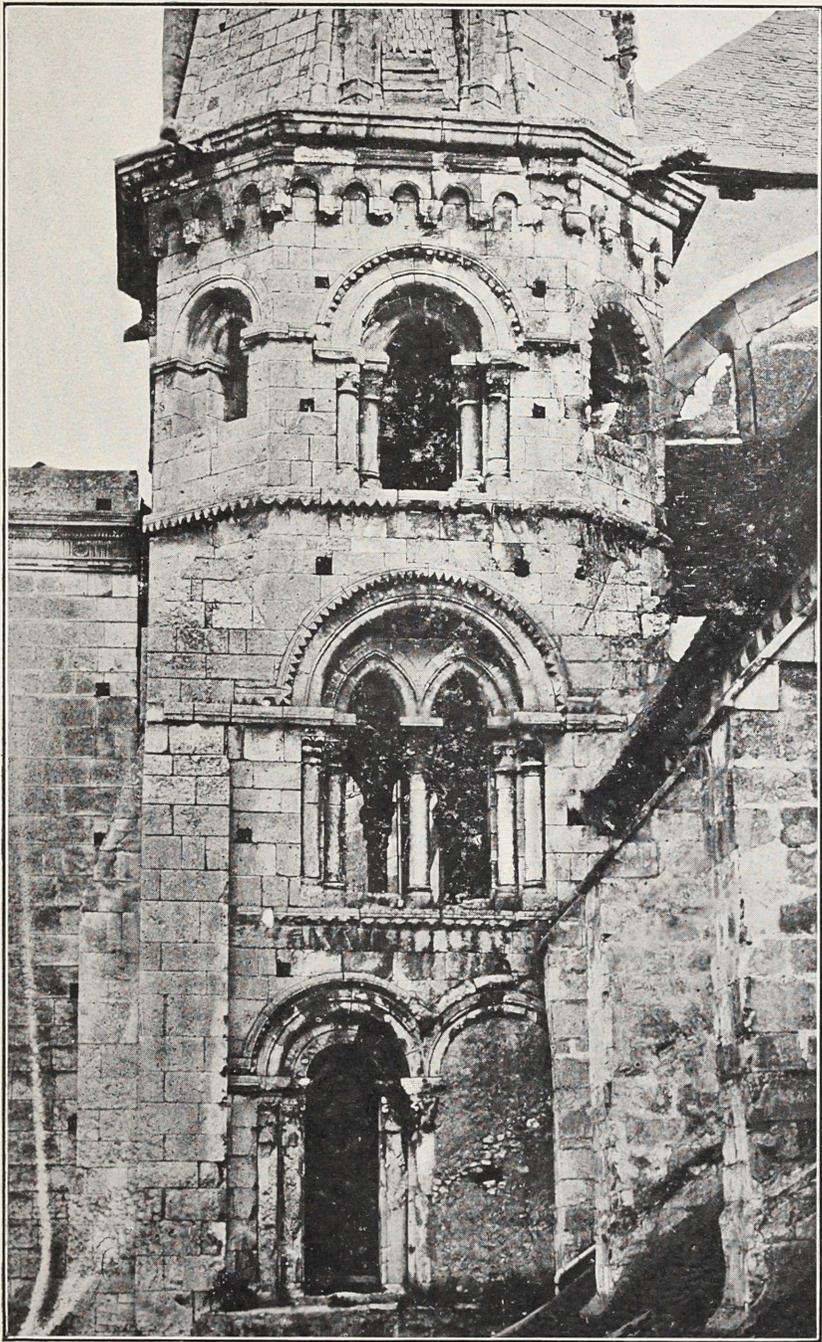
fait remarquer M. Vachey (1) quand, après avoir décrit scrupuleusement et dans leurs moindres détails les deux clochers d'Auxerre, il dit : « Maintenant que nous avons étudié cette architecture dans les deux systèmes, on pourra diriger les excursions archéologiques dans les campagnes environnantes où l'on trouvera de nouveaux exemples et même des copies des deux systèmes, et que l'on pourra rapporter à l'un ou à l'autre ».

Les deux systèmes dont parle le savant architecte, et qui lui fournissent matière à une longue et intéressante dissertation, sont pour lui le résultat de la lutte entre le clergé régulier et les évêques (2). Le premier persista dans l'emploi du plein cintre, tandis que les autres appliquaient l'arc brisé autant qu'ils le pouvaient. Si nous avons trouvé une filiation au clocher de Saint-Germain, nous avons constaté que celui de Saint-Eusèbe n'a pas fait école dans la région ni dans les provinces avoisinantes.

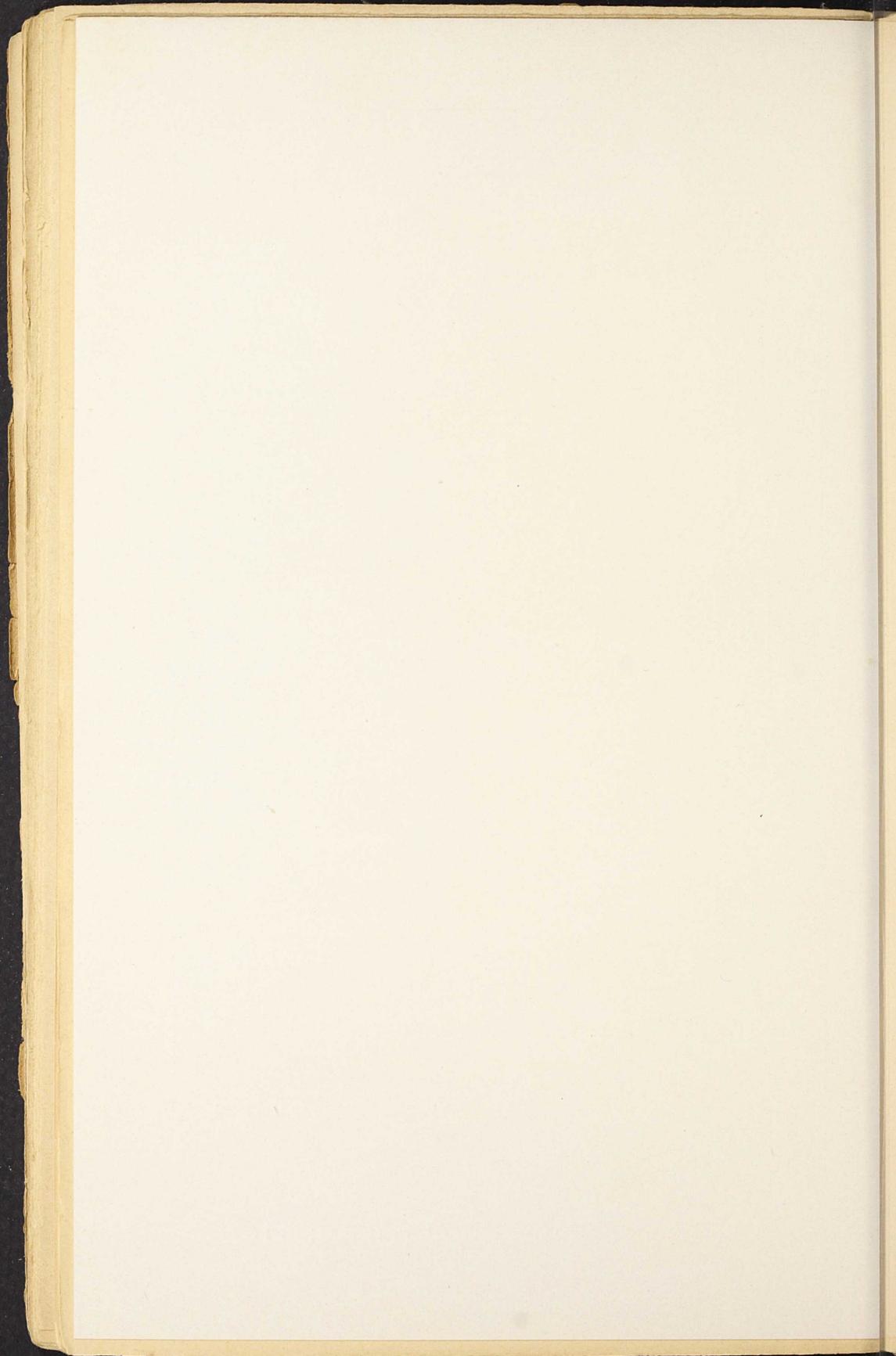
Ces tours se composent d'un soubassement plein, d'un étage d'arcatures aveugles, d'un beffroi percé de larges baies, d'un étage octogonal flanqué de quatre clochetons et d'une flèche. Saint-Germain nous offre un exemple complet ; à Vermenton la flèche a disparu, mais son soubassement et ses clochetons existent. A Prégilbert, des trompes à la partie supérieure du beffroi indiquent qu'il y avait un étage octogonal ou que l'on avait l'intention d'en élever un. La tour de Saint-Eusèbe présente des différences notables avec ce type :

(1) *Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne*, t. II, 1848, p. 301 et suiv.

(2) Cf. aussi Viollet-le-Duc : *Dictionnaire*, t. I, p. 281, et Chérest : *Conférences d'Auxerre*, 1868, n° 6, p. 33.



Clocher de Saint-Eusèbe d'Auxerre.



elle n'a pas de clochetons et l'extrados des trompes vient pénétrer en glacis un des pans de l'octogone. De plus, elle a deux étages de beffroi et des baies en plein cintre et en tiers-point.

A part les flèches de Saint-Germain et de Saint-Eusèbe — cette dernière a subi de nombreux remaniements au XV^e siècle —, nous n'avons aucun exemple ancien de couverture. Un dessin de la Bibliothèque nationale (1) et de nombreuses gravures nous montrent par l'exemple de la tour de Saint-Maurice à Auxerre qu'au XI^e siècle les toitures étaient obtuses et posaient probablement sur des pyramides en charpente. Pour le XII^e siècle, on sait qu'à La Charité, la tour carrée de la façade avait une pyramide en pierre de forme octogonale, flanquée de quatre clochetons, et que cette flèche fut détruite en 1505 par la foudre (2).



C'est dans le Nivernais que nous trouvons les chapiteaux les plus intéressants. C'est dans cette région que les personnages, les rinceaux, les palmettes ont subsisté le plus longtemps ; dans l'Auxerrois et la Puisaie, on employait la feuille d'eau et les crochets. Jusqu'au début du règne de Louis VI, les chapiteaux sont très puissants, sans galbe ; on y trouve des personnages ou des animaux mêlés à des éléments végétaux rudimentaires.

(1) Collection de Bourgogne, t. III, f. 252.

(2) Bernot de Charant : *Abrégé historique du prieuré et de la ville de La Charité*, 1709, in-8°.

Les chapiteaux ont emprunté leur décoration à plusieurs éléments. A l'antiquité : tout d'abord le chapiteau corinthien a servi de type pendant toute l'époque romane. A l'époque carolingienne, on a employé des morceaux de sculpture antérieure, c'est le cas à la crypte de Saint-Germain à Auxerre.

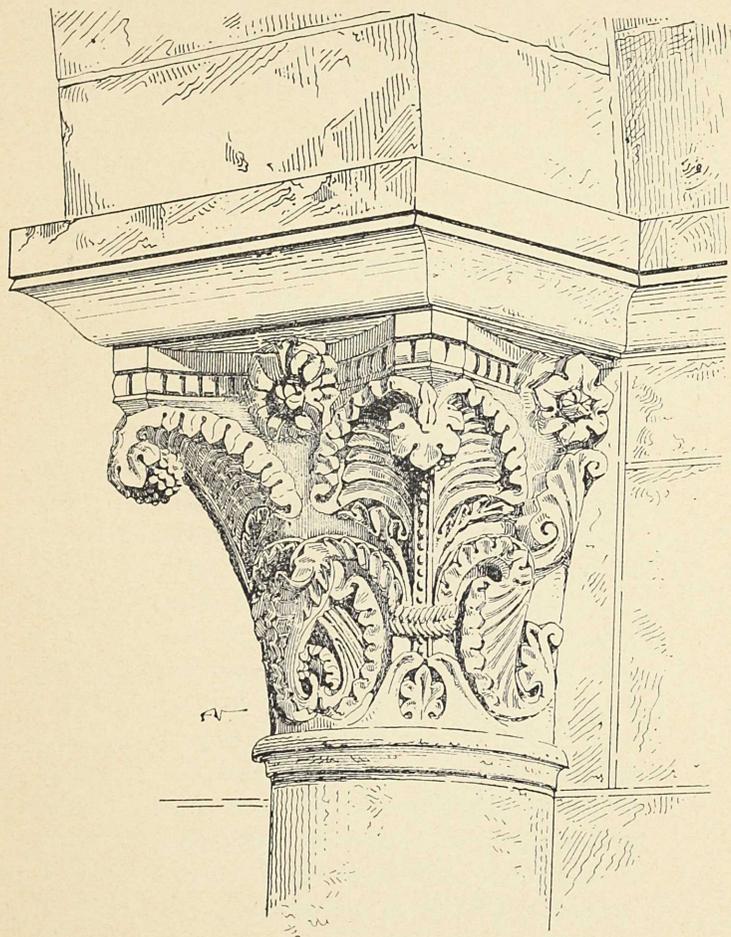
Les trois chapiteaux de la crypte de Saint-Étienne dans la même ville sont d'une ornementation archaïque, la feuille d'acanthé y est traitée d'une façon rudimentaire. Malgré tout, nous ne croyons pas qu'on puisse les faire remonter aux IX^e ou X^e siècles comme l'a dit Viollet-le-Duc(1). A Champvoux et à Saint-Cyr de Nevers, nous avons un feuillage traité de la même façon, et ces exemples ne peuvent remonter qu'au XI^e siècle.

Dans le courant du XII^e siècle, la feuille d'acanthé redevient d'une exécution de plus en plus parfaite pour arriver aux jolis chapiteaux de Vermenton et de Quenne. Au XII^e siècle, on trouve d'autres souvenirs du chapiteau corinthien. Les tailloirs curvilignes, plus ou moins franchement dessinés, la persistance de la rose et des volutes. La nervure principale des feuilles est très souvent perlée ou ornée de pointes de diamant.

Au milieu du XII^e siècle, d'autres motifs d'ornement, ceux-là tout à fait étrangers à l'antiquité, viennent s'introduire dans la décoration des chapiteaux. C'est une imitation assez exacte des palmettes dessinées sur les tapis orientaux. Le narthex de Donzy nous en montre deux superbes exemples (2). Ce sont d'ailleurs les deux seuls que nous ayons à citer.

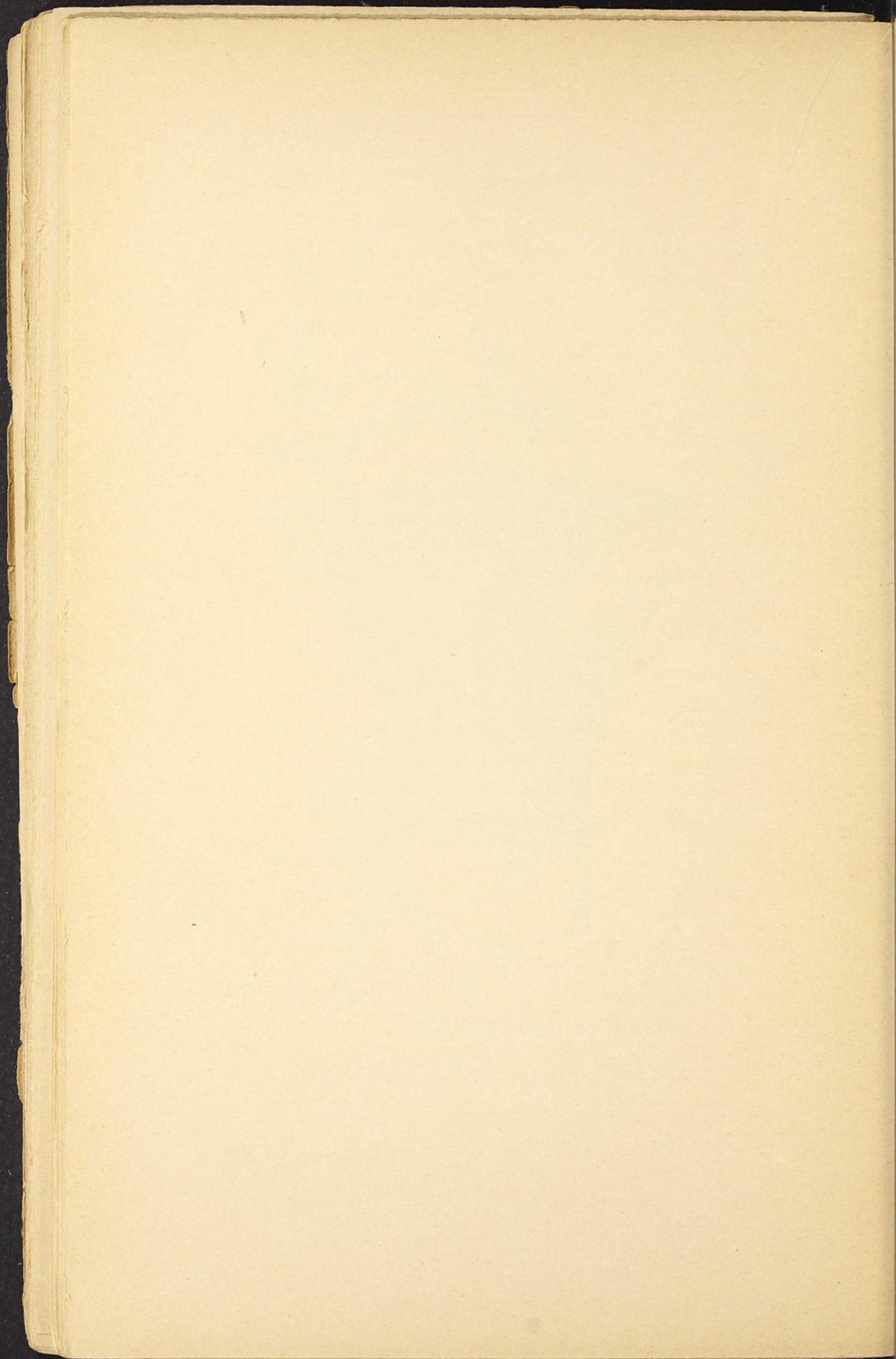
(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. II, p. 484.

(2) Cf. Marcou : *Album du musée de sculpture comparée*.



A. Ventre, de l.

Chapiteau de Donzy.



Les entrelacs, les nattes, les rubans perlés ont été aussi employés. Les palmettes et les rinceaux sont aussi fréquents. Un seul chapiteau à l'église de Tronsanges est décoré d'une rosace. Des ornements linéaires ont quelquefois seuls décoré les corbeilles des chapiteaux à Rix, Sainte-Pallaye (Yonne), à Sacy (1). A Vermenton, nous trouvons un exemple de chapiteau à godrons.

Le feuillage roman est peu varié : c'est presque toujours la feuille grasse recourbée, assez fréquemment disposée sur plusieurs rangs espacés, à Bazarnes, Sacy, Vermenton, ou la grande feuille dont deux ou trois au plus suffisent à envelopper la corbeille. Dans les chapiteaux les plus simples, la surface des feuilles est lisse, dans d'autres elle est sertie d'une lignie ou côtelée. Dans ce dernier cas, les feuilles d'angle forment crochet sous le tailloir, à Druyes, Pontigny, Saint-Pierre de Chablis. La volute corinthienne se retrouve dans les chapiteaux de la fin du XII^e siècle à Crain, elle devient une boule à Druyes, un crochet peu épanoui à Prégilbert, Saint-Étienne de Chablis, et enfin un véritable bouquet de feuilles à Vaux.

Le règne animal a aussi fourni sa part dans l'ornementation des chapiteaux. Les exemples les plus simples que nous avons rencontrés à la fin du XI^e siècle et au début du siècle suivant consistent en têtes saillantes sous les angles du tailloir, le reste de la corbeille est nu. A Champvoux la corbeille est chargée

(1) Ces chapiteaux, seulement épannelés et décorés de stries, devaient recevoir une décoration polychrome, les traits étaient destinés à guider le peintre dans son dessin : c'étaient de simples esquisses.

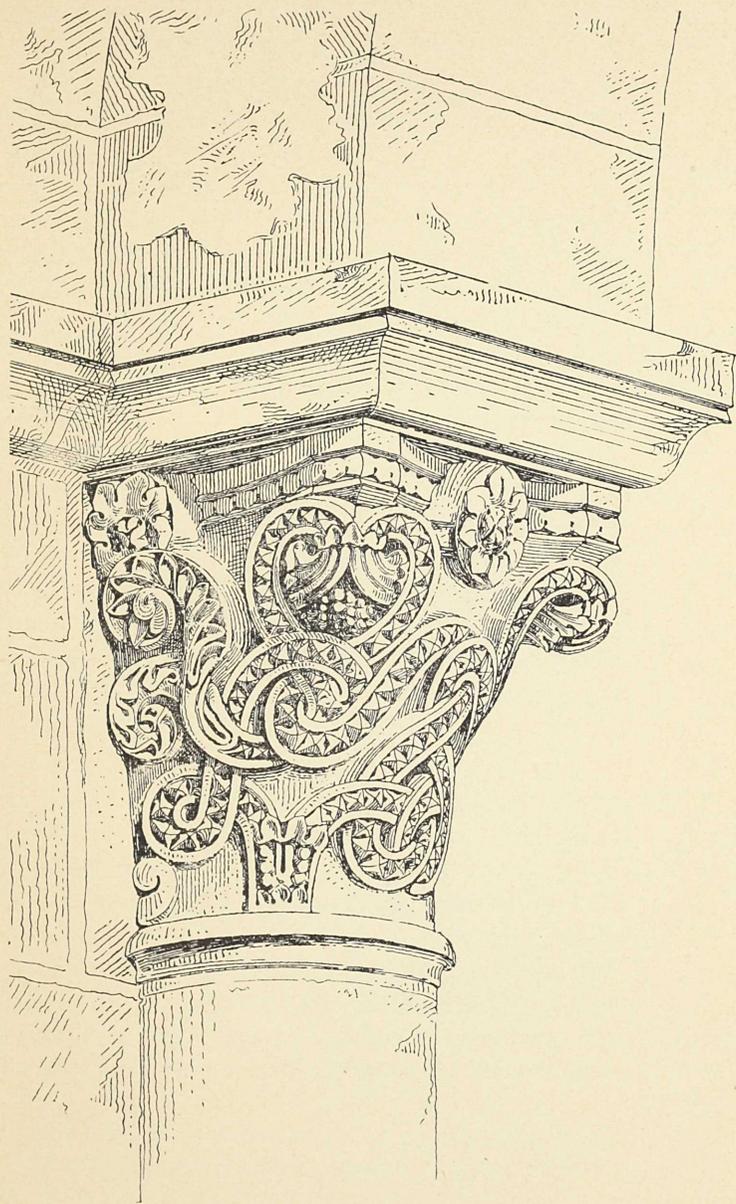
de plusieurs rangs de feuilles creuses. Les personnages en pied et les scènes animées sont moins souvent employés que les éléments végétaux, et dans tous les cas n'atteignent pas à l'énergie et au rendu des sculptures de Vézelay ou de celles d'Auvergne. De plus, ces chapiteaux se trouvant surtout au portail, ont beaucoup souffert.

Les animaux ont eu plus de succès, et un très grand nombre de chapiteaux de La Charité nous montrent des lions affrontés ou adossés, des oiseaux buvant dans un calice. La chimère se rencontre à Saint-Laurent-l'Abbaye, le hibou à Cosne, le coq à Druyes, l'agneau pascal, dans la même église, sur le même chapiteau, l'aigle à Saint-Martin-du-Pré, le taureau à Champvoux et à Châtel-Censoir, enfin sur un chapiteau de Lucy-sur-Yonne, nous avons cru voir un porc (1).

Les tailloirs, simplement biseautés au XI^e siècle et au début du XII^e, sont ensuite profilés en doucine dont le renflement s'accroît de plus en plus jusqu'à ce que l'on puisse décomposer la moulure en un cavet et un tore. Le cavet seul est employé à la fin du XII^e siècle. La tablette supérieure des tailloirs est parfois décorée sur la tranche, de dents de scie, de festons, d'étoiles, de perles, de pirouettes, de rinceaux. L'échiqueté se rencontre sur quelques tailloirs de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle, qui dans ce cas conservent le profil biseauté.

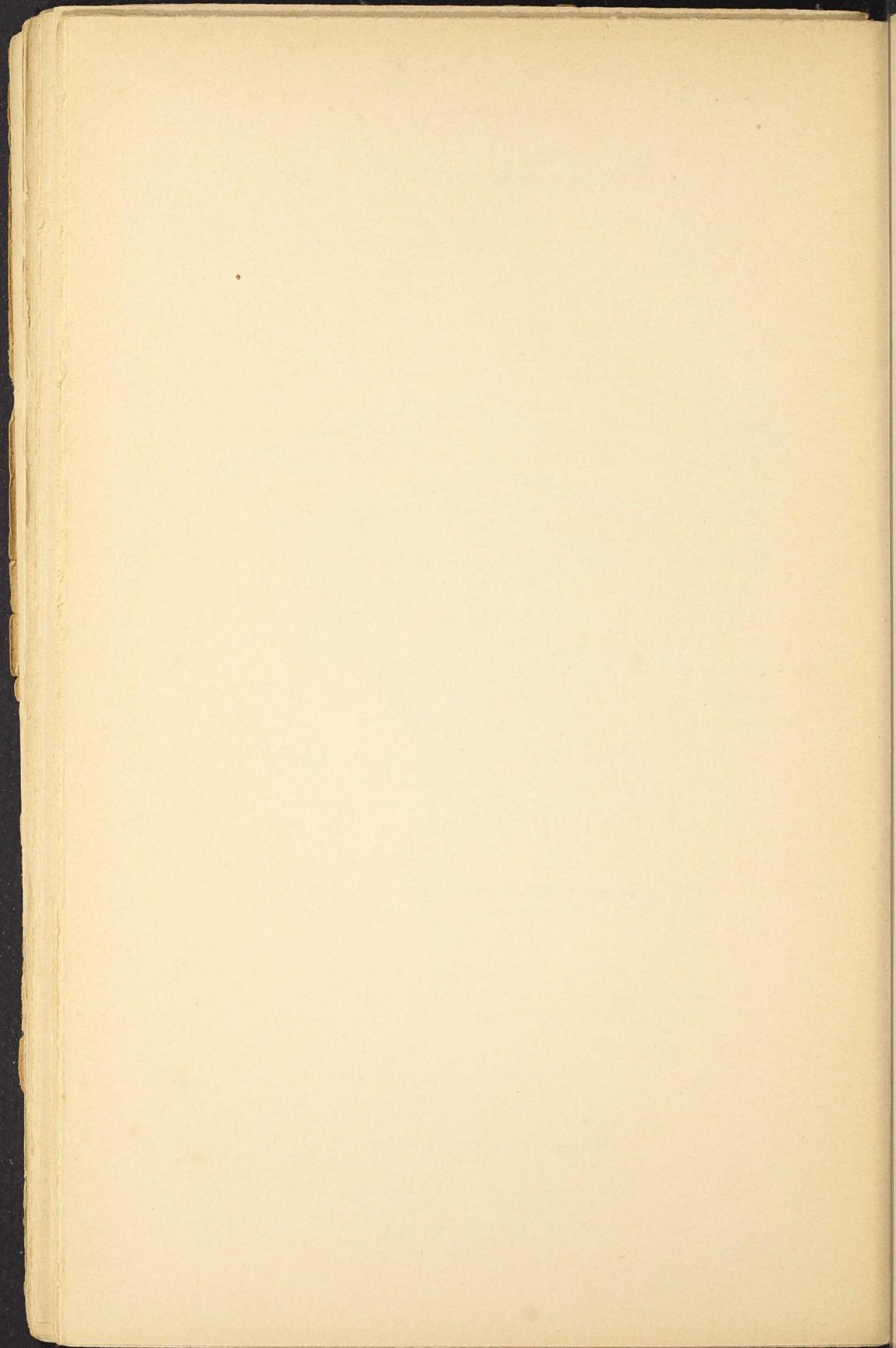
Les astragales sont d'abord formés d'une simple baguette, qui va en s'aminçant. Dans le courant du XII^e siècle, les moulures se compliquent, souvent

(1) Voir un dessin de ce chapiteau dans A. Philippe, *op. cit.*



A. Ventre, del.

Chapiteau de Donzy.



même, ne conservent rien de la forme torique et sont ornées de stries, de losanges, de perles ou de feuilles.

Les bases ont conservé très tard une grande parenté avec la base attique. La gorge se maintient presque jusqu'à l'époque gothique, et là encore la scotie n'est guère accentuée. Les angles de la plinthe se décorent de pattes, de boules dans le deuxième quart du XII^e siècle. Ces pattes restent d'ailleurs très rudimentaires jusqu'à la fin du XII^e siècle. Ce n'est guère qu'au chevet de l'église de Pontigny que nous trouvons des griffes recourbées.

On a aussi employé, pendant toute l'époque romane, des ornements de fantaisie, tels que câbles, godrons, bandeaux losangés, tambours perlés. A Garchy, les bases des colonnettes de l'abside reposent sur des dés de pierre perlés ou décorés de feuilles grossières. Enfin, l'on a quelquefois employé de véritables chapiteaux renversés (1).

*
* *

Dans le Nivernais et dans quelques églises du nord du diocèse, nous trouvons les archivoltes des portails et des baies de façade chargées d'ornements tout à fait romans : étoiles, gaufrures, perles, zigzags, toutes choses qui accrochent la lumière et produisent des effets merveilleux. Les pieds-droits des portails sont

(1) Dans les absidioles du chevet de La Charité, quelques bases de colonnettes sont des chapiteaux remployés de l'église antérieure.

ornés de colonnettes généralement monolithes, toujours cylindriques ; le portail de Venoy, peut-être de l'extrême fin du XII^e siècle, nous offre deux colonnes galbées en leur milieu.

Les fûts sont lisses dans la plupart des cas. A Parly, une colonne est ornée de rubans perlés et de lignes de besants en spirale. Au portail de Vermenton, nous avons deux fûts coudés ; au pourtour de La Charité, des fûts cannelés.

Aux portails de Vermenton et de Parly, les pieds-droits sont ornés de statues, à Vermenton en pied, à Parly formant cariatides. Les tympan sculptés sont peu nombreux. Nous n'en trouvons que deux à La Charité et un à Donzy-le-Pré. Les archivolttes se terminent dans l'Auxerrois et à la fin du XII^e siècle par des congés qui laissent poser ferme le sommier de l'arc sur le tailloir qui le supporte. Au portail de Parly, ce sont des bustes humains qui remplissent cet office.

On a employé, à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e dans les archivolttes de quelques baies et portails, un appareil très décoratif. Les claveaux, au lieu d'être en forme de trapèze, sont taillés en losange et s'emboîtent les uns dans les autres. C'est un genre de décoration qui paraît s'être cantonné dans le Nivernais et le Berry (1).

(1) On le trouve au portail de Rix et aux baies des absidioles du transept de La Charité. Il existe aux églises Saint-Sauveur et Saint-Étienne de Nevers et dans de nombreuses églises nivernaises. De Soultrait : *Rép. arch. de la Nièvre*. En Berry nous citerons Avor, Leré, Montlouis, Saint-Martin-le-Noir, Ineuil, etc. Buhot de Kersers, *op. cit.*

Nous parlerons aussi d'un autre genre de décoration qui a joui d'une très grande faveur s'il n'est pas spécial à la région.

Ce sont ces arcatures polylobées que M. Anthyme Saint-Paul indique comme un caractère de la région qui s'étend entre la Bourgogne et l'Auvergne. Sauf à La Charité, où cette décoration fut appliquée à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, elle a été réservée aux soubassements aveugles des clochers. La limite extrême, vers le nord, atteint Auxerre où ces arcatures décorent le soubassement du clocher de Saint-Eusèbe.

Les pilastres ont reçu une ornementation très variée : nous n'en trouvons qu'à la seule église de La Charité, où ils sont cannelés, simples ou perlés, ornés d'étoiles, de rinceaux, de feuillage. Il y a dans cette église une collection merveilleuse de ces pilastres surchargés d'ornements. L'introduction de ce membre d'architecture ne date que du début du XII^e siècle dans l'église de La Charité. Les pilastres cannelés ont été employés aussi au clocher de Saint-Germain d'Auxerre.

On a introduit aussi dans l'ornementation un motif tout à fait bourguignon. Ce sont les grandes rosaces que nous trouvons au clocher de La Charité, à celui de Saint-Eusèbe, au portail de Donzy-le-Pré et à celui de Parly (en plus petite proportion). Nous en trouvons des prototypes au clocher de Tournus et au portail d'Avallon.

Nous placerons ici les exemples très peu nombreux de sculpture et de peinture que nous avons à signaler dans le diocèse.

Les tympans de Donzy et de La Charité et les pieds-droits du portail de Vermenton nous font regretter que la sculpture ne soit représentée que par des échantillons si peu nombreux. Les proportions du corps humain sont mieux observées que dans la Bourgogne proprement dite ; les personnages ont des allures moins gauches et semblent moins étirés à la filière ; les galons des vêtements sont très riches ; la figure est assez bien traitée ; les mains et les pieds laissent encore beaucoup à désirer. Les yeux des personnages étaient incrustés de pupilles en verre de couleur rouge ou vert.

Les fresques sont au nombre de deux. L'une au cul-de-four de l'abside des cryptes de Saint-Étienne à Auxerre représente le Christ à cheval au centre d'une croix cantonnée des quatre évangélistes également à cheval ; elle semble dater des dernières années du XI^e ou des premières années du XII^e siècle. L'autre se trouve à la chapelle de Villemoison et date de l'époque de transition : elle représente le Christ bénissant dans une gloire elliptique, entre deux anges. Les couleurs employées dans ces peintures sont le brun, le jaune, le rouge, le noir et le vert bleu.

*
* *

Les corniches, dans les édifices de médiocre importance, sont composées d'une tablette rectangulaire avec ou sans modillons. Dans d'autres, ce sont des moulures, généralement la doucine ou le quart de rond. Ces moulures suivent la même progression que les tailloirs. Au XI^e siècle c'est un biseau ; ce biseau se

continue au XII^e siècle pour recevoir des ornements en damier. A la même époque, nous trouvons différents modes d'orner les corniches, têtes de clous, feuilles entablées, dents de scie.

Les modillons sont historiés jusqu'au troisième quart du XII^e siècle. Les dessins qui les décorent sont très inférieurs à ceux des modillons de l'ouest de la France ou de l'Auvergne. De cette province est venu le modillon à copeaux qui a été interprété d'une façon rudimentaire dans la région, et qui s'est beaucoup mieux conservé dans le Berry à Saint-Martin de Graçay (1). Dans le nord et vers le milieu du XII^e siècle, on a surtout employé des modillons prismatiques, séparés les uns des autres par un intervalle en demi-cercle (2).

Enfin, une corniche bourguignonne est venue s'introduire jusque dans le Berry, en passant par la Nièvre. Sa tablette est portée sur des arcatures en plein cintre aux clochers de La Charité, de Saint-Eusèbe et au portail de Bazarne. Un autre emprunt direct à la Bourgogne se rencontre à la corniche du clocher de Saint-Germain à Auxerre. Ce sont ces petites baies cintrées, aveugles, découpées dans un bandeau, qui soutiennent la corniche; nous les retrouvons identiques aux tours de façade de l'église de Vézelay.

Les cordons d'archivolte sont en biseau ou en doucine; la première moulure est toujours employée lorsqu'on décore le cordon: on y trouve des perles, des gaufres, des billettes, etc. Les cordons de base, peu nombreux, sont moulurés en talon renversé.

(1) Buhot de Kersers, *op. cit.*

(2) Viollet-le-Duc: *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 326.

Nous n'avons trouvé aucun bénitier, ni font, qui remontât à l'époque dont nous nous occupons. A Pontigny, à Merry-sur-Yonne, existent des piscines en plein cintre, les premières sont chanfreinées — ce sont les plus anciennes — ou décorées d'un tore sur l'arête; à Merry ce tore se termine par un fleuron. A la chapelle de Saint-Quentin de Bazarnes existait une piscine qui sert aujourd'hui de râtelier dans une écurie: elle est composée de deux niches jumelles en plein cintre, encadrées par un tore. Toutes ces piscines renferment deux cuvettes.

Nous n'avons trouvé qu'une croix de pignon à l'église de Quenne; elle est d'ailleurs moderne, copiée sur l'ancienne; elle a ses branches fleuronées.

A l'église Saint-Pierre de Chablis, nous avons relevé des marques de tâcherons en forme d'S. Sur un contrefort de l'église de Myennes est gravée une grande croix pattée à branches égales qui marquait probablement une sépulture. L'épigraphie est peu représentée. Nous ne pouvons guère citer que les quelques inscriptions de l'église de Vermenton, dont les caractères indiquent le milieu du XII^e siècle.

André PHILIPPE.

JEAN LANGLOIS

ARCHITECTE

DE

SAINT-URBAIN DE TROYES

En faisant des recherches sur l'architecture gothique en Champagne, j'ai été conduit à m'occuper du nom du premier architecte de Saint-Urbain de Troyes. Cette délicate question ne s'était pas encore posée à l'époque où Viollet-le-Duc fit ressortir l'intérêt exceptionnel de l'église, mais elle est entrée dans le domaine de la critique historique depuis que M. l'abbé Méchin a fait paraître son important travail sur la collégiale en 1878 (1). Malgré l'opinion contraire et les doutes d'autres érudits, il m'a semblé intéressant de reprendre la discussion en la faisant précéder d'une courte histoire de la construction de cet admirable édifice, d'après des documents imprimés sans commentaires par M. l'abbé Lalore (2) et peu connus des archéologues.

(1) *Documents inédits pour servir à l'histoire de la collégiale de Saint-Urbain de Troyes* dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XLII, 1878, p. 5.

(2) *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. V, p. 231-371.

Troyes était la ville natale du cardinal Jacques Pantaléon qui devint pape en 1261 sous le nom d'Urbain IV. Le 20 mai 1262, il demandait aux religieuses de Notre-Dame-aux-Nonnains de lui céder l'ancienne demeure de son père, les places et les maisons voisines, pour bâtir l'église de Saint-Urbain sur le terrain qu'elle occupe aujourd'hui (1). Son chapelain, Jean Garsie, et Thibauld d'Acenay, bourgeois de Troyes, avaient reçu une procuration en règle pour conduire cette affaire et pour acheter des maisons dont le revenu devait servir à l'entretien des chanoines. Urbain IV donna pour la construction de l'église et la fondation des prébendes, 10,000 marcs d'argent fin, valant 3,600,000 fr. de notre monnaie, qui furent régulièrement encaissés le 12 septembre 1264 par le chanoine Jean Garsie et par Thibauld d'Acenay (2), mais il mourut à Pérouse le 4 octobre suivant.

Son successeur Clément IV, qui fut aussi un pape français, et son neveu le cardinal Ancher, originaire de Troyes et possesseur d'une immense fortune, prirent à cœur de continuer l'œuvre dont il avait pris l'initiative. Le cardinal Ancher se fit adresser le premier compte de l'église qui embrasse les années 1264 à 1266 (3). Voici comment on peut établir le budget de la construction, dégagé du compte particulier de chaque exercice, sans indiquer les sous et les deniers.

(1) Lalore (l'abbé): *Documents sur l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains* dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XXXVIII, 1874, p. 115.

(2) Lalore (l'abbé): *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. V, p. 249, pièce XL.

(3) *Ibid.*, p. 264, pièce XLIII.

Recettes :

| | |
|---|------------------|
| Don du pape Urbain IV, 10,000 mares d'argent fin valant | 29,077 l. |
| Somme en caisse à la mort de Manassès, premier comptable. | 800 |
| Don du cardinal Ancher (1). | 500 |
| Recettes diverses | 573 |
| Total. | <u>30,950 l.</u> |

Dépenses :

| | |
|---|------------------|
| Somme due aux marchands à la mort de Manassès | 3,700 l. |
| Dépenses faites par Robert et Étienne | 11,607 |
| Dépenses faites par Jean Garsie et Thibault d'Acenay pour l'achèvement du chœur | 1,244 |
| Total. | <u>16,551 l.</u> |

Il faut ajouter à ce dernier chiffre correspondant à 2,000,000 de notre monnaie la somme de 11,564 livres qui représente la valeur de 83 maisons et de terres dont le loyer devait assurer des rentes aux chanoines, ce qui porte le total à 28,115 livres. Le compte se soldait donc par une encaisse de 2,835 livres (2), mais les chanoines avaient été obligés de mettre en gage et de vendre des objets du culte en 1266 pour se procurer des ressources après un incendie dont je parlerai plus loin.

(1) Cf. pièce justificative n° 2.

(2) M. l'abbé Lalore, p. LXXVIII de son introduction, ne fait monter l'encaisse qu'à 1,761 livres, parce qu'il n'a pas tenu compte du don du cardinal Ancher et des recettes diverses qui figurent à la fin du compte de 1264-1266, p. 268.

Le chœur, commencé vers la fin de l'année 1262, fut bâti en trois ans, car la couverture était posée avant le printemps de 1266, comme l'indique la somme de 359 livres payée à Jacques de Sézanne et à Guillaume le Fagoteur pour une fourniture de plomb. Le chapitre avait également acheté de l'étain pour 159 livres à Michel et à Milet de Reims, et du cuivre pour 156 livres à Pierre Humbaut de Reims et à Pierre de Malay. On déposa le bras de saint Urbain dans un reliquaire en argent du prix de 26 livres. La charpente, les portes et les stalles furent mises en place pendant l'automne de 1265. Le bois n'était pas cher à cette époque, car le chapitre avait acheté un chêne pour la somme de 40 sous à Hugues de Villanrioux, et le merrain destiné sans doute aux stalles fut vendu 29 livres par Frère Roger du Perchay (1).

Deux bulles de Clément IV, datées du 21 et du 28 octobre 1265 (2), prouvent que le jour de la consécration du maître-autel était proche, car le pape accorde des indulgences à l'occasion de cette future dédicace et aux fidèles qui visiteront l'église. En effet, les chanoines se proposaient de faire coïncider la cérémonie avec la date du 25 mai 1266, jour de la fête de saint Urbain, mais ils avaient compté sans la résistance des religieuses de Notre-Dame-aux-Nonnains qui prétendaient maintenir leurs droits de propriété sur l'emplacement de l'église. Quelques jours avant la dédicace projetée, leurs serviteurs et une troupe de gens intéressés à défendre leur cause vinrent arracher les portes

(1) Lalore (l'abbé) : *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. V, p. 265.

(2) *Ibid.*, p. 263, pièces LVI et LVII.

de la collégiale, brisèrent les marbres du maître-autel et enlevèrent les matériaux, les chariots destinés au transport des pierres, les cordages, les bois, les ferrures et les outils des ouvriers.

Cités le 7 juin 1266 devant un tribunal ecclésiastique, les coupables ne se laissèrent point intimider. Dès que le chapitre de Saint-Urbain eut fait poser de nouvelles portes, elles furent encore détachées de leurs gonds pendant une seconde émeute soudoyée par l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains. Le pape Clément IV lança contre le monastère récalcitrant une bulle datée du 1^{er} octobre 1266 où il flétrit l'exécrable audace des perturbateurs (1).

C'est pendant les mois de juin ou de juillet de la même année qu'éclata l'incendie dont M. Selmersheim a retrouvé les traces en restaurant les parties hautes du transept et du chœur. Le compte de l'œuvre renferme une division des dépenses qui fournit la preuve du sinistre en ces termes : « *Et hec ante combustionem post combustionem vero* (2) ». La saison où l'incendie eut lieu résulte de ce fait qu'une des premières dépenses consécutives se rapporte au fauchage des blés. On peut se demander en voyant à quelles violences se livraient les partisans des religieuses pour empêcher

(1) Per execrabilem insolentiam... diruto altare... fractisque portis ipsius ecclesie, lapidem marmoreum altaris ipsius, eademque portas cum serraturis ipsorum, machinas quoque cum quibus lapides trahebantur, cordas, lignamina, ferramenta carpentariorum lateres et alias res inventas ibidem exinde secum per violentiam asportaverunt. Lalore (l'abbé): *Documents sur l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes* dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XXXVIII, 1874, p. 121.

(2) Compte de 1264-1266, p. 268.

la célébration du culte dans la collégiale de Saint-Urbain si l'incendie ne doit pas être imputé à la malveillance et si le feu ne gagna pas les combles par les échafaudages. Quoi qu'il en soit, la charpente du chœur fut entièrement consumée et les bahuts des cheneaux s'effondrèrent, mais les dégâts furent moins importants au-dessus du transept dont le toit n'était pas encore posé. En effet, M. Albert Babeau constate qu'on distingue dans les gâbles de la piscine du chœur, sculptée vers 1265, le pape Urbain IV offrant à la Vierge l'abside surmontée de sa toiture, tandis que le cardinal Ancher présente le transept garni de deux fenêtres semblables à celles des croisillons et dépourvu de couverture (1).

Il restait en caisse au moment de l'incendie, 1,361 livres. Le charpentier Guillaume fit sans doute un comble provisoire pour la somme de 32 livres et l'abbé de Montiéramey donna 68 livres au chapitre pour acheter du cuivre destiné à la toiture. Les chanoines se firent prêter 113 livres tournois après avoir mis en gage une croix et un calice d'or avec des bassins d'argent. Ils vendirent un ciboire et deux vases en argent (2). Le 9 janvier 1267, Clément IV fait un nouvel appel aux fidèles et promet cent jours d'indulgence aux donateurs, en leur rappelant que l'église était inachevée à cause de la mort de son prédécesseur et qu'il importait de la terminer (3).

(1) *Saint-Urbain de Troyes*, p. 7.

(2) *Compte de 1264-1266*, p. 268.

(3) Cum autem jamdicta ecclesia, propter ipsius predecessoris obitum imperfecta remanserit. Lalore (l'abbé): *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. V, p. 273, pièce LXVI.

Le compte soumis en 1266 au cardinal Ancher était mal établi, car les sommes déboursées pour la construction de l'église étaient confondues avec l'achat des revenus destinés aux prébendes. Il en ressortait d'ailleurs que le don généreux d'Urbain IV n'avait pas été employé intégralement à l'œuvre de l'église, mais les chanoines ne se pressaient pas de fournir des explications satisfaisantes. C'est alors que le pape Clément IV, dans une bulle datée du 26 janvier 1267, désigna Robert, abbé de Montiéramey, comme arbitre entre le chapitre de Saint-Urbain et Jean Langlois, bourgeois de Troyes, ancien maître de l'œuvre, qui n'avait pas rendu compte d'une somme de 2,500 livres tournois reçue pour la construction de l'église (1).

Les chanoines s'étaient déjà conformés aux volontés du pape en faisant assigner leur architecte devant le trésorier de l'église Saint-Jean de Laon, mais comme Jean Langlois avait pris la croix, Nicolas, évêque de Troyes, avait fait observer au souverain pontife que les croisés français relevaient uniquement de la juridiction ordinaire de leur diocèse et que les clercs et les laïques de Troyes jouissaient du privilège de ne pas être jugés en dehors de la ville. Clément IV avait donc annulé la procédure antérieure en confiant à l'abbé de Montiéramey le soin d'obliger Jean Langlois à justifier de l'emploi de la somme en question et à prouver qu'elle avait bien été affectée à l'église de Saint-Urbain.

Quel fut le résultat de cette assignation? On est en droit de supposer que Jean Langlois n'y répondit pas. En effet, quand le cardinal Ancher vint à Troyes au

(1) Cf. pièce justificative n° 1.

mois de novembre 1273, il réclama au chapitre le reçu des 10,000 marcs d'Urbain IV, daté du 12 septembre 1264 (1). Enfin le 2 juillet 1274 il fit citer Jean Lefèvre, Guillaume Caym, Jacques Lemire et Gautier Bursaut, chanoines de Saint-Urbain, devant Thibault II et Robert, abbés de Larrivour et de Montiéramey (2). Le cardinal expose que les dépenses relatives à l'œuvre de la collégiale auraient dû figurer dans un compte particulier au lieu d'être inscrites avec les acquisitions de revenus. En conséquence, il voulait obliger les chanoines à rendre compte de l'emploi des 500 livres qu'il avait données pour la construction de Saint-Urbain et des 2,500 livres qui formaient le solde des 10,000 marcs d'argent provenant du trésor pontifical. Il s'agit évidemment de la somme remise à Jean Langlois. L'achèvement de l'église exigeait encore de gros sacrifices dix ans plus tard, puisque le cardinal Ancher promettait au chapitre, le 10 janvier 1284, de mener les travaux à bonne fin (3).

Revenons à Jean Langlois. J'entends d'abord prouver qu'il n'était pas un comptable, comme l'a cru M. l'abbé Lalore, mais que les mots de « *quondam magister fabricæ ipsius ecclesie Sancte Urbani* », ne peuvent désigner que le maître de l'œuvre. Comme les fondations de Saint-Urbain avaient été jetées pendant l'hiver 1262-1263, l'emploi du mot « *quondam* », au début de l'année 1267, prouve que cet architecte n'était plus en fonctions au moment de l'incendie de

(1) Lalore (l'abbé) : *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. V, p. 249, pièce LV.

(2) Cf. pièce justificative n° 2.

(3) Lalore (l'abbé), *ouv. cité*, p. 308, pièce CVI.

1266. Il faut donc lui attribuer le tracé du plan ainsi que le chœur et le transept de l'église.

Le terme de « *fabrica* » s'applique toujours à l'œuvre de la construction d'une église dans les textes du XIII^e siècle. J'en trouve la preuve dans le compte de 1264-1266 relatif à Saint-Urbain, où le chanoine Jean Garsie et Thibault d'Acenay dépensèrent 1,244 livres « *in pertinentibus ad fabricam ultra illud quod expensum fuit per dominum Robertum et Stephanum* » (1). En outre, dans l'assignation du cardinal Ancher, datée du 2 juillet 1274, le mot « *fabrica* » est employé cinq fois avec son sens vrai d' « œuvre de l'église » (2). Dans les registres des comptes de la cathédrale de Troyes en 1294, en 1295, en 1296 et en 1297, l'architecte Henri, qui se rendait souvent aux carrières d'Augy, près d'Auxerre, porte quatre fois le titre de « *magister fabricæ* » (3). Une charte du mois de septembre 1260 mentionne le nom de Renaud, architecte de la cathédrale d'Amiens, désigné par les mots de « *quondam magistri Renaudi cementarii, magistri fabricæ Beate Marie Ambianensis* » (4). Dans ce texte, qui ne s'applique pas à Renaud de Cormont, le mot *quondam* signifie que l'architecte était mort avant 1260, mais il ne faut pas le prendre dans le même sens à propos de Jean Langlois, puisque cet artiste était cité devant l'abbé de Montiéramey dans la bulle de 1267 où « *quondam* » doit se traduire par « ancien architecte de Saint-Urbain ».

(1) Lalore (l'abbé): *Cartulaires du diocèse de Troyes*, t. V, p. 264.

(2) Cf. pièce justificative n° 2.

(3) Bibl. nat., latin 9111, fol. 206 v°, 207 v°, 210 v° et 213.

(4) *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1886, p. 366.

L'expression de « *magister fabricæ hujus ecclesie* » est encore employée pour désigner Étienne, architecte de l'abbaye de Marmoutier au XIII^e siècle (1). On la trouve encore appliquée à Pierre de Chelles « *magistro Petro de Chielle, magistro fabricæ ecclesie B. Marie Parisiensis* », quand il vint visiter la cathédrale de Chartres en 1316 avec Nicolas de Chaumes, architecte de la cathédrale de Sens et maître de l'œuvre du roi. Dans le rapport des experts, ce descendant de Jean de Chelles, qui avait bâti le portail du croisillon méridional de Notre-Dame de Paris en 1257, est qualifié « *mestre de l'œuvre de Paris* », ce qui est bien la traduction de *magister fabricæ* (2). Pierre de Cebazat, architecte de la cathédrale de Clermont et de l'église de La Chaise-Dieu, porte le titre de « *magister fabricæ Claromontensis* » dans des comptes de 1344, 1345 et 1346, ainsi qu'un entrepreneur nommé Pierre Falciat (3).

Notre confrère M. Victor Mortet, qui a publié un savant article sur la fabrique des cathédrales (4) et qui est très versé dans l'étude des textes archéologiques, a bien voulu me signaler l'expression de « *magistri fabricæ* » appliquée en 1335 à deux chanoines de Notre-Dame de Paris qui étaient soumis au régent de la fabrique (5). Il est évident que ces chanoines remplissaient les fonctions de comptables et qu'on ne doit pas les regarder comme des architectes, mais Jean Langlois

(1) Giraudet : *Architectes tourangeaux*, p. xx.

(2) Victor Mortet : *L'expertise de la cathédrale de Chartres en 1316* dans le *Congrès archéologique de Chartres*, p. 311 et 313.

(3) Maurice Faucon : *Documents inédits sur l'église de La Chaise-Dieu* dans le *Bulletin archéologique*, 1884, p. 395.

(4) *Bulletin monumental*, t. LXVI, 1902, p. 216.

(5) Guérard : *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. III, p. 268.

n'était pas dans le même cas. En effet, le compte de 1264-1266 nous apprend que les comptables de la fabrique de Saint-Urbain se nommaient à cette époque Manassès, Jean Garsie et Thibauld d'Acenay, et le nom de Jean Langlois n'y figure pas. Or, comme le mot « *quondam* » lui est appliqué dans la bulle du 26 janvier 1267, il est impossible de prétendre qu'il aurait pu succéder à Jean Garsie et à Thibauld d'Acenay quelques mois auparavant. D'ailleurs, ces deux comptables vivaient encore en 1274 (1).

Les architectes du moyen âge, les maîtres de l'œuvre n'étaient pas seulement des artistes, mais ils devaient conclure des marchés et ordonnancer des paiements concurremment avec les fabriques auxquelles ils étaient obligés de rendre des comptes. C'est à ce devoir professionnel que Jean Langlois avait manqué en ne justifiant pas de l'emploi de 2.500 livres vis-à-vis du chapitre de Saint-Urbain. On peut se demander s'il n'avait pas pris la croix vers 1266 pour échapper aux revendications du pape et des chanoines, mais qui sait s'il n'était pas à la veille de s'embarquer pour l'île de Chypre où les architectes champenois, encouragés par Alix de Champagne, femme d'Hugues I^{er} de Lusignan, ont élevé des églises si remarquables ? Le maître de l'œuvre de Saint-Urbain était de ceux dont la renommée pouvait passer les mers.

Le nom de Jean Langlois n'implique pas que cet artiste fut Anglais, car il était bourgeois de Troyes. Un de ses ancêtres avait pu s'allier avec une famille anglaise ou faire un voyage en Angleterre. En tout

(1) Cf. pièce justificative n° 2.

cas, ce n'est pas dans ce royaume qu'il avait été chercher des inspirations qui le décidèrent à pousser les principes de l'art gothique jusqu'aux dernières limites de l'équilibre. Au contraire, l'architecte de la cathédrale d'York semble avoir imité le style de Saint-Urbain dans les piliers, les arcades en lancette de la nef et dans les profondes voussures qui encadrent les fenêtres hautes.

Après une nouvelle étude des documents publiés par M. l'abbé Lalore, je propose donc de regarder Jean Langlois comme le véritable architecte de Saint-Urbain de Troyes de 1262 à 1266. C'est lui qui a conçu le plan et l'élévation de ce chef-d'œuvre de l'architecture gothique; c'est lui qui fut le véritable précurseur du style élancé du XIV^e siècle et le créateur du type le plus élégant des travées à claire-voie (1), car aucune église antérieure ne lui a servi de modèle. Sans doute, il aurait pu s'inspirer de la légèreté de la Sainte-Chapelle de Paris, consacrée en 1248, mais il a préféré les caractères originaux de l'école champenoise, sœur de l'école bourguignonne, aux principes appliqués dans l'Île de France vers le milieu du XIII^e siècle. Son nom serait resté inconnu, comme celui de tant de grands artistes du moyen âge, sans les défauts de sa comptabilité. Il faut souhaiter qu'une inscription posée dans l'église conserve le souvenir d'un architecte que Viollet-le-Duc a justement qualifié d'homme de génie.

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS.

(1) Parmi les claires-voies un peu plus anciennes que celle du chevet de Saint-Urbain, il faut citer celles du chœur de la cathédrale de Troyes et du transept de Notre-Dame de Paris.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

26 janvier 1267.

Le pape Clément IV cite Jean Langlois, ancien architecte de Saint-Urbain de Troyes, devant Robert, abbé de Montieramey, pour rendre compte de 2,500 livres qu'il avait reçues pour la construction de l'église.

Clemens, episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio abbati Monasterii Aremarensis, Trecensis diocesis, salutem et Apostolicam benedictionem. Ex parte dilectorum filiorum decani et capituli ecclesie Sancti Urbani Trecensis, ad Romanam ecclesiam nullo medio pertinentis, fuit propositum coram nobis, quod licet Johannes Anglicus, civis Trecensis, cruce signatus, quondam magister fabricie ipsius ecclesie Sancti Urbani, de pecunia operi ejusdem fabricie deputata usque ad summam duorum millium et quingentarum librarum Turonensium receperit, Johannes dictis decano et capitulo de hujusmodi summa pecunie rationem reddere indebite contradicit. Cumque predicti decanus et capitulum eundem Johannem, super hoc, auctoritate litterarum Sedis Apostolice, coram thesaurario ecclesie Sancti Johannis Laudunensis traxissent in causam, venerabilis frater noster Trecensis episcopus asserens quod cruce signatus regni Francie a Sede est indultum eadem, ut quamdiu parati fuerint coram ordinariis suis de se conquerentibus respondere, convenire non possint per litteras Sedis ipsius que de indulto hujusmodi plenam et expressam non fecerint mentionem, ad instantiam ipsius Johannis thesaurario predicto, inhibuit ne in causa procederet memorata,

sicque idem thesaurarius cause hujusmodi supersedit. Quare predicti decanus et capitulum nobis humiliter supplicarunt ut providere sibi super hoc paterna sollicitudine curaremus. Quocirca discretioni tue per Apostolica scripta mandamus quatinus si tibi de plano et sine strepitu iudicii constiterit ita esse, predictum civem, quod eisdem decano et capitulo de predicta pecunia rationem reddat et nichilominus restituat eidem quod de predicta summa non constiterit in utilitatem predictæ ecclesie Sancti Urbani legitime fuisse conversum, monitione premissa, per censuram ecclesiasticam, appellatione remota, compellas; non obstantibus indulto hujusmodi seu processu habito coram thesaurario dicto; dummodo coram eo non sit ad litis contestationem privilegium sive indulgentia dicte Sedis qua clericis et laicis civitatis Trecensis dicitur esse concessum, ut extra civitatem ipsam trahi non possint in causam per litteras Sedis, ipsiusque de indulgentia hujusmodi plenam et expressam non fecerint mentionem. Datum Viterbii, vii kal. februarii, pontificatus nostri anno secundo. — *Au dos est écrit: Contra Johannem Anglicum qui debet reddere rationem de 11^m et v^c lib. — Abbas Arremarensis iudex — Origin. scellé sur cordes de chanvre.*

—
II

2 juillet 1274.

Le cardinal Ancher cite les chanoines de Saint-Urbain de Troyes devant les abbés de Larrivour et de Montieramey pour rendre compte de l'emploi des fonds affectés à l'œuvre de l'église.

G. de Sancto Laurentio, camerarius et capellanus domini pape, viris religiosus et honestis abbatibus monasteriorum de Rippatorio ac Arremarensi, ordinis sancti Benedicti,

Trecensis diocesis, salutem in Domino. Cum jam dudum vobis litteris nostris dederimus in mandatis, ut, vocatis omnibus canonicis S. Urbani Trecensis, vice nostra nomine nostro et venerabilis patris domini Ancheri, tituli Sancte Praxedis presbiteri cardinalis, audiretis rationes et computationes a dictis canonicis de hiis que receperint et habuerunt pro fabrica ecclesie supradicte: nos, dictusque dominus cardinalis, rationes et computationes ab ipsis vobis factas recepimus, quas sub sigillis vestris inclusas nobis duxistis per certum nuntium transmittendas, circa quod obedientiam vestram et discretionem in Domino merito commendamus; verum quia dictis rationibus et computationibus a nobis dictoque domino cardinali auditis ac diligenter investigatis, ipsas confusas invenimus penitus et obscuras, eo videlicet quod dicti canonici immiscuerunt ea que receperunt de bonis et redditibus cum illis que receperunt pro fabrica ecclesie supradicte et posuerunt in ipsa; sed quia domini cardinalis et nostre intentionis existit, ut de eis solummodo que receperunt pro fabrica dicte ecclesie et posuerunt in ipsa, rationes reddantur, vobis iterato scribimus precipiendo mandantes, quatinus coram vobis ex parte nostra vocetis, et sub pena excommunicationis compellatis, magistros Johannem Fabrum, Guillelmum Caym, Jacobum Phisicum, Galterum Bursaut, archidiaconum Sancte Margarite in ecclesia Trecensi, canonicos dicte ecclesie, ut solummodo rationes et computationes reddant de duabus millibus et quingentis libris turonensium quas receperunt a magistro Johanne Garsie et Theobaldo de Acenayo et a quibusdam aliis, de residuo decem millium marcharum argenti, quas receperunt Johannes et Theobaldus predicti pro fabrica ipsius ecclesie supradicte, que de camera domini pape processerunt: ac etiam de quingentis libris turonensium a prefato domino cardinali pro fabrica ipsius ecclesie missis, quas recepisse dicuntur in pecunia numerata; et rationes et computationes eorum sub sigillis vestris nobis dictoque domino cardinali fideliter rescribatis

Quod si facere noluerint, vel minus sufficienter rationes et computationes reddiderint, ipsos auctoritate nostra, ut de predictis sufficienter rationes et computationes reddant et plenarie satisfaciant, per censuram ecclesiasticam compellatis. Datum Lugduni, anno Domini M^o CC^o LXX^o quarto, die lune post festum apostolorum Petri et Pauli, pontificatus domini Gregorii pape decimi anno tertio (1).

(1) Ces deux pièces, imprimées par M. l'abbé Lalore en 1880, se trouvaient, suivant M. Vallet de Viriville, aux Archives départementales de l'Aube, la première dans le carton 102, liasse 126 et la seconde dans le carton 114, liasse 144. Aujourd'hui la liasse 126 est cotée 10 G 1 et la liasse 144, 10 G 12 ; mais comme ces documents ont dû être déplacés, notre confrère M. Vernier, archiviste, n'a pu les collationner sur les originaux malgré notre désir.

MARQUES DE TACHERONS

ET

MARQUES D'APPAREILLAGE

Mgr X. Barbier de Montault a déjà donné dans le *Bulletin Monumental* de 1884, p. 291-293, une courte bibliographie des signes lapidaires du moyen âge. Il citait seulement :

Le *Bull. archéol. du Comité des arts et mon.*, 1848, t. IV, p. 220 et 423 ;

Le *Bull. du Comité de la langue, de l'histoire et des arts*, 1853, t. II, p. 23, 137, 442, 670 et 729 ;

Le *Bull. du Comité hist. des arts et mon.*, 1850, t. II, p. 35 ;

La *Rev. des Soc. sav.*, 1861, t. VI, p. 253 ;

Les *Annales archéol.*, t. I, p. 142 ; t. II, p. 233, 235, 237 et 250 ; t. III, p. 31, 335 ; t. V, p. 272 ; t. IX, p. 281 ; t. XX, p. 348 ; t. XXVII, p. 28 ;

Les *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, t. XVI, 1848, p. 281.

Enfin, la *Monographie de la cathédrale de Lyon*, par Bégule, et sa propre *Épigraphie du département de Maine-et-Loire*.

Barbier de Montault terminait sa note en donnant d'utiles renseignements sur les signes relevés à la

cathédrale d'Angers, à l'église de Chamalières (Puy-de-Dôme), au couvent de Sainte-Scholastique, à Subiaco (XIII^e siècle), à l'église abbatiale de Nouaillé, près de Poitiers (XII^e siècle), à Saint-Léger-la-Pallu (Vienne, XIII^e siècle), sur le fort Farnèse, à Civita-Vecchia (XVI^e siècle).

Sans parler de certains ouvrages spéciaux, tels que le *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc et l'*Histoire générale de l'Architecture* de Daniel Ramée (1843, t. II, p. 286-288), il y a déjà un bon nombre de travaux mentionnant des signes lapidaires, et cependant les manuels donnent fort peu de renseignements sur ce sujet.

L'étude des marques relevées sur les monuments permettrait sans doute de faire des comparaisons utiles pour établir la date de la construction de certains édifices (1). Si je publie aujourd'hui mon modeste essai bibliographique, certainement fort incomplet (2), c'est avec l'espoir d'encourager un de nos confrères à étudier les marques si nombreuses en divers pays, pour l'antiquité comme pour le moyen âge.

Adrien BLANCHET.

(1) Toutefois il faudra toujours tenir compte de la possibilité d'un emploi des mêmes matériaux, à des époques successives.

(2) Ainsi je n'ai même pas indiqué de livre mentionnant les marques de la « Tour penchée » de Pise; et cependant j'ai constaté moi-même la présence de nombreux signes d'appareillage sur ce monument. M. E. Lefèvre-Pontalis, qui a relevé de nombreuses marques de tâcherons sur les églises romanes de l'Espagne, me signale l'indication des lits d'assises par un nombre croissant de signes identiques derrière les statues des portails de la façade à la cathédrale de Reims.

Antiquité.

VOGUÉ (Marquis DE). — [Signes relevés sur les fondations de l'enceinte du temple de Jérusalem]. Dans *Comptes rendus de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, nouv. sér., t. V, 1869, p. 128.

HEISS (Aloïss). — *Description générale des monnaies antiques de l'Espagne*. Paris, 1870, in-4°, p. 116, note 1 (Lettres celtibériennes sur les murs de l'enceinte de Tarragone).

BRUZZA (Luigi). — *Iscrizioni dei marmi grezzi*. Dans *Annali dell' Istituto di Correspondenza archeologica*, t. XLII, 1870, p. 109 et s.

BRUZZA (Luigi). — *Sopra i segni incisi nei massi delle mura antichissime di Roma*. Même recueil, t. XLVIII, 1876, p. 72-105, pl. J, K et L (L'auteur donne, p. 74, des renseignements bibliographiques sur des marques à Pérouse, Thasos, Eleusis, Samothrace, Cumès, Sélinonte, Pompéi, Alexandrie, Lodi, Tarragone et Trèves).

[Marques dans les carrières de Chemtou]. *Rev. archéol.*, 1882, I, p. 293. Cf. R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 3^e éd., 1898, p. 306.

REINACH (Salomon). — *Traité d'épigraphie grecque*. Paris, 1885, p. 472 (« Lettres d'assemblage » ; la note 1 contient une dizaine de renseignements bibliographiques).

PERROT (G.). — *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. III, p. 96, fig. 35 (Marque de maçons carthaginois à Eryx, en Sicile).

RICHTER (O.). — *Sopra alcuni segni di scarpellino scoperti sulle mura di Tindari, Cuma, Anagni et Castrimænium*. Dans *Bullettino dell' Inst. di corrisp. archeol.*, 1885, p. 185-192, pl.

RICHTER (O.). — *Über antike Steinmetzzeichen. Fünfundvierzigstes Programm zum Winckelmannsfeste der archæologischen Gesellschaft zu Berlin*. Berlin, 1885, 4^o, 4 pl.

ROY (B.). — *Marques d'appareillage recueillies sur l'aqueduc de Zaghouan, à Carthage*. Dans *Bull. trim. des antiq. africaines*, t. III, 1885, p. 264.

JULLIAN (C.). — *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I^{er}, 1887, p. 601 (Marques d'appareillage).

BENT (Th.). — [Marques relevées sur des constructions près d'Olba en Cilicie Trachée]. Dans *Classical review*, 1890, p. 321 ; cf. *Rev. archéol.*, 1890, II, p. 262.

AINSWORTH (W.-F.). — [Marques relevées à Al-Hadr (Hatra, Palestine)]. Dans *Proceedings Soc. Biblical Archæol.*, t. XIV, 1^{er} mars 1892.

MAU (A.) et divers. — Marques relevées à Pompéi. *Röm. Mittheilungen*, t. X, 1^{er} f., p. 47. Cf. *American Journal of Archæol.*, 1896, p. 279. *Notizie degli Scavi*, mars 1898, p. 69 et 125.

GSELL (Stéphane). — *Marques du tombeau de la Chrétienne*. Dans *Bull. archéol. du Comité des trav. histor. et scient.*, 1899, p. 441-443, fig.

HALBHERR (F.). — [Marque relevée à Praesos, Crète]. Dans *American Journal of Archæol.*, 1901, p. 375, fig. 5. Cf. A. Evans, *Cretan pictographs*, p. 13, fig. 9 b, et *Journ. of Hellen. Studies*, XIV, II, p. 282.

BULIC (F.). — [Lettres et noms grecs sur la porte nord du palais de Dioclétien à Spalato]. Dans *Bullettino di Archeol. e storia dalmata*, 1901, p. 174-175.

DOMASZEWSKI (A. von). — *Steinmetzzeichen der Porta Nigra mit Tagesdaten*. Dans *Korrespondenzblatt der westdeutschen Z. f. Geschichte und Kunst*, t. XXII, 1903, col. 183-185.

Moyen âge.

GRUEBER (Bernhard). — [Steinmetzzeichen in Klingenberg]. Dans *Mittheilungen der k. k. Central-Commission*, Wien ; t. I, 1856, p. 216, fig.

BARBIER (L'abbé). — *Sur les signes lapidaires des églises du Poitou*. Dans *Annuaire de l'Institut des provinces*, t. X, 1858, p. 444.

FLECHTER (Joseph). — *Collection of mason's marks from Turness abbey, Lancashire*. 1858, in-8°.

BARBIER DE MONTAULT (X.). — [Signes lapidaires de la cathédrale d'Angers, de l'église Saint-Maurille, à Chalennes, et de divers autres monuments religieux]. Dans *Répertoire archéol. de l'Anjou*, t. II, 1860, p. 125 ; t. X, 1868, p. 136, pl.

SILVA (Ch^{er} J. P. N. da). — *Mémoire de l'archéologie sur la véritable signification des signes qu'on voit gravés sur les anciens monuments du Portugal*. Lisbonne, 1868, in-4°, pl.

REVOIL (Henri). — [Marques de tâcherons sur les églises du Fort Saint-André à Villeneuve-les-Avignon, de Sainte-Croix de Montmajour, de Maguelonne et du Thor (XII^e siècle)]. *Architecture romane dans le midi de la France*, 1873, t. I, p. 11, 15, 41 et 50, fig.

CHOISY. — [Marques d'ouvriers byzantins à Constantinople, à Nicée et à Salonique]. Dans *Rev. archéol.*, 1876, I, p. 245, 356 et 359.

DROUYN (Léo). — *La Guyenne militaire*, in-4°, 1865 (Marques au château de Villandrant, XIV^e siècle, t. I, p. 46, fig. ; à Sauveterre-de-Guienne, XIII^e siècle, t. I, p. 57, fig. ; à Lesparre, XIV^e siècle, t. II, p. 340, fig. ; au château de Bénauges, t. II, p. 245 et 248, fig.). — Cf. C. Jullian, dans *Rev. études anciennes*, t. V, 1903, p. 131-133, fig.

MAIRE (Albert et Auguste). — *Les signes de tâcherons sur les remparts d'Avignon*. Dans *Bull. monum.*, 1884, p. 34-49, 5 p. de figures (Signes du fort Saint-André, p. 55).

FLOUEST (Ed.). — [Signes de tâcherons ou signes d'appareillage relevés dans la chapelle de la Corroierie, commune de Lenglay (Côte-d'Or)]. Paris, 1881, in-8°, 10 p., fig. Extr. du *Bull. Soc. Antiq. de France*, 1881, p. 212-216, fig. Cf. *Bull. Soc. archéol. du Châtillonnais*, t. I, 1881-1885, p. 313.

CHABEUF (Henri). — [Marques de la cathédrale de Langres]. Dans *Bull. Soc. histor. et archéol. de Langres*, t. II, 1880-1885, p. 345, pl.

NODET (H.). — *Le château de Najac en Rouergue*, dans *Bull. monum.*, 1887, p. 155, fig. 22 (Lettres et fig. diverses).

[MIDOUX]. — [Marques sur la « Tour penchée » près de la porte Saint-Martin de Laon]. Dans *Congrès archéol. de France*, à Soissons et Laon, 1887, p. 92.

PINSARD. — [Marques de tâcherons dans la Somme]. Dans *Bull. Soc. des Antiq. de Picardie*, t. XVI,

1886-1888, p. 20-22. 2 pl. (Abbaye d'Airaines et château de Coucy).

Congrès archéol. de France, LV^e session, à Dax et à Bayonne, en 1888, p. 71. [Marques de l'église de Sordes, XI^e siècle].

GUILLON (Adolphe). — [Marques de l'église de La Madeleine à Vézelay, de la cathédrale de Sens, de Saint-Étienne et de la cathédrale à Nevers]. Dans *Bull. Soc. sc. histor. et nat. de l'Yonne*, t. XLVI, 1892, p. 493-502, 3 pl.

DALLIGNY (Aug.). — *Les Sigles ou marques de tâcherons, tailleurs de pierre*. Dans *Le Journal des Arts* du 26 août 1893.

MULLER (L'abbé Eug.). — [Signes lapidaires découverts à Notre-Dame de Senlis, XII^e-XVI^e siècles]. Dans *Comité archéol. de Senlis, comptes rendus et mém.*, 3^e sér., t. VII, 1892 (1893), p. 96-98, pl.

BRUGUIER-ROURE (L.). — *Chronique et cartulaire de l'œuvre des église, maison, pont et hôpitaux du Saint-Esprit*. Nîmes, 1889-1895, p. XLII-XLIII, pl. 1 (*Mém. Acad. de Nîmes*, 1894, pl. I. — *Bull. monum.*, 1875, pl. I ter, p. 431).

RZIHA. — *Studien über Steinmetz-Zeichen*. Wien, 1883.

ASBOTH (Johann von). — *Bosnien und die Herzogovina, Reisebilder und Studien*. 1^{re} partie, Vienne, 1887, in-4^o, p. 25.

NEUWIRTH. — *Die Satzungen des Regensburger Steinmetzentages im J. 1459*. Wien, 1888.

GRÖSSER (Math.). — [Marques à S^{ct} Johann am Brückl, en Carinthie]. Dans *Mittheilungen der k. k.*

Central-Commission, Wien; t. XIV, 1888, p. 168-169, fig.

NAEHER (J.). — *Die Entstehung und Entwicklung der deutschen Steinmetzzeichen, insbesondere an den mittelalterlichen deutschen Kriegsbaudenkmälern*. Dans *Bonner Jahrbücher*, fasc. LXXXVIII, 1889, p. 146-172, pl. II.

PFAU (C.-W.). — *Das gothische Steinmetzzeichen*. Leipzig, 1895, 76 p. et 2 pl. (*Beiträge zur Kunstgeschichte*, t. XXII).

IMBERT (Martial). — *Marques de tâcherons*. Dans *Bull. Soc. Amis des sciences et arts de Rochechouart*, t. V, 1895, p. 81-83, pl. (Églises de Saint-Pons, d'Agde, de Roujau).

HAHN (E.). — [Liste de noms de tailleurs de pierre et de leurs marques, de 1565 à 1593]. Dans *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, 1901, p. 190-194, fig.

TRUCHIS (V^{te} Pierre DE). — [Marques relevées sur les murs de l'église de la Roche-Vanneau]. Dans *Mém. Commission des Antiq. de la Côte-d'Or*, t. XIII, 1899-1900, p. 280-282.

ROBERT (L.). — *Marques de tâcherons de l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois*. Dans *Journal Soc. d'archéol. lorraine*, 1900, p. 52-54, pl. (XII^e siècle).

LAPORTERIE (Joseph DE). — *Marques de tâcherons de l'église et de l'abbaye de Saint-Sever-sur-Adour et des églises de Montgaillard et de Bostens (Landes)*. Dans *Bull. Soc. de Borda*, 1900, p. 105-107, pl. I et II (XI^e et XII^e siècles).

PHILIPPE (J.). — *Annecy et ses environs*, 4^e éd., p. 47; cf. *Rev. Savoisienne*, 1900, p. 271 (Marques du château d'Annecy).

LEDRU (L'abbé Ambroise). — [Marques dans la nef de la cathédrale du Mans, XII^e siècle]. *La cathédrale Saint-Julien du Mans*, 1900, p. 182, fig.

RAMBURE (L'abbé). — [Marques diverses dans les carrières de Naours (Somme)]. Dans *Mém. Acad. sc., lettres et arts d'Arras*, 1900, p. 143.

BOUTRY. — [Marques au château des ducs, à Alençon, XII^e-XIII^e siècles]. Dans *Bull. Soc. Antiq. France*, 1900, p. 220.

COLLARD. — [Marques relevées sur des marches d'escalier, rue du Barri, à Auch]. Dans *Bull. archéol. du Comité*, 1901, p. cxxx.

PLANCOUARD (Léon). — *Notice archéol. sur l'église de Cléry-en-Vexin*. Versailles, 1902, in-8°, p. 23-24 (Marques du XIII^e siècle, sur la tour).

ENLART (C.). — [Signes lapidaires ou marques de tâcherons au château de Coucy, XIII^e siècle]. Dans *Manuel d'Archéol. franç., I, Archéol. relig.*, 1902, p. 71, fig. 26 (d'après les *Annales archéol.*, [t. II, 1845, p. 237, pl.]).

MOLLIER (L'abbé). — *Notice sur la tour de Viviers*. Privas, 1902, in-8°, p. 109 (Marques du XIII^e siècle).

DEVOT (Dr Adolphe). — [Travail de 85 pages avec dessins dans le texte]. Cité dans le *Catal. général des manuscrits des départements*, t. XLI; *Suppl.*, t. II, 1903, p. 16, ms. 78.

LABANDE (L.-H.). — [Marques dans la nef et sur le clocher de Saint-Trophime d'Arles, XII^e siècle]. Dans le *Bulletin Monumental*, 1904, p. 25 et 40, fig.

CHRONIQUE

PAR

LOUIS SERBAT.

Gaule préhistorique et celtique.

CAMP RETRANCHÉ DE LA REYNAUDIE. — M. David Martin l'a comparé avec d'autres vestiges analogues que l'on rencontre assez fréquemment en Provence; il attribue à l'âge du fer ou tout au plus à l'âge du bronze les tumuli voisins. — *Soc. Études Hautes-Alpes*, 1903, p. 325-328.

ÂGE DE FER DANS LA MARNE. — M. Coyon a donné une étude très détaillée sur de nombreux objets de cette époque, et expliqué le mode de fabrication de ces armes, outils et bijoux. — *Mém. Soc. agric., comm., sc. et arts de la Marne*, 1901-1902, p. 87-110.

GRAVURES PRÉHISTORIQUES DES ALPES. — M. Fritz Mader a relevé et publié les plus intéressantes des figures très rudimentaires, représentant des hommes

et des animaux, gravées aux environs de Tende sur des parois de rochers entre deux et trois mille mètres d'altitude. — *Ann. Soc. lett., sc. et arts des Alpes-Maritimes*, 1903, p. 6-34, fig.

TUMULUS DE WIMEREUX. — Situé sur une dune, il vient d'être rasé. M. Sauvage y a constaté la présence de douze sépultures formées de pierres brutes, qu'il attribue à l'âge de la pierre polie ; elles ne renferment aucun objet de métal. — *Mém. Soc. acad. Boulogne*, 1903, p. 66-80.

CIMETIÈRES PRÉHISTORIQUES DE LA CAMPINE. — On vient encore de découvrir quatre cimetières préhistoriques en Campine. L'un situé près de Hulsel, ne mesure pas moins de quatre hectares. On y a trouvé 32 tumulus contenant de grandes quantités d'ossements plus ou moins calcinés et des débris d'urnes funéraires. On croit savoir que les tumulus ne sont pas des éminences artificielles mais bien des vestiges de dunes.

Le second cimetière a été découvert à Bergeyck ; là, on a trouvé, outre les ossements et les urnes, de nombreux objets en silex taillé. Enfin, les deux autres cimetières sont situés dans les environs de Casterlé et de Turnhout ; ce dernier est particulièrement étendu : il mesure sept hectares et l'on y a mis à jour 250 urnes.

SÉPULTURE A SAINT-DENIS-LES-SENS. — M. Joseph Perrin a trouvé dans une carrière de sable, des corps inhumés avec une épée au côté ; il a dressé l'inventaire de ces armes, des anneaux, des pointes de lances constituant ce mobilier sépulcral, qui remonte aux

derniers temps de l'indépendance gauloise. — *Bull. Soc. archéol. Sens*, 1903, 85-98.

FOUILLES A BÉZIERS. — Dans la démolition de l'ancien collège, on a découvert des silos ovoïdes creusés dans le tuf; ils sont antérieurs à la période romaine. — *Bull. Soc. arch. Béziers*, 1903, p. 258.

ANTIQUITÉS PRÉHISTORIQUES ET ROMAINES EN CAMBRÉSIS. — A son histoire de Solesmes. M. le Dr Bombart a joint des planches représentant des silex et des poteries en verreries gallo-romaines. — *Mém. Soc. émul. Cambrai*, 1901.

Gaule romaine.

FOUILLES DU MONT-DE-JOUER. — M. l'abbé Dercier a donné un nouveau rapport sur les fouilles qu'il a continuées d'octobre 1902 à juillet 1903 : elles lui ont révélé l'existence de plusieurs bâtiments où il a recueilli des monnaies et des débris de sculptures. Il a étudié les voies romaines passant sur cet emplacement. — *Mém. Soc. sc. nat. et archéol. de la Creuse*, 1903, 193-203.

CONSTRUCTIONS ANTIQUES A AMIENS. — La démolition des derniers restes de l'enceinte de Philippe-Auguste a mis au jour parmi des substructions antiques quatre murs concentriques à parement de petit appareil réunis par deux autres murs formant rayons : cet ensemble

aurait appartenu aux fondations d'une tour ou à un amphithéâtre. — *Bull. Soc. antiq. Picardie*, 1902, p. 341, pl.

LA PORTE NOIRE A BESANÇON. — M. Alfred Vaissier a imprimé, en y joignant de nombreuses planches, sa conférence sur l'interprétation des sculptures de ce célèbre monument. — *Soc. Émul. du Doubs*, 1902, p. 17-42.

STATUE A BRIANÇON. — Sculpture de valeur médiocre et de basse époque — le IV^e siècle —, ce marbre, dont la tête a disparu et dont les seins présentent cette particularité d'être percés d'orifices, représenterait, d'après M. Michel, une « tritonnesse » et aurait servi à une fontaine. — *Soc. Études Hautes-Alpes*, 1903, p. 51-54.

URNE FUNÉRAIRE A JAVERDAT. — M. Amfos Martin a signalé la trouvaille dans une terre en labour d'un bloc de granit creux renfermant des cendres et des débris de poterie. Pareille découverte a été faite au Blanc. — *Bull. Soc. Amis des sc. de Rochechouart*, 1903, p. 54-56.

INSCRIPTION ROMAINE DE CHIFFREVAST. — M. l'abbé Adam a donné une note, accompagnée d'une gravure sur ce texte trouvé en 1837 et conservé au musée de Cherbourg. — *Mém. Soc. archéol. et artist. arr. de Valognes*, 1903, p. 85-93.

INSCRIPTION A L'ABADIE. — Dans le mur d'une maison de ce village, M. de Ville-d'Avray a remarqué

et lu une inscription qu'il date du I^{er} ou II^{me} siècle.
— *Ann. Soc. Études provençales*, 1904, p. 25-28.

VOIES ROMAINES. — La tranchée ouverte pour l'établissement d'une route sur le territoire de Hadol a coupé-transversalement une voie romaine dont on distingue les couches superposées de grès, ciment, pierre, ciment et dallage. M. Chevreux pense qu'elle devait conduire de Langres à Baccarat. — *Soc. Émul. des Vosges*, 1903, p. 9-11.

— M. Albert Mélaye a dressé la carte, avec explications très détaillées, de toutes les voies romaines répandues à la surface du département de Seine-et-Marne. — *Bull. Soc. litt. et artist. de la Brie*, 1902, p. 1-32.

— M. David Martin a établi l'itinéraire et les stations de deux voies allant de Luc-en-Diois à Chorgues et à Briançon. — *Soc. Études Hautes-Alpes*, 1903, p. 195-231.

VILLA GALLO-ROMAINE DE LARROUZE. — Notre confrère M. Lauzun nous signale l'intérêt des fouilles faites près de la halte de Larrouze (Gers), à 6 kilomètres de Condom. A cet endroit s'élevait l'église romane de Sarrazan démolie en 1793. Son abside en hémicycle reposait sur les ruines du balnéum d'une riche villa gallo-romaine détruite lors des invasions barbares. Les murs en petit appareil de cette habitation étaient bien cimentés et s'étendaient sous la nef et au sud de l'église. On a trouvé beaucoup de tuiles à rebord, des mosaïques et des plaques de revêtement en marbre blanc.

Deux hémicycles, dont l'un communiquait avec un long et étroit corridor, un superbe hypocauste avec trois bouches de four surmontées d'une cuve où l'on

faisait chauffer de l'eau, des murs revêtus de marbre et une foule de débris antiques prouvent qu'on se trouve en présence d'une villa importante dont il serait bien intéressant de relever le plan à l'aide d'une subvention que M. Lauzun sollicite de notre Société.

CERCUEIL GALLO-ROMAIN EN PLOMB A AMIENS. — Un nouvel exemplaire de ce genre d'antiquités, très fréquentes dans le sol amiénois, vient d'être découvert ; il est décoré de lignes de perles en sautoir et de losanges. — *Bull. Soc. antiq. Picardie*, 1902, p. 460.

VASES ET VERRERIES ANTIQUES A AMIENS. — Près du cercueil mentionné ci-dessus, on a recueilli des vases de terre brune, un vase de verre blanc avec flammes rouges, des poteries dont la plus intéressante, décorée de reliefs en barbotine, portait l'inscription déjà connue : VITA. En d'autres points de la ville on a rencontré de nombreux fragments de poteries, portant des noms d'ouvriers, une lampe de bronze et un très beau fragment de coupe « samienne » orné de figures de divinités. — *Bull. Soc. antiq. Picardie*, 1903, p. 46 et 151.

TROUVAILLES GALLO-ROMAINES A BLAIN. — M. J. Réveillère, après avoir résumé les travaux entrepris antérieurement dans cette localité très riche en objets antiques, décrit le vaste gisement où il a recueilli des clous, des amphores, des poteries samiennes, des lampes ; il en a publié les principales dans plusieurs planches dont l'une reproduit plus exactement le fragment déjà signalé du vase où se lit une inscription relative aux exploits de Trajan. — *Bull. Soc. archéol. Nantes*, 1903, p. 161-203.

URNE A AUBIGNAN. — Trouvée aux environs de Carpentras, mesurant 1^m10 de diamètre sur 0^m75 de haut, elle est décrite dans les *Annales de la Soc. d'Études provençales*, 1904, p. 31.

LAMPE ROMAINE A BÉZIERS. — Rencontrée dans les fondations d'une maison en construction, elle est de forme ronde et décorée d'une scène de bacchanale. — *Bull. Soc. archéol. Béziers*, 1903, p. 261.

STATUETTE ROMAINE A AUTUN. — Notre confrère M. de Saint-Venant a présenté à la Société des Antiquaires de France une petite statuette de bronze trouvée à Autun et représentant un athlète assis. Il avait également apporté deux singuliers objets de bronze qu'on regarde comme des doigtiers d'archers, mais comme on en rencontre un grand nombre dès l'âge du bronze, il faut bien admettre que leur usage, encore inexplicé, était plus ancien.

MARQUES DE POTIERS GALLO-ROMAINS. — M. Sauvage a donné la liste des noms et sigles de potiers dans la région de Boulogne-sur-Mer où les céramiques antiques sont très abondantes et forment au musée de cette ville une très importante collection. — *Mém. Soc. acad. Boulogne*, 1903, p. 80-136.

— Semblable travail a été composé par M. F. Martin pour le département de l'Ain. — *Mém. Soc. ém. Ain*, 1903, p. 398-414.

BOUTEROLLE DE FOURREAU. — Analogue à des types trouvés en Allemagne mais beaucoup mieux conservée; ce fragment, recueilli à Autun, a été savamment étudié par M. Déchelette qui reconnaît dans les

motifs décoratifs en S, aimés des artistes gaulois, une influence celtique. — *Mém. Soc. Éduenne*, t. XXXI, 7. p., fig.

Architecture religieuse.

CONFESSIONS ET CRYPTES DANS L'EST. — M. Léon Maître, poursuivant ses travaux sur ce sujet, après avoir rappelé ce que l'on sait des cryptes de Saint-Ferréol de Besançon et de Saint-Marcel de Chalons-sur-Saône, a porté ses investigations sur celle de Saint-Philibert de Tournus: « Il est possible que sous le vêtement de moellons de son enceinte on retrouve des vestiges de murs du VI^e siècle, mais sa décoration actuelle est un vêtement nouveau qui ne peut être antérieur au XI^e siècle ». — *Revue art chrétien*, 1904, p. 134-143, fig.

CATHÉDRALE DE CHARTRES. — Notre confrère M. René Merlet vient d'entreprendre de nouvelles fouilles dans le chœur de la cathédrale de Chartres. Il a fait complètement dégager un gros pilier cruciforme de la cathédrale carolingienne et l'escalier droit qui descendait du côté nord à la petite crypte du IX^e siècle connue sous le nom de caveau de Saint-Lubin. Cet escalier avait été rempli de blocage au XVII^e siècle, mais M. Merlet a fait réapparaître son mur méridional en petit appareil bien régulier.

Au XI^e siècle, on pénétrait dans la crypte carolingienne en passant contre le puits des Saints-Forts et

dans le couloir de l'ancien escalier qui avait été supprimé par Fulbert. Le mur d'enceinte gallo-romain, épais de 1^m50, était alors percé d'une porte dont on a retrouvé la trace. L'entrée actuelle du caveau Saint-Lubin n'est pas antérieure au XVII^e siècle, époque où l'ancien couloir d'accès fut muré tandis que le puits des Saints-Forts était comblé.

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE. — Les travaux de restauration décidés il y a quelque temps vont être commencés dans la nef de cet intéressant monument.

ÉGLISES DU JURA FRANCO-SUISSE. — M. Gauthier décrit deux églises clunisiennes, Romainmotier et Jougne et celle de Saint-Ursanne où domine au contraire l'influence germanique. Ces deux dernières possèdent des cryptes. — *Mém. Soc. Émul. Doubs*, 1903, p. 311-350.

SAINT-JOUIN-DE-MARNES. — La façade et les sculptures de cette église bien connue ont été analysées par M. G. Sanoner. — *Rev. art chrétien*, 1904, p. 1-13, 3 pl.

SAINT-PAUL-DE-VARAX. — Le même archéologue s'est également occupé de la façade et des portes de cet édifice. — *Rev. art chrétien*, 1904, p. 144-155, pl.

PORTAILS ROMANS. — M. Gabriel Fleury continue son intéressante étude sur la sculpture romane dans les grands portails du XII^e siècle. Il décrit et compare les portes de Saint-Trophime d'Arles, de Saint-Gilles, de Romans, de Valcabrière, de Saint-Bertrand-de-Comminges, de Moissac, de Souillac, de Beaulieu, de

Conques, de Carennac et de Cahors. Cet article, illustré d'excellentes photographies de l'auteur, se termine par l'étude comparée des portails de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers et de la cathédrale d'Angoulême. — *Rev. hist. et archéol. du Maine*, 1904, 1^{er} semestre, p. 28-69, 16 pl.

ÉGLISES DE SEINE-ET-OISE. — Une excursion archéologique a donné lieu à la description des églises de Beaumont, de Chambly, et surtout de celle de Champagne, beau monument du XIII^e siècle, avec grands arcs-boutants, chevet plat percé d'une rose, tour centrale à base du XII^e siècle. A l'intérieur on remarque un arc triomphal du XV^e siècle. — *Bull. Soc. antiq. Picardie*, 1901, p. 175-177.

ÉGLISE FORTIFIÉE DE PÉROUGES. — Dans ce village entouré de murailles, une partie de l'enceinte est formée par le mur extérieur, haut de 20 mètres et épais de 2^m 50, de l'église, construction du XV^e siècle, soutenue par dix piliers octogones et dont les voûtes communiquent avec le chemin de ronde du rempart. — *Soc. Émul. Ain*, 1903, p. 358-368, pl.

ÉGLISE DE DANNES. — M. Roger Rodière a donné une notice sur cette église de la fin du XIV^e siècle munie d'une tour centrale, et, ce qui est rare dans le Boulonnais, de voûtes de pierre. — *Mém. Soc. acad. Boulogne*, 1903, p. 279-333.

CHAPELLE A LANTIC. — M. J. Morvan fait connaître l'intéressante chapelle de Notre-Dame-de-la-Cour en cette paroisse. La nef, accostée d'un seul bas-côté dont les cinq travées sont couvertes de cinq combles à

pignons, remonte au XV^e siècle. Deux chapelles figurent les bras du transept ; le chœur, terminé carrément, est éclairé de fenêtres à remplages variés, comme dans le reste de l'édifice. A l'intérieur, se voient une vierge assise du XIV^e siècle et la statue funéraire de Guillaume de Rosmadec. — *Soc. Émul. Côtes-du-Nord*, 1903, p. 177-214.

INSCRIPTION CHRÉTIENNE A OISSY. — Dans la démolition d'un mur du parc du château, on a trouvé une dalle de 0^m54 sur 0^m34 portant cette épitaphe : « HELL///INUS HIC R[E]QUIESCIT IN PACE FIXIT AN[NOS] XXXXX DEFUNCTU[S] ES[T] UBI FIT SEPTE[M]BER DIES VI. — *Bull. Soc. antiq. Picardie*, 1901, p. 153-154, pl.

ÉPITAPHE CHRÉTIENNE A ORLÉANS. — Dans les magasins du musée de cette ville, gît une inscription que M. Dumuys a éditée en y joignant un commentaire explicatif. — *Bull. Soc. archéol. et hist. de l'Orléanais*, 1903, p. 216-218.

Architecture civile et militaire.

CHATEAU DE NEUVIC. — M. Dujarric-Descombes a donné une bonne vue de la façade intérieure de ce château du XV^e siècle, composé principalement de deux corps de bâtiment formant équerre. — *Bull. Soc. hist. et archéol. du Périgord*, 1904, p. 67-69.

MOTTE FÉODALE DE DECIZE. — Notre confrère M. de Saint-Venant nous communique le résultat de fouilles récentes dans une motte féodale voisine de Decize (Nièvre). Elle renfermait une salle souterraine dans des substructions en pierres sèches : on y a découvert des meules à grain d'une forme particulière, des clefs, des éperons, un fer à cheval ondulé, des poteries mates assez dures avec ornements gravés à la roulette, des vases à bec. Deux vases de ce genre étaient réunis par une tubulure centrale et cinq anses croisées : c'est un modèle inédit. La date de tous ces objets peut se placer entre le IX^e et le XII^e siècle.

FOUILLES DE CHATEAUNEUF-EN-VENNES. — Ce château, détruit pendant la guerre de Trente-Ans, a été exploré par M. l'abbé Doniot et ses élèves stimulés par les trouvailles de toute nature opérées dans ces ruines, qui, avant l'incendie, avaient servi de refuge à toute la population d'alentour : il convient de signaler une croix à branches fleurdelysées et ornées de cabochons, une *paix*, bronze italien du XVI^e siècle, et quantité d'instruments de fer. — *Soc. Émul. Doubs*, 1902 (1903), p. 260-277, pl.

SAINT-NICOLAS DE BRENNES. — Dans cette bourgade, où se remarque aussi un tumulus, M. Lacouloumère a relevé sur une motte les fondations de l'enceinte et des tours carrées d'un château-fort. — *Ann. Soc. Émul. Vendée*, 1903, p. 148-215, pl.

MANOIR DE VILLE-DANIEL. — L'histoire de cette seigneurie a donné occasion à M. Duportal de publier une vue du manoir, construction en équerre avec tour ronde dans l'angle et corniches décorées de faux mâchicoulis. — *Soc. Émul. Côtes-du-Nord*, 1904, p. 98-110, pl.

MAISONS ANCIENNES D'ALBY. — M. Aug. Vidal a signalé et dessiné plusieurs maisons de briques à tourelles ou en pan de bois. — *Rev. hist., scientif. et litt. du dép. du Tarn*, 1903, p. 277-283, pl.

RÉFECTOIRE DES DOMINICAINS DE SENS. — A ce bâtiment, long de 35 mètres et percé de baies en arc brisé à remplages, surmontées d'un rang de petites fenêtres correspondant à l'étage supérieur, M. Maurice Roy a consacré quelques pages dans l'histoire qu'il vient d'écrire du couvent. — *Bull. Soc. archéol. Sens*, 1903, p. 170-174, pl.

MANOIR DU PRIEURÉ DE SAINTE-GAUBURGE. — A côté de cette église bien connue, subsistent les bâtiments du prieuré, demeure du XV^e siècle avec tour octogone accostée d'une tourelle, le tout orné de bandeaux et corniches sculptés de fleurs et ornements. L'intérieur conserve des cheminées et des peintures murales. — *Bull. Soc. percheronne d'hist. et d'archéol.*, 1903, p. 104-115, pl.

Sculpture, peinture et mobilier.

STATUES TOMBALES DU MUSÉE DE TOULOUSE. — M. le baron de Rivières publie dans de très belles planches, suivies d'un commentaire détaillé, les reproductions des principales statues qui forment l'une des richesses du musée de Toulouse. La plus remarquable provient

du tombeau de Jean de la Tessandière, évêque de Rieux, mort en 1348; il convient de citer aussi celles de Guillaume Durand, mort en 1328 — elle porte encore des traces d'émaux, — de Geoffroy de Vayrols, archevêque de Toulouse, mort en 1375, de Pierre de la Jugie et de Guillaume Briçonnet, et parmi celles de personnages laïcs, l'image funèbre de Bernard de Comminges, mort en 1312. — *Mém. Soc. archéol. du Midi*, 1903, p. 79-102.

INFLUENCE PROVENÇALE EN ITALIE. — M. Wilhelm Voege, à propos de la date du portail d'Arles, a étudié les influences artistiques venues de Provence en Italie; de nombreux exemples lui font reconnaître combien les sculpteurs de la haute Italie, de Modène et de Parme principalement, sont redevables à ceux d'Arles et de Saint-Gilles. — *Repertorium für Kunstwissenschaft*, 1903, 3^e fascicule.

ANCIENS FONTS DE LA CATHÉDRALE DE CHALONS. — Brisés en plusieurs morceaux, ils avaient servi de blocage dans l'étage supérieur du clocher sud, élevé au XVII^e siècle et récemment démoli. Les fragments rapprochés ont permis de reconstituer une cuve rectangulaire, dont les quatre coins sont occupés par une figure d'ange sonnant de l'oliphant, tandis que le long des quatre faces, des suites de personnages paraissent sortir de leurs tombeaux. M. le chanoine Lucot croit cette sculpture contemporaine de la cathédrale de 1147; il la rapproche des fonts de Zedelghem et de Vermand, dessinés par Caumont. — Comme elle est de marbre noir, il n'y aurait rien de surprenant à ce que ce fût un nouvel exemplaire d'une exportation lointaine des ateliers tournaisiens. — *Mém. Soc.*

agricul., comm., sc. et arts de la Marne, 1901, p. 65-72.

MONUMENT DE JEAN DE LA TRÉMOILLE A DAOURS. — M. Quignon, dans son histoire de ce village, a donné une phototypie d'un curieux bas-relief appartenant autrefois à l'église de Daours, et aujourd'hui à M. le duc de la Trémoille. Sculpté vers 1430, il représente, dans un encadrement de feuillages, Jean de la Trémoille, Jeanne de Crequy et leurs enfants, agenouillés au pied de leurs saints patrons devant la Sainte-Trinité. — *Mém. Soc. antiq. Picardie*, 1903, p. 308.

CHEMINÉE DE FLEURY. — Une note additionnelle de M. Régnier compare cette belle cheminée avec celles de la Possonnière, en Vendomois. Les auteurs « arrivés récemment d'Italie furent certainement les mêmes ». Ce rapprochement est d'autant plus vraisemblable que les Thibivilliers, sieurs de Fleury, étaient alliés aux Ronsard, propriétaires, comme l'on sait, de la Possonnière. — *Mém. Soc. acad. Oise*, 1903, p. 736-742.

STATUE DE NOTRE-DAME-DE-PITIÉ A SALBRIS. — M. P. Gauchery a retracé les vicissitudes de ce groupe de la fin du XVI^e siècle, passé à l'époque de la Révolution de l'église Saint-Sulpice à Bourges dans celle où il est maintenant. — *Mém. Soc. antiq. Centre*, 1902, p. 166-172.

RETABLE DE HAM-SUR-MEUSE. — Il est formé de panneaux peints représentant les scènes ordinairement figurées; des statuettes et un fronton le surmontent, le tout est de la fin du XVI^e siècle. — *Ext. revue histor. ardennaise*, 1903, p. 74, pl.

PORTRAIT DU MARÉCHAL DE DURFORT. — M. Boudin a publié un petit portrait en pied de Guy-Michel de Durfort, le maréchal de Randan; il l'attribue à Wyrsh, peintre officiel de la région franc-comtoise au XVIII^e siècle. — *Soc. Émul. Doubs*, 1903, p. 225.

LIVRE D'HEURES D'ANNE DE MATHEFELON. — Les nombreuses miniatures de ce manuscrit breton ont été photographiées et commentées par M. Maler. L'une des plus intéressantes est le portrait de la propriétaire agenouillée, ainsi que sa fille, devant saint Yves. Les costumes sont ceux du début du XV^e siècle. — *Mém. Soc. antiq. Centre*, 1902, p. 145-159.

EMBLÈMES D'ANNE D'URFÉ. — Ils proviennent du mari de la célèbre Diane de Châteaumorand et sont conservés à la bibliothèque de Caen. M. l'abbé Reuse en a reproduit les miniatures et le texte, dû à la main de Louis Papon et qui présente cette particularité d'imiter la disposition et les caractères d'un livre imprimé. Le portrait d'Anne d'Urfé se voit à l'une des pages. — *Bull. de la Diana*, 1903, p. 218-242.

CROSSE A SAINT-JEAN-D'ANGELY. — Dans l'un des cercueils de pierre découverts il y a quelque temps en dégageant les abords de l'église, se trouvait une crosse très simple dont la volute, très mince et terminée par une tête de serpent aux yeux d'émail, se rattache par une douille sphérique à une hampe d'un diamètre beaucoup plus considérable. M. Dangibaud la compare avec une crosse poitevine publiée par la Société des Antiquaires de l'Ouest. — *Rev. de Saintonge et d'Aunis*, 1904, p. 16-21, fig.

CROIX PROCESSIONNELLE DE BANSAT. — Dans l'église romane fortifiée de ce village, M. Biélawski a remarqué une croix du XV^e siècle; elle est couverte de plaques d'argent avec rinceaux et médaillons. — *Rev. d'Auvergne*, 1903, p. 209.

BIJOUX DU MOYEN AGE A AMIENS. — On y a trouvé une boucle en bronze remontant au XIII^e siècle autour de laquelle on lit cette inscription: A VOS A QUI JE DON MON CUER, et une bague avec rébus: JE VOUS EME DU [cœur] VRAI. — *Bull. Soc. antiq. Picardie*, 1902, p. 267.

CLOCHE DE VOILLANS. — M. l'abbé Druot a publié une notice sur la cloche de cette paroisse; elle est aux armes de l'abbesse de Baume-les-Dames, Alix de Montmartin, dont le sceau même est empreint sur la paroi de la cloche (1485). — *Mém. Soc. Émul. Doubs*, 1902, p. 11-16, pl.

TAPISSERIES DE TOURS. — M. l'abbé Bossebœuf a donné une importante étude sur les ateliers de tapisserie de cette ville; il y a joint des planches représentant les tapisseries de l'église Saint-Pierre de Saumur. — *Mém. Soc. archéol. Touraine*, 1904, p. 173-362, pl.

SUPERHUMÉRAL DES ÉVÊQUES. — M. H. Martin a porté ses recherches sur un ornement épiscopal, propre à certaines églises d'Allemagne et à celle de Toul; il a donné de nombreuses photographies de ces broderies. — *Rev. art chrétien*, 1904, p. 46-54, fig.

FAYENCE DE MOUSTIERS. — A propos de cette fabrique, M. l'abbé Requin a écrit l'histoire de la céramique

en Provence, où il signale l'influence de Moustiers sur les ateliers de Marseille et de Saint-Jean-du-Désert.
— Paris, Rapilly, 1903, tome 1^{er}.

Toutes les nouvelles archéologiques destinées à la Chronique devront être adressées directement à
M. LOUIS SERBAT, 8, RUE DE CHATEAUBRIAND, PARIS,
VIII^e.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Le Comité permanent de la Société française d'Archéologie a admis comme membres de la Société :

Dans la séance du 29 janvier 1904 :

M. le marquis DES ROYS D'ESCHANDELYS, au château de Gaillefontaine (Seine-Inférieure), présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Émile Travers ;

M. l'abbé BONNENFANT, professeur d'archéologie au grand séminaire, à Évreux, présenté par MM. Louis Régnier et Émile Travers ;

M. André FOURET, élève de l'École des Beaux-Arts, 16, rue de Saint-Pétersbourg, à Paris, présenté par MM. l'abbé Chevallier et Guillon ;

M. R.-S. MYLNE, membre de la Société des Antiquaires d'Écosse, à Great Amwell, Herts (Angleterre), présenté par MM. Ch. Hettier et Émile Travers ;

M. le prince DE BAUFFREMONT, au château de Brienne (Aube), présenté par MM. le duc de Bauffremont et Émile Travers ;

M^{me} la marquise DE LA CHATAIGNERAYE, 87, rue de Grenelle, à Paris, présentée par les mêmes ;

M. L. JACQUEMIN, 108, rue de Rennes, à Paris, présenté par MM. Dessain et Eug. Lefèvre-Pontalis ;

M. Richard DUBOURG, ancien magistrat, rue Bosnières, à Caen, présenté par MM. de Longuemare et Eug. Lefèvre-Pontalis ;

M. Gustave LE VARD, secrétaire de la Société des Beaux-Arts, rue des Jacobins, à Caen, présenté par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Émile Travers.

Dans la séance du 20 février :

M. BOURGEOIS, 34, rue Claude-Huez, à Troyes, présenté par MM. Émile Travers et de Longuemare.

Dans la séance du 25 mars :

M. l'abbé BEAUDRY, secrétaire de la Société archéologique et historique de Clermont, curé de Breuil-le-Sec (Oise), présenté par MM. Raymond Chevallier et Émile Travers ;

M. Roger DE QUIRIELLE, à Montaiguet (Allier), présenté par MM. J. Déchelette et L. Monery ;

M. Antony DÉLUGIN, 24, rue de la Boétie, à Périgueux, présenté par MM. le marquis de Fayolle et Lespinas.

Dans la séance du 29 avril :

M. Ermanno FERRERO, professeur à l'Université de Turin (Italie), présenté à titre étranger par MM. Eug. Lefèvre-Pontalis et Émile Travers.

Dans la même séance, ont été nommés :

Inspecteur de la 13^e division et du département de l'Hérault : M. Joseph Berthelé ;

Inspecteur du département de l'Allier : M. l'abbé Clément.

Notre confrère, M. Philippe Lauzun, a été nommé officier de l'Instruction publique.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de nos confrères M. Émile Aubert de La Faïge, inspecteur départemental de l'Allier, auteur de recherches historiques

fort appréciées, ancien officier d'état-major, décédé jeune encore, le 22 janvier 1904, en son château de Bussoles (Allier), et de M. Louis Noguier, avocat, ancien magistrat, conservateur du musée lapidaire de Béziers, président de la Société archéologique de cette ville, où il est décédé le 10 mars à l'âge de 84 ans. M. Noguier était un archéologue de grand mérite qui a publié beaucoup d'excellents travaux sur les antiquités de la région qu'il habitait. Membre de la Société française d'Archéologie depuis de très longues années, notre vénérable et regretté confrère était inspecteur de la 13^e division et du département de l'Hérault et avait très souvent pris part aux Congrès archéologiques de France.

BIBLIOGRAPHIE

L'ART RELIGIEUX DU XIII^e SIÈCLE EN FRANCE. ÉTUDE SUR L'ICONOGRAPHIE DU MOYEN AGE ET SUR SES SOURCES D'INSPIRATION, par *Émile Mâle*. Paris, Armand Colin, in-4^o, 468 p. et fig.

Il n'est jamais trop tard pour rendre compte d'un bon livre, surtout quand une seconde édition en consacre toute la valeur. M. Mâle, qui avait fait paraître la première édition de son excellent ouvrage en 1898, s'est attaché à le perfectionner en y ajoutant de nouvelles remarques iconographiques, mais il est regrettable que son éditeur ne se soit pas imposé les sacrifices nécessaires pour l'illustration qu'il était facile de puiser dans la précieuse collection de M. Martin-Sabon.

Comme le sous-titre l'indique beaucoup mieux que le titre, le livre de M. Mâle est une étude d'ensemble sur l'iconographie des portails et des vitraux de nos grandes cathédrales gothiques. Il a donc eu raison de débiter par l'exposé des caractères de l'iconographie du moyen âge et de la méthode à suivre pour l'interpréter. On était trop porté à chercher dans la Légende dorée l'unique explication d'une foule de scènes sculptées ou peintes par les artistes. M. Mâle, qui a mis en relief la valeur de la grande encyclopédie de Vincent de Beauvais, connue sous le nom de *Speculum majus*, et qui lui a emprunté les grandes divisions de son ouvrage, restitue à Martianus Capella, grammairien du V^e siècle, et à Honorius, évêque d'Autun au XII^e siècle, auteur du *Speculum ecclesiæ* et de l'*Elucidarium*, la place

qui leur revient dans les sources de l'inspiration iconographique.

Les premiers chapitres sont consacrés à l'étude des animaux symboliques, des bestiaires, des calendriers, des sept arts libéraux, des vertus et des vices. L'auteur, qui s'élève avec raison contre l'exagération du symbolisme, étudie parallèlement les sources et les représentations figurées en comparant les unes aux autres les sculptures des grandes églises gothiques. Si les artistes du moyen âge avaient une grande liberté d'interprétation, leurs œuvres dérivent cependant de la même inspiration. D'ailleurs l'influence du clergé sur le programme imposé aux sculpteurs et aux peintres verriers les obligeait à rester fidèles aux traditions conservées dans les ateliers.

L'interprétation symbolique de la Bible et ses origines a fourni à M. Mâle l'occasion d'expliquer beaucoup de scènes peintes sur les vitraux de Bourges, de Chartres et du Mans et de donner la clef des scènes sculptées dans les voussures du portail nord de la façade de Notre-Dame de Laon où le sculpteur s'est inspiré d'un sermon d'Honorius. Les figures et les attributs des patriarches, des prophètes et des rois de Juda que l'auteur identifie avec les personnages des galeries de Notre-Dame de Paris, d'Amiens, de Reims et de Chartres sont étudiés avec le plus grand soin ainsi que les scènes de la vie du Christ et les paraboles.

Abordant ensuite les traditions légendaires sur l'ancien et le nouveau Testament et sur la Vierge qui ont leur source dans les Évangiles apocryphes, l'auteur commente l'histoire de Théophile et montre l'influence exercée dans les ateliers par la *Vita Christi* de Ludovic le Chartreux et le *De gloria martyrum* de Grégoire de Tours, ce qui lui permet d'expliquer les scènes de plusieurs vitraux de la cathédrale du Mans. Les caractéristiques des saints et la Légende dorée, l'influence des pèlerinages sur la popularité des saints, l'influence des donateurs et des corporations

méritaient un chapitre spécial où M. Mâle a fait d'ingénieuses observations sur l'interprétation artistique de l'œuvre célèbre de Jacques de Voragine.

Les artistes du moyen âge avaient un médiocre souci des grands hommes de l'antiquité, mais ils ont représenté parfois la belle Campaspe à cheval sur Aristote et Virgile dans la corbeille. M. Mâle prouve que la seule sibylle reproduite au XIII^e siècle fut la sibylle Érythrée, parce que saint Augustin lui attribuait les fameux vers acrostiches sur le jugement dernier. Il montre ensuite les erreurs commises par Montfaucon et d'autres archéologues qui ont cru reconnaître des rois de France dans des statues qui représentent en réalité des personnages bibliques et il cite le baptême de Clovis, l'histoire de Charlemagne sur un vitrail de Chartres, les croisades et la vie de saint Louis comme de rares exemples d'inspiration puisés dans notre histoire nationale. M. Mâle est d'avis que les bas-reliefs sculptés contre le portail du croisillon sud de Notre-Dame de Paris se rapportent plutôt à la vie d'un saint qu'à la vie des écoliers au moyen âge. J'avoue que je ne partage pas son opinion.

Les sujets tirés de l'Apocalypse et la représentation du Jugement dernier forment le couronnement naturel de ce livre. M. Mâle a fait ressortir l'influence des miniatures d'un célèbre manuscrit anglo-normand du XII^e siècle, conservé à la Bibliothèque nationale, sur l'inspiration des artistes du moyen âge, qui ont copié la bête à sept têtes, la femme nimbée d'étoiles qui remet son enfant à un ange, l'apparition divine qui porte une épée dans sa bouche. Enfin, dans une conclusion dont la forme littéraire est un véritable modèle, il a montré la physionomie de nos grandes cathédrales en prouvant que les artistes étaient les interprètes dociles du clergé qui réglait l'ordonnance des sujets. Cette théorie est absolument conforme à la vérité, comme notre confrère M. Mortet l'a prouvé, avec documents à l'appui, dans un article du *Bulletin Monumental*

de 1902. De même, M. Mâle rectifie encore une fois la théorie de Viollet-le-Duc sur l'esprit de révolte des artistes laïques du XIII^e siècle contre l'art théocratique de l'époque romane, et il ajoute de nouveaux arguments à la savante réfutation de notre confrère M. Anthyme Saint-Paul. Il définit la cathédrale une œuvre de foi et d'amour, et il découvre dans Notre-Dame de Chartres la pensée même du moyen âge devenue visible. On ne saurait mieux dire.

Écrit dans un style élégant et précis, l'ouvrage de M. Mâle sera le véritable *vade-mecum* des archéologues qui veulent étudier l'iconographie du XIII^e siècle, en comprendre les sujets et en retrouver les sources dans les monuments écrits de la littérature, dans les livres saints, dans les légendaires, mais la grande valeur du texte forme un contraste trop frappant avec la rareté des illustrations qui auraient dû être plus nombreuses et plus soignées. Il est impossible d'expliquer l'iconographie du moyen âge avec 127 figures, mais chacun sait que les éditeurs n'ont pas sur ce point les mêmes idées que les archéologues.

E. LEFÈVRE-PONTALIS.

DESCRIPTION DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES DANS
LA FORÊT DE COMPIÈGNE SOUS LA DIRECTION DE M. ALBERT
DE ROUCY, par V. *Cauchemé*. Compiègne, Henry Lefebvre,
1900-1902, in-4^o, 57-88 p. et 41 pl.

La Société historique de Compiègne a eu l'excellente idée de charger notre confrère M. Cauchemé, collaborateur de M. de Roucy, de publier le compte-rendu des fouilles exécutées par ce savant archéologue dans la forêt de Compiègne et les environs, de 1860 à 1870. Deux fascicules ont

déjà paru et je tiens à en signaler tout l'intérêt. Sans doute ces fouilles, entreprises aux frais de l'empereur Napoléon III, avaient déjà attiré l'attention des nombreux savants qui vinrent les visiter avant la guerre, et les objets découverts à cette époque sont conservés aujourd'hui au musée de Saint-Germain, mais les archéologues attendaient depuis longtemps la publication des plans de toutes les substructions découvertes au Mont-Berny, à la Carrière-du-Roi, à Champliou et sur tous les points explorés par M. de Roucy.

La première partie débute par le texte du rapport de M. de Roucy, qui signale la découverte de vestiges antiques dans seize cantons de la forêt, en insistant sur l'utilité d'entreprendre des fouilles méthodiques au Mont-Berny, au nord de Pierrefonds. Ayant obtenu les crédits nécessaires, il déblaya successivement des thermes, des habitations bâties sur caves, un temple, des puits, des silos qui prouvent l'existence d'une importante station gallo-romaine, dont M. Cauchemé a relevé le plan d'ensemble. Notre confrère a dessiné avec le même soin les restes d'habitations en bordure de la voie romaine, dite chaussée Brunehaut, qui reliait Senlis et Soissons par Champliou en faisant un coude très remarquable au Mont-Berny. Les thermes découverts en 1862 contre le chemin actuel de Pierrefonds à Attichy comprenaient une grande salle, un tepidarium divisé en trois pièces, un sudatorium et la plupart des piliers de l'hypocauste étaient intacts. Le grand puits rond, large de 1^m 80, renfermait des ossements d'animaux et des débris de seaux en bois. Le temple formé de deux enceintes carrées, comme beaucoup d'autres sanctuaires antiques, était soutenu par des colonnes dont on a retrouvé les débris.

L'habile crayon de M. Cauchemé reproduit ensuite une statue, les bas-reliefs, les débris de sculptures, les pavages, les inscriptions et des rosaces en pierre trouvés dans les fouilles. On trouvera dans la même livraison la liste

complète des objets et des monnaies qui furent recueillis au Mont-Berny.

Le second fascicule renferme le compte-rendu des fouilles faites à la Carrière-du-Roi, au sud de Saint-Jean-aux-Bois, près du prieuré de Saint-Nicolas de Courson. Cette station gallo-romaine, qui s'élevait au bord de la voie antique déjà signalée au Mont-Berny, possédait des thermes découverts en 1868 et construits en grand appareil, dont M. Cauchemé donne les copies et les plans. Les piliers de l'hypocauste, dont les carreaux augmentaient de dimension pour se rejoindre sous le plancher en béton, étaient bien conservés ainsi que le tuyau de plomb destiné à vider la baignoire et l'entrée du foyer. Je signale également le relevé de plusieurs habitations, une grille en fer forgé avec des pointes disposées en croix de Saint-André, des colonnes, des meules, des armes reproduits avec la plus grande fidélité par notre confrère pour illustrer le texte de M. de Roucy. Les 500 monnaies romaines de tous les empereurs, depuis Auguste jusqu'à Gallien, prouvent bien l'époque où cette station fut occupée : elle a fourni également un curieux Mercure gaulois en pierre.

Si les murs des habitations gallo-romaines de la forêt de Compiègne étaient rasés en moyenne à 0^m 50 de hauteur, leurs caves furent faciles à déblayer et les relevés de M. Cauchemé nous en font connaître douze types différents. L'une des plus importantes, renforcée par des pilastres intérieurs, se trouve au Mont-Berny et renferme une niche en cul-de-four près de la descente. Les caves fouillées à la Carrière-du-Roi renfermaient également des niches et des soupiraux et leurs murs en pierres de taille étaient très résistants. A Champlieu, l'une des caves présentait un intérêt particulier en raison des douze trous circulaires creusés dans le sol pour recevoir des amphores en terre cuite.

La Société historique de Compiègne a rendu un véritable service à la science en conservant le souvenir de toute la série des fouilles si fructueuses de M. de Roucy avec le

concours dévoué de M. Cauchemé. Il convient de la féliciter de n'avoir pas reculé devant les frais d'une publication de ce genre qu'elle saura mener à bonne fin.

E. LEFÈVRE-PONTALIS.

LA SCULPTURE BELGE ET LES INFLUENCES FRANÇAISES AU XIII^e ET AU XIV^e SIÈCLE, par *Raymond Kœchlin*. Paris, 1903, in-4^o, 48 p.

Le remarquable article que notre confrère a publié sur l'art du moyen âge en Belgique dans la *Gazette des Beaux-Arts* mérite d'être signalé aux lecteurs du *Bulletin Monumental* comme un modèle d'étude artistique. Sans doute plusieurs archéologues, comme M. Jean Rousseau, M. Cloquet, M. Destrée, M. Helbig, et le regretté chanoine Debaisnes, avaient déjà signalé les œuvres les plus remarquables de la sculpture belge surtout au XV^e et au XVI^e siècle, mais il restait à présenter un tableau d'ensemble de l'art gothique du XIII^e et du XIV^e siècle en faisant ressortir la prépondérance de l'influence française à cette époque. C'est ce que M. Kœchlin s'est efforcé de faire comprendre en montrant que Courajod avait exagéré la part de l'influence flamande sur l'art français. A vrai dire, le maniérisme et le réalisme apparaissent simultanément en France et en Belgique au XV^e siècle, et ce n'est pas en Flandre qu'il faut en chercher les origines au XIV^e siècle, malgré l'affirmation d'illustres savants. Nul peuple n'a subi plus profondément l'influence de ses voisins que la nation belge.

Les plus anciens monuments de la sculpture romané en Belgique, comme le bas-relief des miracles de Saint-Bavon, la Vierge du musée de Liège, qui remontent au XII^e siècle sont des morceaux comparables aux œuvres françaises,

mais il faut avouer que le style des fonts baptismaux exportés de Tournai à la même époque est encore bien barbare. Sans doute les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liège coulés par Renier, de Huy, sont d'un art exquis, mais quelle est la véritable date de cette œuvre exceptionnelle et peut-on se fier à la date de 1130 qui se trouve dans une chronique de 1402.

Au XIII^e siècle, le double tympan de l'hôpital de Bruges, le Dieu de Théroouanne conservé à Saint-Omer, le portail méridional de Saint-Servais de Maestricht si maladroitement restauré, la Vierge en bois de Saint-Jean de Liège, le saint Jean du musée de Namur, la statue du tombeau de Blanche de Castille en pierre de Tournai, aujourd'hui à Saint-Denis, qu'on a eu tort de regarder comme celle de Catherine de Courtenay, méritent d'être mentionnés. Leur style prouve que les sculpteurs belges empruntèrent à la France ses formules en les interprétant à leur guise sans aucune saveur de réalisme.

Cette importante remarque s'applique également à la sculpture belge du XIV^e siècle. Les vierges de Hal, d'Anvers, des musées de Lille et de Tirmont, l'admirable sainte Catherine de Notre-Dame de Courtrai, présentent le déhanchement caractéristique des statues françaises de la même époque et la sculpture funéraire ne diffère pas des modèles conservés à Saint-Denis. Toutefois l'influence allemande, venue de Cologne, apparaît dans le joli tympan du portail de Notre-Dame de Huy. L'étude des consoles et des masques d'Ypres, de Louvain et de Gand montre qu'en fait de réalisme les sculpteurs qui taillaient des têtes grimaçantes à la cathédrale de Reims et des gargouilles à Saint-Urbain de Troyes avaient de beaucoup dépassé leurs voisins de Belgique dès la fin du XIII^e siècle.

Dans le dernier quart du XIV^e siècle, la sculpture belge n'est toujours qu'un reflet des œuvres françaises devenues maniérées par excès d'idéalisme. Le réalisme apparaît d'abord dans une pierre tombale du musée d'Arras,

sculptée vers 1376, et dans une série d'œuvres du commencement du XV^e siècle conservées à Tournai, à Mons, à Ypres, à Arras. La même tendance se manifeste dans les retables de Hall, de Haekendover, près de Tirlemont, et dans ceux du musée de Dijon, sculptés par Jacques de Baerze vers 1391. La sculpture belge évolue lentement entre 1365 et 1430 vers le réalisme, mais l'idéalisme qui dominait en Belgique comme en France fit une longue résistance. La célèbre école de Dijon obéit à une tendance originale, complètement différente des traditions des ateliers belges du XIV^e siècle. Elle a inspiré l'ancienne décoration du portail de la tour de l'hôtel de ville de Bruxelles, transportée au musée communal, et quelques statuettes de pleurants à Saint-Bavon de Gand, à Saint-Sauveur de Bruges, à Ailly-sur-Noye (Somme), mais ce n'est pas en Belgique que Sluter et Claus de Werve allèrent chercher des inspirations.

E. LEFÈVRE-PONTALIS.

I SIGILLI NEL MUSEO BOTTACIN DI PADOVA, SECC. XIII-XVI, par
Luigi Rizzoli jun. Padova, 1903, in-4^o, 143 p., fig. et
14 pl.

M. Luigi Rizzoli, dont le zèle persévérant a mis en lumière les richesses léguées au musée de Padoue par Nicolas Bottacin, vient de publier 175 sceaux de cette collection, avec un soin très digne d'éloges.

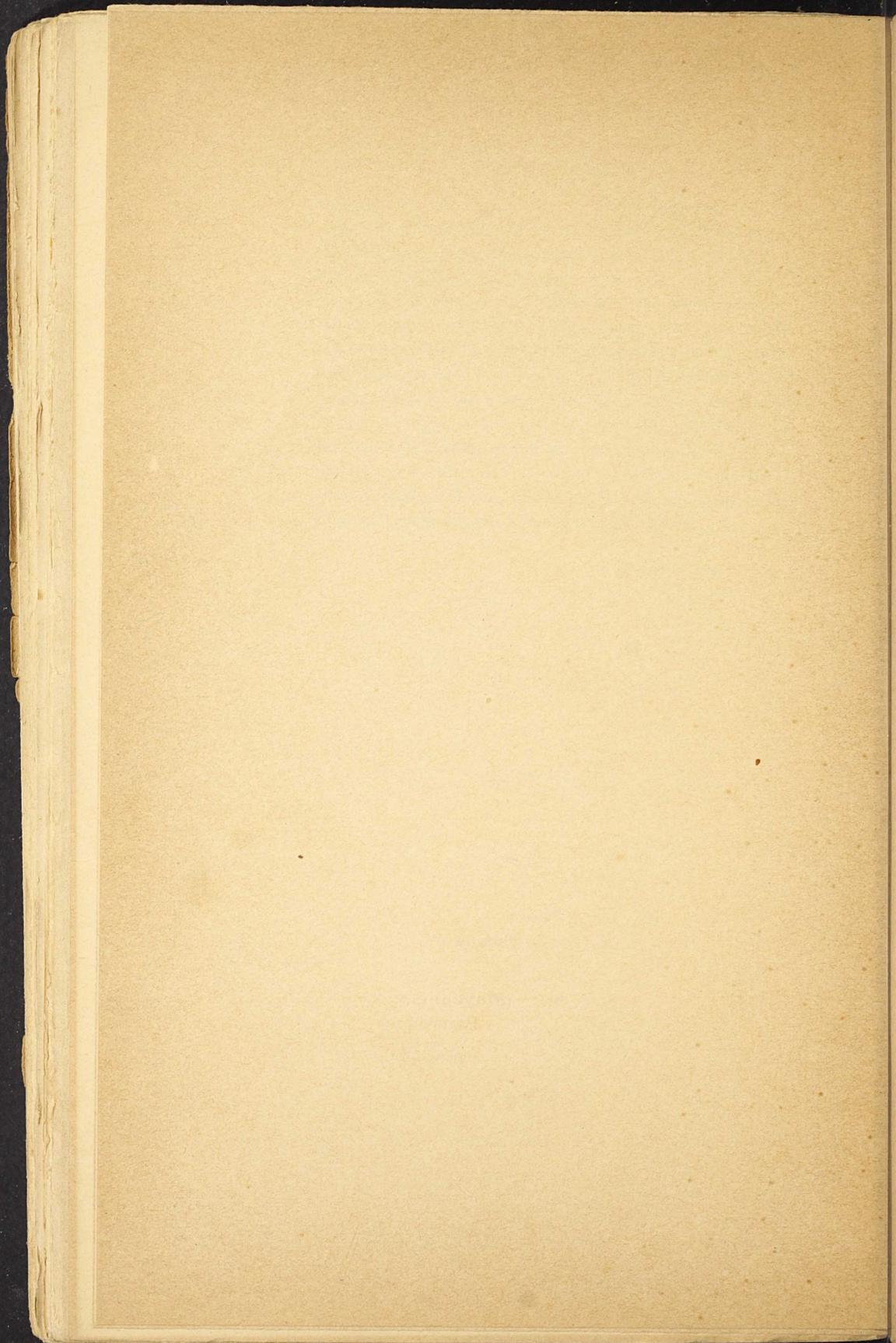
Non seulement il est intéressant de comparer certains sceaux italiens avec d'autres, français, qui ont des types analogues (la Vierge ou des saints sous des arcatures en tiers-point, agneau pascal, lions passants, écussons armoriés, etc.), mais les sceaux de cette série sont généralement

remarquables par l'élégance de la gravure. Je citerai seulement comme exemple celui du couvent de Saint-Georges de Cividale, qui représente un saint Georges à cheval frappant le dragon de sa lance. Le style de ce petit monument est vraiment charmant et le cheval plein de mouvement. Un grand sceau circulaire du XIII^e siècle, dont le type fut conservé pendant longtemps, représente la ville de Padoue avec une enceinte carrée, crénelée et percée de portes placées devant des ponts; au centre on voit un édifice, flanqué de deux tours carrées, qui doit représenter la *municipio* de la ville. On voit par cet exemple que les sceaux italiens sont intéressants, même au point de vue monumental, et nous devons remercier M. Rizzoli d'avoir rédigé ce recueil plein de renseignements historiques.

Adrien BLANCHET.

e citerai seule-
saint-Georges de
l'heral frappant
monument est
monument. Un
le type fut
de Padoue
de portes
un édifice,
représenter la
que les sceaux
e vue mon-
l'avoir rédigé

SECRET.



Le *Bulletin Monumental* paraît tous les deux mois, par livraisons de 6 à 7 feuilles de texte accompagnées de planches hors texte et de figures.

Prix : 15 francs par an pour la France et 18 francs pour l'étranger, payables d'avance en un mandat sur la poste.

Les demandes d'abonnement et les communications relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS, directeur de la Société française d'Archéologie, 13, rue de Phalsbourg, à Paris (XVII^e).

On s'abonne également à Paris, à la librairie Alphonse PICARD, 82, rue Bonaparte, et à Caen, à l'imprimerie HENRI DELESQUES.

En vente, les années 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891-1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899-1900, 1901, 1902 et 1903, prix : 15 fr. le volume.

Les publications archéologiques dont un exemplaire aura été adressé à M. E. LEFÈVRE-PONTALIS seront annoncées sur la couverture du *Bulletin Monumental*, indépendamment du compte-rendu qui leur sera consacré.

Les prochaines livraisons contiendront :

La cathédrale de Lescar, par M. Lanore.

Saint-Evremond de Creil, par M. E. Lefèvre-Pontalis.

L'ancien niveau de Notre-Dame de Paris et les portes secondaires de la façade méridionale, par M. Victor Mortet.

Le château de Lassay (Mayenne), par MM. E. Lefèvre-Pontalis et le marquis de Beauchesne.

Saint-Philbert de Grandlieu, par le R. P. de la Croix.

L'église de La Charité-sur-Loire, par M. A. Philippe.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES

CLÉMENT (L'abbé Joseph). Le personnel concordataire dans le département de l'Allier (1801-1803). Moulins, Grégoire, 1904, in-8°, 165 p. et portraits.

DESLANDRES (Paul). L'ordre des Trinitaires pour le rachat des captifs. Paris, Plon, 1903, 2 vol. in-8°, xxvii-654-514 p. et 25 pl.

DION (A. de). Cartulaire de l'abbaye de Port-Royal, t. I, 1204-1280. Paris, Picard et fils, 1903, in-8°, xvi-339 p.

DOUAI (Mgr). Documents sur l'ancienne province de Languedoc, t. II. Trésor et reliques de Saint-Sernin de Toulouse. Les inventaires 1246-1657. Paris, Picard et fils, 1904, in-8°, xl-513 p.

JOBARD (Paul). Excursions archéologiques dans la Côte-d'Or. Dijon, Jobard, 1904, in-8°, 74 p. et fig.

LEFÈVRE-PONTALIS (Pierre). Prosper Jollois. Journal d'un ingénieur attaché à l'expédition d'Égypte, 1798-1802. Paris, Leroux, 1904, in-8°, 255 p.

MARTIN (L'abbé Eugène). Le coq du clocher. Essai d'archéologie et de symbolisme. Nancy, Berger-Levrault, 1904, in-8°, 42 p.

MORANVILLE (Henri). Inventaire de l'orfèvrerie et des bijoux de Louis I^{er}, duc d'Anjou, 1^{er} fascicule. Paris, Leroux, 1903, in-8°, 144 p.

PAGEL (René). Bibliographie noyonnaise. Auch, Cocharaux, 1903, in-8°, vii-316 p.

PORÉE (Charles). Notice sur la construction de la cathédrale de Mende. Paris, Imprimerie nationale, 1903, in-8°, 60 p. et pl.

ROHAULT DE FLEURY (G.). Les couvents de Saint-Dominique au moyen âge. Paris, Lethielleux, 1903, in-4°, 103-104 p. et pl.

THÉDENAT (Le P. Henry). Le forum romain et les forums impériaux, 3^e édition entièrement refondue. Paris, Hachette, 1904, in-12, xii-458 p., 8 pl. et fig.